B1022/B/2
II E 288
C. VII 19/k

HYGIÈNE
MILITAIRE.

On trouve chez le même Libraire et du même Auteur, les Observations médicales faites pendant les campagnes de Russie en 1812, et d'Allemagne, en 1813. 1 *vol. in*-8°, *prix* 2 *francs* 50 *centimes.*

Tous les exemplaires sont signés par l'Auteur.

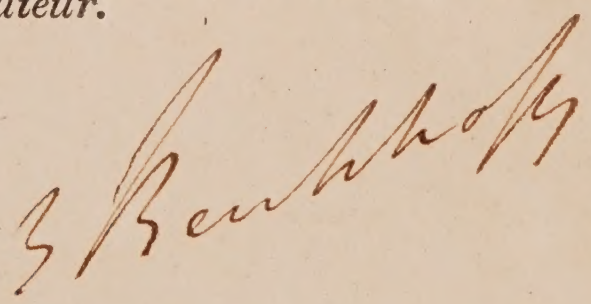

HYGIÈNE

MILITAIRE,

OU

AVIS SUR LES MOYENS DE CONSERVER LA SANTÉ DES TROUPES.

OUVRAGE POUR LE SERVICE DE TERRE;

Par le Docteur J. ROM. LOUIS KERCKHOFFS,
Médecin militaire de première classe, etc.

" Tria sunt munera Artis tuendæ Valetudini sanæ; nempe conservare sanitatem præsentem; morbos in temperie ut in semine latentes, et facilè excitandos, præcavere; vitam disponere ad longævitatem. HERM. BOERHAAVE Instit. Med. § 1018. "

A MAESTRICHT,

CHEZ L. TH. NYPELS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

1815.

Verwijderd K. B.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A SA MAJESTÉ
LE ROI DES PAYS-BAS,

PRINCE D'ORANGE-NASSAU, GRAND DUC DE LUXEMBOURG, etc., etc., etc.

Sire,

Des sentimens purement patriotiques m'ont fait entreprendre l'Ouvrage que j'ose mettre aux pieds de Votre Majesté. La bonté ineffable avec laquelle Vous avez daigné me permettre,

Sire, de placer ce travail sous vos auspices, est à la fois la preuve, et des encouragemens que vous vouez à tous les genres de talens, et de la sollicitude philantropique de votre Cœur vraiment paternel pour les Défenseurs de la Patrie et du Trône.

Je sens que j'ai besoin de beaucoup d'indulgence; mais il est permis de s'enorgueillir d'un sujet tel que celui que je traite, quand on songe à l'importance du soldat, et aux dangers où s'exposent les Fils mêmes du Souverain qui regne sur

notre pays et sur nos cœurs. Quel heureux encouragement, Sire, de voir que votre nom si révéré, par une Nation digne de Vous, vienne orner le titre de mon Hygiene militaire!

Je suis avec le plus profond respect,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très Soumis, le très fidèle
et très dévoué Sujet et Serviteur,

KERCKHOFFS.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

J'AIME à croire que l'ouvrage que je publie renferme, en très grande partie, comme son titre le promet, les moyens de conserver la santé des gens de guerre.

Je dois m'attendre à supporter la défiance qu'inspirent naturellement à quelques lecteurs les ouvrages d'un jeune homme ; mais encouragé par le désir d'être utile, et par les préceptes de l'illustre Zimmermann, je saurai surmonter ces obstacles : il a, je crois, raison de nous dire : « Ces « jugemens inconsidérés ne viennent « que de l'idée que la portion aveu- « gle des hommes se fait de la vieil- « lesse. On suppose qu'un homme « âgé a plus vu qu'un jeune homme, « et on conclut ensuite qu'il a dû

« penser davantage, puisqu'il a plus » vu (*a*). »

Malgré les critiques auxquelles je vais peut-être me livrer, je ne crois pas devoir balancer à poursuivre mon entreprise. Je dirai avec le chancelier Bacon : *Non ex vulgi opinione sed ex sano judicio.* D'ailleurs, je tiendrai à honneur les critiques éclairées que les gens de l'art et les hommes de lettres daigneront faire de mon faible travail, pourvu qu'ils rendent justice à mes intentions.

Si dans les principes que j'établis, il y en a quelques-uns qui soient hasardés, je ne demande aucune grâce pour eux ; je serais même charmé qu'on en fît connaître la fausseté. Dans la Médecine, un principe qui

---

(*a*) Traité de l'Expérience en général, et en particulier dans l'art de guérir, traduit de l'allemand par le docteur Le Febvre de V., ann. 1774, t. 1, chap. 2, p. 9.

induit en erreur, est un conseil dangereux qui doit être rejeté : or, je souhaite ardemment d'être désabusé de toute opinion qui pourrait être contraire au bien de l'humanité, vu que je n'ai d'autre désir que de me rendre utile à mes semblables, et de contribuer, en quelque sorte, à adoucir leurs maux par mes faibles facultés. Je ferai tous mes efforts pour atteindre ce but : mes travaux ne seront jamais souillés par aucun de ces motifs blâmables que nous avons vus trop souvent profaner le temple d'Epidaure; et il n'est pas possible qu'ils puissent l'être, quand je pense à la satisfaction que le Médecin fait éprouver, par son ministère, à un malade, en le guérissant de ses souffrances. Ce sont de ces services, nous avons le droit de nous en flatter, que ni l'or ni les grandeurs ne peuvent payer : cette réflexion seule suffit pour nous mettre au-dessus de toute spéculation et de tout intérêt.

Un des grands philosophes de notre siècle nous rappelle, à juste titre, que le premier devoir de l'homme, dans la vie civile, est de songer aux autres. La nature peut-elle graver dans le cœur de l'homme social un sentiment plus doux et plus honorable que celui qui le fait compatir aux maux de son prochain ? Non ! ce qu'elle a de plus beau et de plus noble dans ses lois, c'est de commander aux mortels de soulager mutuellement leurs souffrances, et même de faire de ce devoir sacré le plus doux de tous leurs plaisirs.

En effet, le Médecin peut-il trouver une jouissance plus pure que celle de s'occuper à conserver la santé de son semblable, sans laquelle l'homme est l'être le plus malheureux, comme le dit parfaitement Hippocrate ? « Sans la santé, on ne peut « jouir d'aucun bien, et sans elle les « honneurs, les richesses et tous les

« autres avantages sont inutiles (*a*). »
La superstition des anciens était donc bien excusable, quand elle leur faisait placer quelques-uns de leurs médecins au rang des Dieux. Le Créateur donne la vie à l'homme ; le médecin ne la donne pas, mais s'applique à la conserver : sa fonction est donc, après celle de Dieu, la plus honorable ; et le médecin qui aurait assez de talens et de vertus pour remplir les nobles conditions que lui impose son titre, devrait être l'homme le plus vénéré. Mais, hélas! telle est l'ingratitude du siècle, qu'à peine une faible considération est le prix d'une étude aussi sublime que pénible. Certainement ce n'est pas en décourageant tellement l'âme des hommes de l'art hippocratique, qu'on trouvera de nos jours un Machaon, vaillant fils du dieu d'Epidaure, qui joignait à la dignité et à la valeur

(*a*) De Diæt. acut. libr. 3, cap. 12, Foës. 363.

guerrière, la gloire de prodiguer ses soins aux malades et aux blessés.

En donnant ce livre au public, qu'il me soit permis de demander à mes lecteurs un peu d'indulgence pour les faiblesses de diction et les incorrections dont il doit se ressentir; spécialement pour quelques détails minutieux dans lesquels je me suis trouvé contraint d'entrer. J'espère que mon style sera examiné avec moins de sévérité qu'on le ferait pour des objets qui ne sont pas d'un intérêt si éminent, surtout puisqu'il s'agit d'une matière qui exige une étude extrêmement variée.

J'écris cet ouvrage en français, parce que je fais réflexion que cette langue est aujourd'hui généralement connue, et que ce traité en sera plus accessible, et que par conséquent il tombera entre les mains d'un plus grand nombre de personnes; car il me semble qu'il serait à désirer qu'il fût lu,

non seulement par les officiers de santé, mais aussi par les chefs de corps, pour qu'ils prennent quelques notions de l'Hygiène, qui, à mon avis, devrait entrer jusqu'à un certain point dans l'éducation militaire. Je tâcherai par conséquent d'être clair, et je chercherai à rendre cet ouvrage aussi abrégé qu'il me sera possible, afin que la lecture n'en soit pas ennuyeuse. Je mettrai mes soins à offrir tout ce que je crois essentiel à connaître pour la conservation de la santé des troupes. Je n'ai aucune autre ambition; et l'unique avantage qui puisse me flatter serait de fixer sur cette matière les yeux d'hommes plus érudits que moi, afin qu'elle soit arrivée bientôt à ce point d'éclat où je voudrais la voir.

Ma témérité, je l'espère, paraîtra excusable par les circonstances favorables dans lesquelles je me suis trouvé pour étudier l'influence des choses

physiques et morales sur la santé des militaires, et par les vues dans lesquelles je hasarde de faire part de mes réflexions. Le premier mouvement de mon cœur, qui m'a donné l'idée d'entreprendre ce travail, était l'amour du bien, le besoin de servir les intérêts les plus chers et les plus sacrés de ma patrie; car au moment où nos plaies commencent à se cicatriser, où l'aurore nous annonce les plus beaux jours, et enfin au moment où le Ciel semble tout diriger vers le bonheur de notre nation, j'ose aspirer à la gloire de concourir, par mes faibles moyens, au bien-être des nobles soutiens du pays qui m'a vu naître; et je dirai avec Andrieux :

Si je n'y puis atteindre, heureux d'en approcher.

Un ouvrage dont l'objet embrasse spécialement les moyens de conserver la santé des gens de guerre, est une matière de la plus grande importance. Le zèle des hommes de l'art ne peut

que s'animer, lorsqu'ils réfléchissent au rôle intéressant que les guerriers jouent dans la société : en effet, peut-il y avoir quelque chose de plus utile pour l'ordre social, que de rechercher les moyens de conserver la vie des militaires, de ces hommes si précieux à leur patrie, qui sacrifient leurs jours pour sa défense, et qui soutiennent les droits, l'honneur, la gloire et la prospérité des nations? Rien ne devrait donc attirer autant l'attention d'un gouvernement éclairé que l'Hygiène militaire. Il devrait encourager le zèle des Médecins, et les engager à s'en occuper plus exclusivement, afin qu'on parvienne, par des soins assidus et des recherches multipliées, à la porter à un certain dégré de perfection; car il est évidemment prouvé qu'un plus grand nombre de soldats périssent par l'effet des maladies, que par le massacre des armes.

La nécessité d'avoir de braves guer-

riers a été manifeste dès l'antiquité la plus reculée ; il faudrait écrire des milliers de volumes pour citer les faits que l'histoire nous fournit à ce sujet. Probablement c'est cette nécessité qui a fait que, dans les premiers âges du monde, les Rois ne dédaignaient pas de panser eux-mêmes les plaies de leurs soldats.

Le Souverain est un père de famille qui a des engagemens sacrés à remplir ; il doit maintenir l'ordre dans ses états ; il doit détourner ou repousser les armes des nations irritées ; et il doit les plus grands sacrifices au bonheur de ses sujets : leur intérêt lui sert de loi, et cette loi doit être inviolable. Il ne saurait s'acquitter de ses engagemens, sans le concours des guerriers. Il est donc très naturel que ses premiers soins se dirigent vers eux, et qu'il employe tous les moyens de leur conserver la vie.

Le premier devoir de l'État envers

ses troupes est de commencer par jeter ses regards sur les malades et les blessés, au secours desquels il est obligé de voler, en leur procurant des hommes faits pour les soigner (*a*), et tout ce qui est nécessaire au rétablissement de leur santé.

La plupart des maladies qui causent tant de désastres dans les armées, pen-

---

(*a*) Je ne puis m'empêcher de dire un mot sur les officiers de santé. Il serait à souhaiter, tant pour l'utilité de l'État, que pour le bonheur de l'humanité, qu'on fit toujours un bon choix dans leur admission au service militaire, surtout pour ceux de première et seconde classe.

Pour avoir des officiers de santé instruits, on doit être très sévère sur leur réception, même pour les grades subalternes, et ne leur accorder de l'avancement, que par des concours publics, et non pas d'après leur état de service, comme on le fait communément. Ensuite, le gouvernement doit faire attacher à leurs fonctions une grande considération, afin d'attirer dans le service de santé militaire plus de sujets à talens; car depuis que les guerres se sont tant multipliées, et que les armées sont aussi nombreuses qu'on le voit aujourd'hui, le besoin des secours de l'art est devenu plus important que jamais. L'État ne saurait donc assez encourager la condition des médecins et chirurgiens militaires.

dant les temps de guerre, sont dues à des influences nuisibles, auxquelles les troupes sont exposées, et qu'on peut le plus souvent éloigner en très grande partie; donc l'instruction sur ces influences est de la dernière importance : l'État n'y saurait assez prêter son attention dans tous les temps; quoique dans celui de guerre, l'application des principes de l'Hygiène devienne d'une urgente nécessité : elle est alors aussi utile qu'une prudente tactique de la part d'un général, par rapport à toutes les causes physiques pernicieuses qui assiégent de tous côtés la santé des troupes. Cependant c'est lors de la guerre que l'Hygiène est généralement négligée. Je l'ai trop souvent remarqué avec douleur; et c'est ce qui me fait former des vœux, pour que les souverains actuels et futurs ayent toujours présent à la mémoire le spectacle effrayant des malheurs de la guerre. Combien Charron n'avait-il pas raison

de dire : « la guerre la plus juste est « détestable ; un bon souverain ne doit « l'entreprendre que par une grande « nécessité ; » pensée qui me paraît si bien développée dans ces vers :

Ce terrible fléau, la guerre est légitime,
Lorsqu'un prince prudent autant que magnanime
Tâche de protéger le faible et l'innocent,
Contre l'oppression d'un voisin trop puissant :
Mais la faire autrement, c'est commettre une injure,
C'est offenser le ciel, c'est trahir la nature.

Je me plais à croire que les conseils que je vais donner seront bientôt appliqués à l'heureux temps de paix ; mais que, dans la triste supposition des malheurs de la guerre, on accordera aux défenseurs de la patrie, de l'honneur et de la sûreté de l'état, tous les secours qu'ils ont droit de réclamer à si juste titre, et que le cœur du véritable ami de l'art aime tant à leur prodiguer.

S'il est des défauts graves dans cet ouvrage, relativement à la science médicale, je prie mes savans confrères,

de me les faire connaître franchement; je recevrai même avec plaisir toutes les observations qu'ils voudront me faire l'honneur de m'adresser, afin de parvenir, par leurs lumières, et par les études que je poursuivrai, à remplir la noble tâche que je me suis imposée pour les militaires, cette classe d'hommes si chers à mon cœur.

Si selon mes vœux, je vois les chefs de corps utiliser mon travail, je serai glorieux d'avoir rendu quelque service à l'humanité souffrante. Ma satisfaction sera complette, si par la prévoyance de mes spéculations, je parviens à économiser la vie d'un seul guerrier. Heureux d'écrire avec la douce persuasion que le zèle des ministres et la bonté paternelle d'un Souverain chéri, exemple de vertus et de générosité, donneront à mes vues philantropiques le développement et l'appui dont elles ont besoin.

Mai 1815.

HYGIÈNE MILITAIRE,

OU

AVIS SUR LES MOYENS DE CONSERVER LA SANTÉ DES TROUPES.

INTRODUCTION.

Les militaires sont exposés à des fatigues, à des privations, et à un nombre de causes morbifiques qui n'épargnent pas les hommes les mieux constitués, et qui souvent font de grands ravages.

La multitude des maux que nous voyons régner parmi les gens de guerre n'est pas étonnante; quelques-uns sont inévitables, particulièrement en temps de guerre; mais une très grande partie sont l'ouvrage des militaires mêmes : voilà pourquoi il est extrêmement important d'instruire sur cet objet les chefs de corps, et de les éclairer sur la nature et le choix des moyens propres à préserver leurs subordonnés des maladies.

Les préceptes de cet ouvrage, quoique particulièrement établis pour les militaires subalternes, seront de même, nous aimons à le

croire, d'une grande utilité pour la conservation de la santé des supérieurs.

Les réglemens militaires doivent prescrire scrupuleusement aux Officiers-de-santé, attachés aux corps, de veiller à ce que les principes hygiéniques soient toujours observés autant que faire se peut. Il est même du devoir particulier des Médecins et Chirurgiens militaires de rappeler aux chefs de corps, chaque fois que le service l'exigera, les précautions nécessaires et utiles, constatées par l'expérience, pour mettre la santé des troupes à l'abri des influences vicieuses. L'on nous répondra que les circonstances de la guerre s'opposent souvent à suivre ponctuellement les avis que nous allons exposer, surtout en campagne, où une foule d'obstacles dérangent les vues du ministère le plus zélé : cependant, il nous paraît qu'il n'en est pas moins avantageux de faire connaître ce qui est nuisible à la santé, et ce qui lui est utile, afin qu'on puisse se rapprocher, autant que possible, de ces détails, et s'en servir dans tous les cas qui le permettront; car nous osons assurer, par expérience, que plus on prendra en considération les précautions que nous proposons, moins on aura de maladies parmi les troupes.

Pour parvenir au but que nous tâchons d'atteindre, notre attention doit se porter sur les divers agens qui opèrent d'une manière favorable ou défavorable sur l'organisme : c'est en eux que nous devons chercher la connaissance des choses utiles et nuisibles à la vie de l'homme ; connaissance sur laquelle est basée l'Hygiène, cette partie importante de la Médecine, qui a pour objet de conserver la santé et de prévenir les maladies (*a*). En ajoutant à l'Hygiène l'épithète de *militaire*, elle aura pour but principal la conservation de la santé des troupes. C'est donc d'après cela, et ne considérant que cet objet, que nous diviserons cet ouvrage en sept sections. Dans la première nous parlerons de l'air atmosphérique considéré dans ses rapports avec la santé militaire. Dans la seconde nous nous entretiendrons de la nourriture. Dans la troisième nous exposerons l'influence du mouvement et du repos, du som-

---

(*a*) L'expression d'*Hygiène* est dérivée de la langue grecque d'ὑγίεια, santé, qui a pour racine ὑγιὴς, sain.

Malgré les invectives que J. J. Rousseau a avancées contre la Médecine, et les efforts qu'il a faits pour prouver l'inutilité de cet art, il n'a pu s'empêcher de reconnaître l'avantage de l'Hygiène. *Voyez Emile, liv. 1.er*

meil et de la veille. La quatrième section sera consacrée à l'examen du vêtement. Dans la cinquième nous traiterons des mœurs et de la discipline. Dans la sixième nous nous occuperons des affections morales. Dans la septième nous considérerons en général l'influence de la propreté.

L'Hygiène militaire réclamerait encore une huitième section, qui traiterait du recrutement; mais nous croyons pouvoir la passer sous silence, car les réglémens de nos jours sont établis à cet égard. Dans l'état militaire personne n'ignore les inconvéniens qu'il y a à enrôler des individus malades, ou ceux qui n'ont pas l'âge convenable (*a*) ni les dispositions nécessaires pour le service. Et quant aux inconvéniens qui résultent, quelquefois, des enrôlemens forcés, nous aurons lieu de nous en occuper dans un autre endroit.

(*a*) Le meilleur âge pour la première entrée au service est de dix-huit à vingt-cinq ans. Plutôt, le corps n'a pas assez de force pour soutenir les travaux militaires; et plus tard, il n'a plus la souplesse et la légèreté nécessaires pour se former aux exercices.

PREMIÈRE SECTION.

De l'air atmosphérique, considéré dans ses rapports avec la santé des militaires.

PARMI tout ce qui nous environne dans la nature, rien ne présente des phénomènes aussi admirables, et rien ne mérite autant l'attention de quiconque a le goût des recherches, que l'air atmosphérique, sans lequel il est reconnu, depuis les siècles les plus reculés, que la vie ne peut s'entretenir : ce qui a fait que plusieurs philosophes de l'antiquité l'ont regardé comme le principe de la vie. Ce sont sans doute ces phénomènes admirables qui ont fait dire au prince de la Médecine, que l'air fournit la sagesse au cerveau et le mouvement aux membres, *aër sapientiam cerebro et motum membris exhibet* (*a*).

L'air entretient la santé ou cause des maladies, d'après les qualités utiles ou nuisibles qu'il recèle : rien ne saurait donc être d'une plus haute importance pour la conservation de la santé des troupes, que quelques connaissances

(*a*) Lib. de morb. sacr. cap. IV.

sur cette matière ambiante, puisque personne n'est plus sujet à être exposé à ses effets nuisibles que les gens de guerre.

L'air atmosphérique est composé de quelques gaz; c'est un fluide transparent, insipide, compressible, pesant, électrique, inodore, élastique, susceptible d'expansion et de condensation, et entourant notre globe jusqu'à une hauteur considérable. C'est aux Chimistes modernes que nous sommes redevables de la découverte des parties constituantes de ce fluide : ils ont constaté par des expériences réitérées que l'air atmosphérique est formé par trois gaz ; l'un appelé *oxigène* ou *air vital*, et les deux autres nommés *azote* et *acide carbonique*.

L'oxigène est le gaz qui jouit seul de la propriété d'entretenir la vie et la combustion. L'azote et l'acide carbonique ne sont que méphitiques; ils ne peuvent aucunement entretenir ni la respiration, ni la combustion, et ne paraissent être nécessaires pour la conservation de la santé, qu'autant qu'ils ne font que mitiger l'action de l'oxigène, qui, respiré pur et sans mélange, aurait sur nous un effet qu'on pourrait comparer à celui qu'il produit sur un flambeau allumé qu'on expose sous une cloche remplie de ce gaz,

et que nous voyons se consumer d'une manière si rapide, par la vive combustion qu'excite l'oxigène dans son état de pureté : les mouvemens de la vie seraient de même d'autant plus augmentés, mais dureraient moins long-temps ; comparaison si bien établie par quelques savans Chimistes.

La proportion de ces trois gaz dans laquelle se trouve ordinairement l'air atmosphérique, est la suivante. Sur cent parties, il y en a 22 d'oxigène, 77 d'azote et 1 à 2 d'acide carbonique ; proportion qui, d'après ce que prouvent les observations eudiométriques, semble presque toujours être la même dans tous les lieux où l'air circule librement. Cependant au moyen de l'eudiomètre, j'ai eu occasion de remarquer que dans quelques contrées de la Pologne et de la Russie peu habitées, et où il y a beaucoup de végétations, cette proportion d'oxigène était plus forte lorsque l'atmosphère n'était pas agitée; elle s'étendait de 0, 24 à 0, 26, à 0, 29.

L'acide carbonique est sujet à de fréquentes variations ; il se rencontre, en plus grande proportion, dans les lieux bas, par rapport à sa pesanteur spécifique, qui est plus considérable

que celle de tous les autres gaz, et qui semblerait prouver même qu'on devrait toujours le trouver seulement à la surface de la terre ; mais quelques savans Physiciens en ont également trouvé à de très grandes hauteurs (*a*).

Mais une définition n'est pas suffisante, comme nous l'avons dit dans un autre travail, pour donner une idée juste de l'air atmosphérique, et ce n'est que par l'énumération de ses diverses propriétés et de ses principaux effets, que l'on peut parvenir à le connaître d'une manière exacte (*b*). Malgré l'intérêt que doit inspirer à tout lecteur le développement de ce sujet, notre intention n'est pas de l'envisager sous ses différens rapports physiques et chimiques; nous craindrions de tomber dans des répétitions, de nous réduire au rôle ingrat de compilateur, de nous éloigner de notre plan, et de nous égarer dans la Physique et dans la Chimie (*c*); nous nous bornerons uniquement à ce qui peut se rapporter à l'Hygiène militaire.

(*a*) Voyez Journal de physique. Paris T. 47. p. 202.

(*b*) Dissertation sur l'air atmosphérique et de son influence sur l'économie animale. Strasb. 1811, p. 1.

(*c*) D'ailleurs, que nous reste-t-il à dire après le sublime Lavoisier, et après les savans Thomson, Davy, Thénard, etc.

L'air atmosphérique est susceptible de divers degrés de température et d'humidité ; d'être plus ou moins altéré dans sa composition, et de tenir différens miasmes en dissolution. C'est de ces qualités que naissent ses principaux effets nuisibles à notre organisme ; et c'est ce dont nous allons nous occuper particulièrement. Nous avons déjà fait remarquer ailleurs, que l'air atmosphérique est plus ou moins convenable à l'entretien de la santé, suivant les diverses propriétés dont il jouit ; et que l'air le plus salutaire est celui de douze à quinze degrés au-dessus de zéro (thermomètre de Réaumur), qui n'est altéré par aucune émanation, et dont la pesanteur et la légèreté ne sont pas trop considérables (*a*).

L'air condensé par le froid est quelquefois la cause la plus immédiate de maladies parmi les troupes. Nous voulons parler de cet air dont la température s'est abaissée au point que la soustraction du calorique produit sur notre corps une sensation incommode. Une telle atmosphère, lorsque l'homme s'y trouve exposé, agit primitivement sur le systême nerveux, comme puissance débilitante dont l'action, si elle est

---

(*a*) Dissertation citée p. 23.

permanente, se fait bientôt ressentir dans tous les autres systêmes, qui, avec le systême nerveux, sont dans la connexion la plus étroite et dans une dépendance absolue. Ainsi le froid donne naissance, quand on ne s'oppose pas à son action, aux affections mélancoliques et hypocondriaques, et aux autres maladies asthéniques ou de faiblesse, telles que des fièvres nerveuses, des hémorragies passives, le scorbut, des diarrhées adynamiques, des tétanos et autres affections spasmodiques. L'air très condensé par le froid peut donner aussi lieu à l'asphyxie.

Si le froid n'agit sur notre systême organique que momentanément, c'est-à-dire, qu'on change du froid au chaud, l'énergie de la circulation du sang augmente en raison des agens externes ; parce que le froid, en débilitant directement l'organisme, le rend plus susceptible d'être excité par la chaleur, qui jouit d'une puissance stimulante. Qu'on se représente seulement qu'un homme faible ne peut point supporter une dose aussi forte d'une boisson spiritueuse qu'un homme robuste, et que sur le premier les excitans ont plus de prise. C'est de cette asthénie, ou faiblesse, dans laquelle se trouve l'homme transi de froid, que résultent les accidens fâcheux, lorsqu'il approche d'un grand feu, ou

qu'il boit une certaine quantité d'eau-de-vie ou autre liqueur alcoholique, qui, avant l'action du froid, n'aurait causé aucun mauvais effet sur lui. Nous attribuons la mort de la plus grande partie des militaires enlevés dans la retraite de Moscow, à l'imprudence qu'ils avaient de passer subitement d'une température très rigoureuse dans une température chaude (*a*).

Le passage subit du froid au chaud irrite le système sanguin (qu'on nous permette de nous exprimer ainsi), et c'est de cette irritation que naissent les maladies inflammatoires qui ont pour cause occasionnelle le changement du froid au chaud, et qui sont la péripneumonie ou vulgairement nommée inflammation des poumons, l'angine ou inflammation de la gorge, l'hépatite ou inflammation du foie, des hémorragies actives, même l'apoplexie (*b*), etc. C'est cette transition subite du froid au chaud qui rend aussi fertiles en maladies inflammatoires les saisons où l'atmosphère éprouve des variations fréquentes et brusques de froid en chaud. Sans doute, c'est

---

(*a*) Voyez mes Observations médicales faites pendant les campagnes de Russie en 1812 et d'Allemagne en 1813. Maestricht, ann. 1814, p. 51.

(*b*) Voyez le même Ouvrage, p. 53.

de cette conséquence que plusieurs hommes de l'art ont conclu que le froid agit sur l'homme vivant comme excitant ou comme fortifiant direct; opinion si victorieusement combattue et réfutée par le célèbre Brown.

Les maladies sont ordinairement moins fréquentes parmi les troupes en hiver qu'en été, parce que les expéditions d'hiver sont moins communes que celles d'été, et parce que les mauvais effets de cette première saison, quoiqu'elle paraisse plus rude, sont plus faciles à combattre par l'exercice, par le soin de fournir aux soldats les vêtemens nécessaires, de bonnes provisions, des combustibles suffisans, et de bons quartiers. Mais vu la difficulté qu'il y a à pourvoir en campagne à tous ces articles, on doit éviter les expéditions d'hiver autant qu'il est possible; car elles ruinent les armées, si l'on ne peut pas suivre absolument les précautions prescrites. Le grand Frédéric a dit, avec raison, qu'on ne doit entreprendre les guerres d'hiver que dans les cas qu'on serait forcé d'en venir à cette extrémité (*a*).

Sans considérer que, parmi les troupes, nous

(*a*) Instructions militaires du Roi de Prusse, etc.

voyons rarement dans nos climats des inconvéniens pour la santé être produits, en temps de paix, par la rigueur du froid, particulièrement lorsqu'on a la précaution de relever souvent les factionnaires, nous observerons que les militaires qui se trouvent dans une atmosphère froide, doivent se tenir dans un mouvement continuel. Ce conseil est de la plus haute importance : fort peu de vieux guerriers ignorent le danger qu'il y a de rester immobile un certain temps dans un air très froid : Xénophon disait à ses troupes qu'il n'y avait rien de plus dangereux : c'est ce qu'il avait appris par sa propre expérience. Il rapportait un jour qu'étant assis pendant un grand froid pour attendre quelques soldats qui chargeaient leur bagage, il avait eu bien de la peine à se lever et à étendre les jambes ; il rapportait en même temps, qu'en s'efforçant et qu'en se remuant on s'échauffe, et que les membres en deviennent plus souples ; tandis que le sang se refroidit, lorsqu'on est assis, et que c'était de-là que plusieurs de ses soldats avaient perdu les doigts des pieds (*a*).

Les militaires étant obligés de s'exposer au froid, doivent être bien couverts de vêtemens,

---

(*a*) Retraite des dix mille, liv. 5.

prendre un peu d'eau-de-vie avant d'y aller, faire usage aux repas ordinaires d'une nourriture plus excitante, telle que de substances animales. Sont-ils en marche, ils doivent prendre de temps en temps quelques alimens, comme un peu de viande avec un peu de pain, pour soutenir leurs forces, et pour appaiser la faim qu'occasionne le froid, et qui pourrait être suivie de défaillance.

Ils doivent éviter avec soin d'approcher subitement du feu, lorsqu'ils sont saisis de froid; ils ne doivent passer qu'insensiblement d'une température rigoureuse dans une température élevée. Et si nous avons conseillé l'usage modéré de l'eau-de-vie avant de s'exposer au froid, nous croyons devoir interdire sévérement cette boisson et toute autre analogue, à tout homme transi de froid, quoique le vulgaire y prétende trouver un grand recours dans ce cas.

Un homme est-il roidi par le froid, on doit commencer, pour le ranimer, par des frictions avec de la neige ou de l'eau froide, et on ne doit le faire passer que par des degrés insensibles dans une température chaude. S'il ne s'agit que d'un ou de quelques membres roidis, on appliquera ces moyens sur les parties affec-

tées, en s'y prenant de la même manière. Combien de malheureux n'aurait-on pas dérobés à la faux de la mort, pendant la retraite de Moscow, si l'on avait suivi ce conseil!

L'air dilaté par la chaleur, en augmentant l'incitation dans l'organisme, dispose aux maladies inflammatoires, et y donne naissance, lorsqu'il n'agit qu'un certain temps sur l'homme qui s'y voit exposé. C'est par cette raison que nous voyons si souvent ces maladies être le résultat du changement subit d'une température chaude dans une température fraîche, et que nous les observons pendant les saisons où l'atmosphère éprouve des variations brusques de cette nature. Voilà pourquoi la police militaire doit veiller à ce que les soldats n'échauffent jamais trop les chambres des casernes, des corps-de-gardes, ou autres, où ils se tiennent.

L'action d'une forte chaleur sur notre système organique, quand elle est plus ou moins permanente, développe par la faiblesse indirecte (*a*), à mesure que l'on y est exposé, des maladies

---

(*a*) La faiblesse indirecte est celle qui est causée par l'excès d'action des puissances stimulantes. *Voy.* Brown, *Elémens de Médecine.*

asthéniques ou de faiblesse : il en résulte l'énervation et l'épuisement.

Or, la première action de la chaleur peut occasionner parmi les troupes, obligées d'y faire leurs travaux, des maladies inflammatoires, telles que la péripneumonie, l'hépatite, la céphalite ou inflammation du cerveau, etc. Mais quand cette action de la chaleur est permanente sur l'organisme, il s'en suit, par la faiblesse indirecte, des fièvres nerveuses et autres maladies asthéniques.

Un phénomène curieux que nous avons eu occasion d'observer, et que nous ne pouvons nous empêcher de consigner ici, c'est que les deux températures extrêmes, c'est-à-dire un air excessivement dilaté par le calorique, et un air excessivement condensé par le froid, semblent entièrement se rapprocher dans leur action sur l'homme. L'une et l'autre sont de très grandes puissances débilitantes, et donnent lieu à l'asphyxie. La première agit en consumant directement l'incitabilité, et la seconde en détruisant directement les forces destinées à entretenir la vie.

Il est important qu'on tâche d'éviter aux troupes l'air trop dilaté par la chaleur; car ses mauvais effets sont bien plus difficiles à corriger que

ceux du froid. L'exercice, comme nous l'avons déjà dit, est un moyen puissant pour prévenir ces derniers. Mais l'action de la chaleur est d'autant plus augmentée en raison directe des mouvemens (*a*); car la chaleur seule ne produit le plus souvent qu'un effet éloigné, et ne fait naître des maladies que lorsqu'elle se trouve réunie à d'autres causes : c'est avec beaucoup de raison que le baronnet Pringle, médecin des armées de la Grande-Bretagne, pendant la guerre survenue en 1742, a observé que la chaleur seule est rarement une cause immédiate de maladies dans les armées, à moins que les troupes ne fassent l'exercice ou ne marchent à la chaleur du jour, ou que dans des chaleurs brûlantes les soldats ne s'endorment à l'ardeur du soleil, ou que les sentinelles n'aient rien pour se mettre à couvert, et qu'on ne les relève pas assez fréquemment (*b*). Ce dernier article peut avoir les plus grands inconvéniens pour la santé. Il est donc de la dernière importance de laisser,

---

(*a*) Nous ne voulons pas parler dans cette section de l'influence de l'habitude que l'homme peut plus ou moins contracter, en vivant dans les différens climats; attendu que nous n'envisageons les objets que d'une manière générale, dans toute l'étendue de cet ouvrage.

(*b*) Observations sur les maladies des armées, etc.

le moins long-temps possible, les soldats en faction pendant les grandes chaleurs, surtout ceux qui sont pesamment habillés ou armés, et particulièrement les cuirassiers, qui souffrent extrêmement dans la chaleur, à cause de leur cuirasse. Aussi doit-on toujours tâcher, s'il est possible, de faire procurer aux factionnaires quelque moyen pour se mettre à couvert de la grande action du soleil, soit par des guérites, soit par des branches d'arbres.

Comme les militaires sont souvent forcés d'être en activité dans une grande chaleur, nous remarquerons, afin de prévenir ou de corriger les effets nuisibles auxquels leur santé est exposée, que les mouvemens doivent être lents; que les manœuvres et les marches doivent être extrêmement modérées; qu'il faut qu'on fasse souvent des pauses; que les rangs ne soient pas très serrés; que les soldats soient peu chargés; que leurs vêtemens soient légers et convenablement larges, afin que toutes les parties du corps soient libres, et que les soldats, dont la circulation du sang s'augmente par l'action de la chaleur, n'éprouvent aucune gêne par leur cravatte, leur col de chemise, leur col d'uniforme, la ceinture de leur culotte, leurs jarretières, par le poids de leur giberne et de leur havresac qui étant porté

avec une courroie sur la poitrine, dérange toujours plus ou moins la respiration. L'administration de la guerre devrait fixer une attention particulière sur la mauvaise habitude que nous voyons exister dans plusieurs régimens, dont les soldats portent transversalement sur la poitrine une courroie, pour serrer celles du haversac qui passent par-dessus les épaules; c'est un usage très blâmable, qu'on ne devrait permettre sous aucun prétexte.

Nous avons vu des soldats en marche à l'ardeur du soleil être saisis d'apoplexie, pour avoir eu le col d'uniforme trop serré; ce qui, par la compression sur les vaisseaux, empêchait le libre retour du sang du cerveau vers les poumons, et *vice versâ :* de façon que le cerveau tombait dans l'inaction par la congestion.

Nous avons également vu d'autres soldats atteints d'hémoptysies ou hémorragies des poumons, par ce qu'ils avaient marché dans une forte chaleur, en portant les courroies de leur havresac sur la poitrine, ce qui par la compression faisant éprouver un obstacle à la libre circulation du sang dans les poumons, occasionnait dans ce viscère une congestion, qui donnait naissance à la rupture de quelques vaisseaux.

Entre autres, nous remarquerons aussi que les troupes, lorsqu'elles sont au camp, et que l'atmosphère est très dilatée par la chaleur, doivent, avec des branches d'arbres ou autres moyens, ombrager leurs tentes ou leurs baraques, et en diriger l'ouverture vers le nord, dont le vent rafraîchit toujours plus ou moins, sans cela la chaleur est quelquefois insupportable, surtout quand on n'a que de légères tentes pour s'en défendre. Dans ces mêmes circonstances, les soldats doivent également entretenir la fraîcheur dans leurs casernes, par d'autres ressources analogues. Il est essentiel de prendre les mêmes précautions pour les hôpitaux.

Comme les troupes qui sont en route pendant un temps chaud sont toujours tourmentées par la sueur, il nous reste à observer, à cet égard, qu'on ne doit pas, dans ce cas, les exposer de suite à la fraîcheur; ne jamais tolérer que les soldats mettent l'habit bas, et pourvoir à ce qu'ils ne se livrent pas inconsidérément à l'abus des boissons froides; qu'ils ne se couchent pas sur la terre, qui naturellement est toujours plus ou moins humide; qu'ils ne se jettent pas dans la rivière, ni qu'ils s'exposent à d'autre humidité; car ces causes, outre qu'elles suppriment la transpiration et produisent des affectiosn

catarrhales, font naître souvent des accidens bien plus fâcheux encore.

Les boissons froides et les bains froids sont très nuisibles à un homme dans une forte sueur. Personne n'ignore l'événement qui survint au grand Alexandre, et à ses troupes qui, tout en sueur et altérées par des marches longues et forcées au milieu de l'été, en arrivant aux bords de l'Oxys, burent de ses eaux froides en grande quantité : Plusieurs des soldats en moururent. *Multò major horum numerus fuit quam ullo amiserat prœlio* (*a*). Peu s'en fallut qu'Alexandre lui-même n'essuyât un pareil sort. Voulant entrer promptement en Cilicie, il redoubla presque la marche déjà fatiguante et accélérée de son armée. Entrant à Tarse, couvert de poussière et trempé de sueur, il se jeta en présence de ses troupes dans les eaux froides du Cydne pour se rafraîchir : il y fut à peine entré, qu'il devint pâle, et que la chaleur vitale fut presqu'entièrement éteinte, de façon qu'on le retira presque mort de ce fleuve : *Vixque ingressi subitò horrore artus rigere cœperunt : Pallor deinde suffusus est, et totum propemodum corpus vitalis calor reliquit. Expiranti similem ministri manu excipiunt,*

(*a*) Quint. Curt. Lib. 7, cap. 5.

nec satis compotem mentis in tabernaculum deferunt (*a*).

Les troupes trempées de sueur sont-elles forcées de s'arrêter dans une atmosphère fraîche, on ne doit alors diminuer qu'insensiblement les mouvemens. Les soldats tourmentés par de fortes transpirations éprouvent-ils la soif, pour l'étancher on doit leur ordonner de mêler à l'eau commune une légère quantité d'eau-de-vie ou autre liqueur alcoholique analogue, qui prévient les mauvais effets des boissons froides, et dont on doit faire en campagne une distribution convenable, tant pendant les saisons chaudes, que pendant les saisons froides, attendu qu'il n'est pas possible de priver les soldats de boisson, quand ils sont en marche dans la poussière et à l'ardeur du soleil; ce qui donne même souvent un sentiment de soif qui devient un besoin très impérieux, et qu'il serait imprudent de ne pas laisser étancher. Mais nous observerons aussi qu'il ne serait pas moins imprudent de vouloir appaiser cette soif, lorsqu'on est dans une grande sueur, par une boisson rafraîchissante ou débilitante, comme le conseillent quelques hommes de l'art; car lorsque le corps est dans une sueur

---

(*a*) Ibidem. Lib. 3. cap. 5.

abondante, il est déjà tombé dans une certaine faiblesse ; on ne doit par conséquent faire usage, dans un cas pareil, que de boissons légèrement excitantes, qui préviennent les transpirations trop copieuses, et qui appaisent très bien la sensation de la soif. Encore est-il à propos et utile même de recommander aux militaires en sueur l'usage tant vanté par les anciens, qui consiste à se rincer la bouche, à quelques reprises, avant de boire.

Nous ne contestons pas l'utilité des boissons rafraîchissantes, telles que l'oxycrat, (*a*) des limonades, etc.; nous en approuvons même l'usage, pour appaiser la soif qu'on éprouve dans les premiers momens que la chaleur commence à agir sur l'organisme, et avant qu'une forte sueur se soit établie; car dans ce dernier cas, comme nous venons de le dire, il y a déjà un certain degré de faiblesse qui, suivant notre opinion, est la principale cause formelle qui fait que l'action brusque du froid, ou de l'humidité, est si pernicieuse, lorsqu'on est dans une grande sueur.

La santé des gens de guerre, qui plus que

(*a*) L'oxycrat se prépare avec du vinaigre, du miel et de l'eau.

personne sont sujets à braver les injures et les rigueurs des saisons et des climats, est très souvent compromise par les effets nuisibles d'un air chargé d'humidité, qui est parmi les troupes une cause plus fréquente de maladies que l'air condensé par le froid et que celui dilaté par la chaleur.

L'action de l'humidité nous affaiblit subitement; elle abat le moral; elle jette les organes dans une faiblesse directe : de-là les fonctions s'exercent avec plus ou moins de langueur; la transpiration insensible se supprime considérablement; les vaisseaux inhalans se remplissent plus ou moins d'humidité : d'où suit cette lassitude, cette pesanteur, cet abattement, dont nous nous sentons accablés, lorsque nous sommes exposés à l'humidité. Son action est une cause occasionnelle des plus fréquentes du scorbut, des fièvres intermittentes, des hydropisies, des diarrhées, de diverses affections nerveuses, et de plusieurs autres maladies asthéniques, dont nous voyons toutes les preuves dans les lieux humides, tels que les pays bas et marécageux, le voisinage des lacs, des marais, etc. « Short « a prouvé, par le nombre considérable des « morts, dit Zimmermann, que les pays maré- « cageux, qui ne sont pas balayés par les vents,

« absorbent leurs habitans ; de sorte que, sui-
« vant lui, il meurt, dans les provinces de
« Lincoln, d'Essex et de Cambridge, plus de
« monde qu'il n'en naît. (*a*) »

Les vapeurs humides qui se dégagent des marais, des eaux stagnantes et d'une terre nouvellement labourée, surtout de celle qui auparavant a été engraissée avec du fumier, sont des plus dangereuses, parce qu'il y a toujours des matières en putréfaction.

Les pluies ont des suites beaucoup moins fâcheuses dans leur action sur la santé de l'homme : elles deviennent même salutaires, quelquefois, en été pour tempérer la chaleur, pour diminuer la trop grande sécheresse de l'air (*b*), pour pré-

---

(*a*) Ouvrage cité, tom. 2, chap. 5.

(*b*) Je suis cependant porté à croire, avec Pringle, que la sécheresse de l'air ne cause pas les maladies qu'on a voulu lui attribuer ; car tant que les végétaux transpirent, dit très bien ce savant anglais, l'air ne manque presque jamais d'une humidité suffisante pour conserver la santé ; de sorte que ce ne peut être, ajoute-t-il, que parmi des sables arides qu'on peut apprendre à quelles maladies les hommes sont sujets dans une atmosphère trop sèche, (ouvrage cité). D'ailleurs, ces épidémies des affections pulmonaires qu'on a souvent

cipiter les émanations morbifiques qui peuvent se rencontrer dans l'atmosphère, et pour améliorer les eaux croupies.

Les pluies causent des maladies parmi les gens de guerre, quand ils doivent marcher pendant qu'elles tombent; quand les militaires sont obligés de coucher sur la terre, et que les sentinelles n'ont rien pour s'y mettre à l'abri. Elles sont le plus nuisibles à la santé, lorsqu'on s'y expose étant en sueur.

L'atmosphère est presque toujours humide pendant la nuit: phénomène qui se fait le plus remarquer en été; car l'humidité de la nuit est toujours en proportion de la chaleur du jour: ainsi il s'ensuit qu'on doit prendre toutes les précautions à cet égard, surtout si une armée est forcée de passer la nuit au bivouac, parceque la transpiration, lorsque les militaires marchent à l'ardeur du soleil, est extrêmement activée, et est par conséquent très sujette à se supprimer brusquement le soir, par l'action d'un air frais et humide: aussi c'est de-là que vien-

---

remarquées, dans quelques contrées, pendant une grande sécheresse, ne sont-elles pas plutôt l'effet de la poussière qui vole dans l'atmosphère, et qui s'introduisant dans le gosier par l'inspiration, produit de l'irritation?

nent toutes ces diarrhées, ces dyssenteries, ces catarrhes pulmonaires, que nous voyons régner dans les armées en été, particulièrement quand les troupes passent les nuits au bivouac, quand nous avons des saisons où les jours sont chauds et les nuits fraîches, et quand l'atmosphère éprouve des variations subites de chaud en froid ou en humide.

L'humidité, plus elle est réunie au froid, plus elle est nuisible à la santé; parce que son action débilitante, étant soutenue par la puissance asthénique du froid, devient en conséquence beaucoup plus forte. Il en est de même de l'humidité réunie à une chaleur accablante : il en résulte les effets les plus funestes sur notre organisme, des épuisemens rapides, une énervation si grande et si soudaine, que l'homme en est la victime en peu d'heures. On remarque ces mauvais effets dans plusieurs contrées méridionales, comme à Java, Batavia, à la Jamaïque, à Saint-Domingue, sur la côte de Juda, etc. C'est à l'action de cette humidité, réunie à une forte chaleur, qu'est due la grande et subite mortalité dans ces pays, et c'est ce qui les rend aussi malsains pendant la saison qu'on y appelle l'été; car l'humidité, qui est une puissance débilitante directe, et qui agit assez puissam-

ment sur l'organisme animal, indépendamment de la chaleur, doit causer naturellement un plus grand abattement, lorsqu'une puissance incitante trop considérable, en proportion de la vitalité, s'y réunit; abattement auquel se joint une action augmentée des vaisseaux absorbans de la peau par l'effet de la chaleur, ce qui donne plus d'accès à l'absorption de l'humidité, tandis que l'énergie de la perspiration diminue par l'action de l'humidité, et se trouve beaucoup au-dessous de l'absorption.

Les maladies les plus fréquentes dans les lieux où l'humidité est accompagnée d'une véhémente chaleur, sont le cholera-morbus, des dyssenteries et diarrhées, des hydropisies, des tétanos et autres affections nerveuses. On y remarque plusieurs espèces de fièvres nerveuses, parmi lesquelles on observe principalement la fièvre jaune, et la fièvre putride ou proprement dite adynamique; maladies qui règnent d'une manière plus intense que partout ailleurs sous une telle température, qui heureusement se rencontre très rarement dans nos climats d'Europe; c'est ce qui nous fait négliger peut-être un peu trop nos recherches à cet égard; car ne voulant faire des efforts que pour nous opposer aux effets nuisibles de l'humidité, à laquelle les troupes

sont le plus exposées en Europe, nous ne nous y sommes arrêté que parce que beaucoup de nos compatriotes sont sujets à habiter des climats où elle a lieu.

Sans avoir été à même d'observer les contrées où l'humidité est réunie à une chaleur accablante, nous croyons cependant très à-propos de donner à ceux qui y séjournent, le conseil suivant :

1°. Se nourrir de substances fortifiantes d'une facile digestion, telles que de viande fraîche sans graisse; de pain bien cuit; de riz ou d'autres farineux, etc.; faire un usage modéré d'un vin généreux ou d'une liqueur spiritueuse; éviter les acides, ou n'en user qu'avec la plus grande modération, quoiqu'on en ait tant prôné l'usage sous les températures brûlantes, sans penser qu'ils sont débilitans. On doit, dans ces climats, employer tous les moyens qui sont propres à soutenir les forces, et parmi ces moyens on doit comprendre, d'une manière particulière, la gaîté et le contentement.

2°. Ne commettre jamais aucun genre d'excès, soit dans les plaisirs vénériens, soit dans ceux de table, soit dans les boissons, soit dans l'exercice, etc.

3°. Changer très souvent les habillemens, qui doivent être légers et faits de lin ou de fil de chanvre, et de couleur blanche.

4°. Entretenir le corps dans la plus grande propreté.

5°. Avoir le plus grand soin de ne jamais s'exposer aux brouillards, ou à l'humidité de la nuit, et de ne jamais se coucher dans des lieux humides.

6°. Prendre de temps en temps quelques bains aromatiques ou un peu alcoholisés, légèrement tièdes; même faire souvent des frictions sèches à la peau, pour augmenter les forces de l'organisme, et pour entretenir la perspiration.

Quant aux autres préceptes que les troupes qui sont dans ces climats doivent suivre pour la conservation de leur santé, on peut les adapter d'après ceux que nous exposons dans le courant de cet ouvrage. Retournons donc maintenant à ce qui doit plus particulièrement nous occuper.

Premièrement, on concevra qu'on ne saurait trop garantir les gens de guerre de l'humidité : on doit à ce sujet considérer si l'on est en campagne, ou si l'on est en garnison.

Une armée est-elle en campagne, il faut pour le campement s'éloigner toujours, autant que possible, des lieux bas et humides, des marais, des eaux stagnantes, d'une terre nouvellement cultivée, des forêts épaisses, et choisir pour la situation du camp, un terrain sec et un peu élevé. Mais observons qu'un lieu qui paraît sec ne l'est quelquefois pas : or, les chefs de corps, pour s'en convaincre, feront bien de faire creuser la terre, et de l'examiner, pour voir si elle est aqueuse ; ou simplement interroger la hauteur de l'eau dans les puits des villages les plus voisins, comme le conseille le baron van Swieten (*a*) : Si l'eau y est haute, le terrain est humide ; au contraire, si elle y est basse, le terrain est sec. Ensuite, pour diminuer l'humidité naturelle de la terre, on doit faire distribuer aux soldats beaucoup de paille sèche, et faire allumer des feux convenables, spécialement la nuit, qui est toujours plus ou moins humide. C'est alors aussi qu'il faut recommander aux soldats de bien se couvrir, au moyen de leurs capottes ou autres couvertures destinées à cet effet, surtout quand ils sont en faction; et de tenir les tentes ou baraques bien fermées,

---

(*a*) Description abrégée des maladies qui régnent le plus communément dans les armées, etc.

quoique souvent la température paraisse très douce en apparence. Ceci est d'une grande importance en été, puisque, comme nous l'avons déjà dit, les nuits sont humides en raison directe de la chaleur du jour : c'est par ce motif que l'on doit défendre sévèrement aux soldats de sortir la nuit de la tente en chemise ou jambes nues.

Si l'on reste campé quelques jours dans le même endroit, on doit ordonner aux soldats de changer, s'il est possible, souvent leur paille, qui peu-à-peu s'imprégne de l'humidité naturelle de la terre, et qui par là se pourrit en même-temps ; de faire autour des tentes ou des baraques des tranchées à quelques pieds de profondeur et de largeur, ce qui, en attirant l'humidité de la place sur laquelle le soldat se couche, empêche encore la pluie, qui pourrait tomber, d'entrer dans la paille et de la mouiller. C'est par ce dernier motif que les tentes doivent être tendues autant qu'il est possible. Les soldats doivent toujours tâcher de mettre, dans leurs tentes, des branchages ou des arbustes sous eux, afin d'intercepter l'humidité immédiate de la terre avec le corps : il serait à désirer qu'on pût imaginer, pour l'usage des camps, soit des bois-de-lit portatifs, soit des hamacs, soit enfin tout autre moyen analogue.

On peut, d'après les moyens que nous venons d'indiquer, approprier la situation dans laquelle se trouve une armée, lorsqu'elle est obligée de camper dans les lieux humides ; ce qui peut arriver quand elle se trouve dans des pays marécageux ou dans d'autres pays de nature humide; mais dans ce cas, la police militaire doit surtout s'occuper de faire sécher ces lieux par des saignées, si l'armée y séjourne quelques jours.

Si nous avons dit précédemment que le séjour des marais est dangereux, nous croyons à-propos de remarquer que lorsqu'une armée est forcée de camper dans un pays marécageux, on doit, autant que possible, choisir pour le campement les endroits couverts d'eau, parce que là les marais sont les moins pernicieux, par rapport à l'inondation qui empêche que le calorique n'ait une action dissolvante aussi forte sur eux. Souvent il est très avantageux dans les pays bas ou humides, de prendre pour le campement le voisinage des rivières, où le séjour est rarement malsain, attendu que l'humidité du terrain voisin est attirée vers le lit de la rivière ; que l'eau courante agit en ventilateur, et que de grandes quantités d'acide carbonique y sont absorbées (propriété de l'eau.)

Aussi doit-on recommander aux soldats qui sont dans l'humidité, de faire un usage modéré d'eau-de-vie, de bien se couvrir, et de se tenir en mouvement. Dans une pareille température, il faut relever souvent les factionnaires, et leur procurer quelques moyens pour se mettre à couvert, et ne jamais permettre une longue halte dans un lieu humide, lorsqu'un corps est en marche.

Quand les troupes ont été mouillées par la pluie, en passant quelque rivière à gué ou à la nage, il est de la plus grande urgence, aussitôt qu'elles le peuvent, de quitter leurs habillemens et de les faire sécher. Elles doivent religieusement suivre ceci en arrivant au gîte, et en attendant se couvrir, ne fut-ce qu'avec une chemise, pourvu que ce qui touche leur peau n'ait aucune humidité. Il faut strictement veiller à ce que les soldats ne laissent jamais sécher leurs vêtemens sur eux : outre les effets nuisibles que produit l'humidité, il se peut que son action, en se réunissant à des miasmes contenus dans les étoffes, ou en y dissolvant quelquefois des matières colorantes, soit rendue plus active et plus dangereuse.

Lorsque l'armée entre en cantonnement ou en

garnison, on doit chercher à donner, autant que faire se peut, pour le quartier des troupes, des lieux secs et un peu élevés, et qui soient éloignés des marais, des eaux stagnantes, des forêts épaisses, et autres endroits humides. C'est surtout pendant les temps d'humidité qu'on n'y saurait assez veiller; ces précautions ne sont pas, ou sont peu nécessaires pendant un hiver rigoureux, qui supprime l'humidité et l'action nuisible des marais; mais on ne doit pas toutefois, pendant cette dernière saison, négliger de visiter les habitations que les militaires vont occuper, et se rappeler que la chaleur dégage l'humidité qui existe dans les murailles des appartemens, surtout s'ils n'ont pas été occupés depuis long-temps. Si les troupes sont logées chez les habitans, on ne peut y veiller qu'indirectement, mais on a moins aussi à redouter les mauvais effets de l'humidité dans des maisons qui ont été long-temps habitées.

Il est du devoir des chefs de se joindre aux officiers de santé pour examiner si les casernes destinées pour loger les militaires ne sont pas humides. Dans le cas d'impossibilité d'avoir des lieux convenables, comme nous venons de le conseiller, on doit prendre la précaution, avant d'y laisser entrer les troupes, de faire sécher ces

lieux au moyen du feu, et ordonner de mettre en œuvre les moyens généralement connus pour sécher les entours; faire distribuer aux soldats une bonne fourniture de lit; rejeter le rez-de-chaussée, et prendre les étages élevés pour le casernement : ce point est très essentiel à observer dans les pays humides, tels que la Hollande, etc.

Par rapport à l'humidité nous recommandons encore de défendre sévèrement aux soldats de dormir la nuit dans des chambres avec les croisées ouvertes : ils ont souvent cette mauvaise habitude pendant l'été quand la chaleur est forte, tandis que c'est alors, comme nous l'avons déjà dit, que l'humidité est la plus redoutable. Nous blâmons cet usage, autant que nous insisterons par la suite sur l'utilité de renouveler constamment l'air.

Tout ce que nous venons de dire, relativement aux précautions à prendre contre l'humidité des casernes ou autres habitations militaires, s'applique nécessairement aux établissemens des hôpitaux. Nous aimons à croire que les officiers de santé s'appliqueront particulièrement à l'exécution de toutes les mesures qui y ont rapport.

L'air atmosphérique peut s'altérer dans sa composition; et l'atmosphère, comme nous

l'avons déjà dit, est susceptible de tenir en dissolution des miasmes plus ou moins nuisibles à la santé : ainsi ce fluide est sans cesse vicié par la respiration des animaux, par la combustion, par la volatilisation de plusieurs substances, par l'émanation des matières en putréfaction, etc. ; phénomène qui ferait bientôt de l'atmosphère un foyer de putridité, si les végétaux particulièrement n'exhalaient pendant le jour, surtout quand ils sont exposés au contact des rayons du soleil, des quantités considérables de gaz oxigène, qui paraît décomposer ou au moins corriger les miasmes nuisibles.

L'air atmosphérique est toujours plus ou moins altéré, toutes les fois qu'un grand nombre d'animaux se trouvent enfermés dans un même lieu. A chaque expiration de l'air qu'on a inspiré, la proportion de l'oxigène diminue ; l'acide carbonique augmente en raison de 0,13, et l'azote paraît rester dans sa proportion. A cet air expiré se joignent cette vapeur aqueuse, connue sous le nom d'humeur de la transpiration pulmonaire, les exhalaisons des corps des animaux, et en raison de 0, 1 ou 0, 2 d'hydrogène, (*a*).

(*a*) L'hydrogène est un gaz méphitique, appelé inflammable, qui brûle au moyen de l'oxigène avec flamme

L'oxigène, se fixant dans les combustions, est absorbé par ce phénomène; il dégage des charbons et des braises dans l'état d'ignition de l'acide carbonique, d'où naissent les asphyxies qui surviennent à des hommes qui s'endorment à côté des charbons allumés, dans des lieux où l'air n'a pas assez de courant. C'est donc bien à-tort que les anciens ont voulu purifier l'air, pendant des épidémies meurtrières, au moyen de feux allumés sur les places publiques.

Chaque fois que le gaz oxigène éprouve une certaine diminution dans sa proportion, la respiration devient non-seulement pénible, haletante et suffocative, en raison de cette diminution; mais lorsque l'azote et l'acide carbonique sont dominans, ils produisent des maladies nerveuses et des asphyxies; et lorsque la propor-

---

et explosion, qui peut se rencontrer accidentellement dans l'atmosphère à de très grandes quantités, par suite de la décomposition des corps dans les marais et dans les eaux stagnantes, et qui, étant plus léger que les autres substances atmosphériques, se porte aux confins de l'atmosphère, où étant enflammé par l'électricité, il cause ces étoiles tombantes, ces globes de feu, ces traînées de lumière, que l'on observe dans les grandes chaleurs. C'est de ce gaz que résulte le tonnerre, sur lequel on a fait tant de conjectures.

tion d'oxigène se trouve diminuée jusqu'à 6 à 7 centièmes, la suffocation se déclare déjà.

Rien ne saurait être plus dangereux, rien ne saurait être plus nuisible à la santé, qu'une atmosphère chargée d'émanations, surtout de celles qui se forment par des animaux renfermés dans un lieu où l'air n'est pas assez renouvelé. L'effet de ces miasmes est plus malsain que celui de ceux qui s'exhalent des substances en putréfaction, parce qu'aux exhalaisons qui s'émanent des corps vivans, se joint cette grande altération de l'air par la respiration. Combien n'est-il pas malsain de s'exposer dans de vastes assemblées, telles que les spectacles, les églises, les bals, etc., lorsqu'on n'y laisse pas pénétrer librement l'air?

L'action d'une atmosphère chargée de miasmes qui s'exhalent des corps des animaux et des substances en putréfaction, donne naissance à cette fièvre tour-à-tour désignée sous le nom de fièvre d'hôpital, des vaisseaux, des prisons, des camps et des armées, fièvre putride, etc. (*fièvre asthénico-nerveuse essentielle* (*a*). La dyssenterie ner-

(*a*) Dans différens mémoires, j'ai cru devoir me servir de cette dénomination, de préférence à toute autre, attendu que la cause prochaine de cette fièvre est une faiblesse du système nerveux.

veuse nous paraît aussi avoir quelquefois pour cause occasionelle l'action de ces miasmes. Voilà pourquoi il est très commun de voir ces maladies faire des ravages dans un camp où on ne prend pas les précautions nécessaires pour prévenir l'effet de l'altération de l'air, causée par tant d'hommes ou d'animaux ; et qu'on voit immédiatement cesser ces maladies, après avoir changé de position. Il est également très commun de les voir faire des ravages dans les garnisons où l'on fait habiter ensemble un grand nombre de troupes ; et de voir ces affections dans les hôpitaux encombrés de malades. On les voit encore régner beaucoup parmi les hommes détenus dans les prisons, lorsqu'on est assez insensible pour choisir à cet usage des trous obscurs et très étroits. Sur ce dernier objet il nous paraît qu'il est de la plus grande importance de fixer les yeux des supérieurs, et de les engager à prendre toujours pour prisons de grandes salles bien éclairées, où la plus sévère propreté et le renouvellement de l'air soient entretenus, surtout quand il s'agit d'y enfermer des hommes qui ne sont pas criminels; et même pour ces derniers l'humanité commande plus ou moins d'égards, car l'abus des cachots empestés peut faire naître souvent le germe d'une maladie contagieuse, qui se propage aux hommes d'une grande étendue de pays, et peut, par-là,

porter les plus horribles atteintes à la société.

Les végétaux d'une odeur forte et d'une nature très volatile rendent, par leurs émanations dans un lieu où l'air n'est pas suffisamment renouvelé, l'atmosphère très dangereuse, et quelquefois il en est résulté des asphyxies, ou des sommeils mortels. On a remarqué ces effets sur des hommes qui s'étaient endormis dans du houblon, sous l'ombre du noyer, et dans des chambres fermées où étaient des fleurs de lys, de tilleul, des roses odorantes, du lilas, des iris, ou autres plantes très aromatico-volatiles. La police militaire doit veiller à cet objet dans les habitations militaires. Il faut aussi prendre les précautions nécessaires pour le dégagement des gaz que fournissent les substances végétales et animales en fermentation, et dont la plus grande partie est de l'acide carbonique. On connaît généralement combien il est dangereux de descendre dans des caves où le vin ou la bierre sont en fermentation, ainsi que dans des fosses d'aisance.

L'air peut devenir également nuisible à la santé, par des émanations minérales : ce qui rend souvent dangereux l'air qu'on respire dans des mines, et auquel les mineurs et les sapeurs peuvent dans quelques cas être exposés, en travaillant pour le siége des places fortes. Afin de

parer aux accidens, il est essentiel qu'on fasse construire des ouvertures par où l'air intérieur puisse se renouveler (*a*).

Au sujet des émanations minérales, nous remarquerons qu'on doit faire attention aux vapeurs qui se dégagent de la houille en ignition, surtout de celle du pays de Liége. Ces vapeurs deviennent périlleuses dans les chambres où les cheminées ne tirent pas assez. Il serait préférable de se servir du bois en chauffage, si les circonstances économiques le permettaient.

Dans tous les cas, il ne faut jamais perdre de vue le danger que produit l'air altéré dans sa composition, ou chargé de miasmes; car les maladies les plus meurtrières, comme nous l'avons déjà dit, peuvent en être la suite. Pour en éloigner les mauvais effets, on doit toujours veiller à ce que l'air circule librement partout; employer des ventilateurs, dans les lieux

---

(*a*) Cette même précaution est nécessaire, lorsqu'on travaille dans des mines où il n'y a pas d'émanations minérales; car l'air est toujours malsain dans des lieux souterains, par défaut de lumière, par les vapeurs humides qui se dégagent du terrain, et par l'altération que ceux qui y sont font éprouver à l'air, par la respiration et par leurs exhalaisons.

très habités par les troupes; ne jamais demeurer long-temps dans le même camp, et s'approcher autant qu'il est possible du sage précepte qu'a énoncé Végece dans son ouvrage (*De Re militari*), et qui est le changement fréquent des camps, (*castra mutanda*). Cette utilité, reconnue par tous les grands tacticiens, et recommandée par tous les savans médecins d'armées, devient de la plus grande nécessité dans le cas d'épidémies, après les combats, si les cadavres ont resté long-temps sur le champ de bataille sans être inhumés, et dans les climats marécageux, ou autres de nature malsaine.

On doit ordonner aux soldats qu'ils renouvellent l'air dans leurs tentes, en soulevant la toile plusieurs fois par jour; et même au lieu de cela, les faire abattre tout le matin, depuis six jusqu'à neuf heures durant le beau temps, si les circonstances ne s'y opposent pas. En garnison, il faut exiger d'eux, qu'ils ouvrent souvent les croisées de leurs chambres, même en hiver malgré le froid; car le renouvellement constant de l'air est plus nécessaire que la chaleur. Les sous-officiers doivent être chargés spécialement de faire mettre ceci en exécution.

Les officiers-de-santé doivent de même avoir le plus grand soin de maintenir la salubrité de

l'air dans les salles des malades, où il est plus susceptible de se corrompre que partout ailleurs : on doit, à cet effet, mettre scrupuleusement en usage tous les moyens mécaniques et chimiques généralement connus.

Les chambres des casernes ou autres destinées aux logemens militaires, particulièrement les salles des hôpitaux, doivent être très éclairées; le plafond en doit être élevé; et pour entretenir le courant de l'air, il faut que les fenêtres soient spacieuses et opposées l'une à l'autre; qu'on construise dans le plafond de chaque chambre ou salle, une ouverture qui au moyen d'un tuyàu soit en communication avec l'air extérieur ; que les cheminées soient placées à l'extrémité de chacune des chambres, et surtout qu'elles tirent bien. Dans ce dernier cas, outre l'avantage d'attirer l'air et de le renouveler, il s'ensuit encore que les soldats ne souffrent pas des vapeurs qui se dégagent des combustibles: voilà pourquoi les cheminées sont préférables aux poëles; mais si l'on se sert de ces derniers, on doit, pour faciliter la circulation de l'air, les disposer de sorte que leur bouche soit placée dans l'intérieur des appartemens.

Il est d'importance qu'on ne souffre jamais

qu'un grand nombre d'hommes habitent dans un même lieu : il faut que le local soit par son étendue proportionné à leur nombre, de façon qu'il laisse à chacun une masse d'air suffisante toujours salubre. Ceci devient encore d'une plus haute importance, lorsque ces hommes sont malades. Aussi ne doit-on jamais établir de très grandes casernes et de très vastes hôpitaux dans le seul but d'y renfermer un nombre considérable d'hommes, au lieu de les disséminer sur plusieurs points.

Il est de la dernière nécessité d'éloigner des chambres des casernes et des hôpitaux les latrines, qu'il faut faire entretenir dans la plus grande propreté, et les faire construire ensorte que leur odeur n'incommode jamais. On doit éloigner de même les vapeurs qu'exhalent les urines, et autres ordures.

Lorsqu'une armée est campée, on doit faire creuser des fosses à plusieurs pieds de profondeur, pour recevoir les matières excrémentitielles. Ces fosses doivent être placées à l'extrêmité du camp, de façon que les exhalaisons ne s'y fassent pas sentir. On y fera jeter, une fois par jour, pour prévenir les émanations fétides, quelques couches épaisses de terre, jusqu'à ce que ces fosses soient remplies à cinq-

six pieds ; alors, il faut les bien couvrir de terre, et en creuser de nouvelles. L'avantage de cet avis n'a pas été méconnu par Moyse, qui, dans son camp, ordonnait aux Israélites, pour satisfaire aux besoins naturels, d'aller dans un lieu hors du camp, y faire un trou dans la terre, et le reboucher après s'être soulagé (*a*). Les Turcs de nos jours agissent, dit-on, encore à-peu-près de même.

On doit aussi faire enlever très souvent le fumier des chevaux et autres immondices, qui peuvent se rencontrer dans les camps et dans d'autres endroits habités par les troupes. On doit exercer une surveillance très rigoureuse sur l'enterrement des cadavres; ordonner de les faire inhumer immédiatement après les vingt-quatre heures de mort, surtout dans les temps d'épidémies et dans des champs de bataille pendant les grandes chaleurs ; les faire couvrir à cinq-six pieds de terre, et plus profondément encore lorsqu'on met plusieurs cadavres ensemble. On choisira pour le lieu d'inhumation un endroit suffisamment écarté des habitations.

On doit veiller à ce que les boucheries, les voiries et les bestiaux de toute espèce ne soient

---

(*a*) *Deuteronome*, chap. XXIII.

placés qu'aux extrémités du camp, et ne jamais tolérer enfin qu'aucune substance animale ou végétale en putréfaction soit à portée des logemens militaires. Aussi ne doit-on jamais établir le séjour des troupes dans le voisinage des mines d'une nature nuisible, telles que celles de soufre, d'arsenic, etc.

Avant de terminer cette section, nous jeterons un coup-d'œil rapide sur les vents et sur leurs effets, qui peuvent influer sur la santé des gens de guerre.

Nous avons dit dans la dissertation précitée, que l'air jouit d'un mouvement de translation, par lequel une certaine portion de l'atmosphère est poussée d'un lieu dans un autre, avec une vîtesse plus ou moins grande, et dans une direction déterminée. De-là naissent les vents, qui ont été appelés *généraux* ou *constans*, quand ils soufflent toujours du même côté; *réglés* ou *périodiques*, quand ils soufflent dans des temps marqués d'un point de l'horizon; et *variables*, quand ils n'observent aucune règle par rapport au temps, à la direction et à la durée (*a*).

Les vents agissent sur notre système d'après

(*a*) P. 8.

les qualités de l'air, et varient dans leur action, suivant les divers degrés de température, d'humidité, et enfin suivant que l'air est salubre ou insalubre. C'est de-là que les vents causent des effets différens sur l'organisme, d'après les points cardinaux d'où ils soufflent, et d'après les localités. Mais observons que l'action que produisent les vents exerce une plus grande activité selon leur violence plus ou moins vive, parce qu'ils appliquent une masse d'air plus grande sur la surface du corps, et agissent en comprimant ; donc, nous pensons qu'il ne serait pas difficile aux chefs, d'après ce que nous avons dit antérieurement sur l'air, d'établir des règles nécessaires pour mettre leurs subordonnés, dans tous les cas possibles, à l'abri du mauvais effet des vents ; mais il nous reste encore à faire une remarque, c'est qu'outre les effets que peuvent produire les vents d'après les qualités de l'air, ils possèdent encore une autre action, qui se rapporte à l'impétuosité avec laquelle ils agissent sur l'homme. Personne n'ignore que les vents impétueux gênent la respiration, qui devient courte et laborieuse ; et si l'on restait exposé long-temps à cette impétuosité, on serait sujet aux engorgemens du sang dans les poumons, d'où peuvent résulter des péripneumonies et des hémoptysies, que nous avons eu

occasion de voir sur des individus qui s'étaient livrés à l'action des vents impétueux. Or, il suit de ce que nous venons de dire, que les chefs doivent toujours tâcher, lorsqu'il s'agit d'exposer les troupes à une telle agitation atmosphérique, de ne pas les y tenir trop longtemps.

Nous remarquerons, en dernier lieu, que les vents, quoiqu'apportant quelquefois de l'insalubrité, sont d'une très grande utilité pour modérer l'ardeur du soleil et pour chasser les vapeurs ou émanations nuisibles. C'est du moyen des vents qu'il est bon de profiter pour renouveler ou purifier l'air dans l'intérieur des habitations, et dont la police militaire ne doit pas manquer de tirer cet avantage, toutes les fois qu'il est possible.

SECONDE SECTION.

De la Nourriture.

LA nature a donné à l'homme deux sensations, par lesquelles il est averti du besoin de réparer les pertes que le corps éprouve à chaque moment de la vie : la première lui indique l'usage des alimens, et la seconde celui des boissons (*a*).

Ce n'est que des règnes végétal et animal que nous pouvons tirer des substances pour nous nourrir, parce que ce n'est que dans ces deux règnes que nous trouvons des matières qui peuvent s'assimiler à notre propre substance. Le règne minéral ne peut fournir que des assaisonnemens.

Les alimens tirés du règne animal sont plus nourrissans et donnent aux organes un plus grand degré de forces que ceux tirés du règne végétal; preuve que nous offrent les animaux carnivores.

(*a*) Pour rester fidèle à notre plan, nous ne voulons pas envisager cette section sous ses différens rapports avec la Physiologie : nous renvoyons les curieux aux savans Élémens physiologiques de Richerand. Voyez *fonctions assimilatrices*, t. I.

Un large usage des chairs donne une grande énergie au physique et au moral ; il communique à ce dernier une espèce de férocité, dont le fameux J. J. Rousseau n'a pas oublié de parler (*a*).

C'est une vérité démontrée que la nourriture des viandes produit une excitation plus forte dans notre organisme que celle des végétaux, et que les chairs développent plus de chaleur par la digestion ; ce qui rend l'usage de ces dernières préférable dans les climats du nord et dans les saisons froides. Mais il est bon d'observer que, pour que la digestion, cette fonction importante, s'opère avec facilité, la nourriture doit être appropriée au degré des forces vitales ; suivant que nous avons eu occasion de remarquer déjà, qu'un homme faible ne peut pas supporter autant de stimulus qu'un homme robuste : par exemple, gorger d'alimens un individu exténué par la faim, ce serait exposer sa vie au dernier danger ; on ne doit le rappeler qu'insensiblement à son état naturel de forces.

D'après ce que nous venons de dire, il n'est pas étonnant de voir que, dans les contrées méridionales et dans les saisons chaudes, on mange fort peu, et qu'on préfère la nourriture végétale, qui, par son action d'excitation

(*a*) Emile, liv. 2.

inférieure, s'accorde plus aisément avec la constitution des hommes qui habitent sous une température élevée. Chez eux, les organes digestifs sont dans une sorte d'abattement, par la raison que leurs forces, sans cesse appelées à la peau, sont détournées de ces viscères; tandis que nous voyons au contraire les habitans des pays septentrionaux, dont les forces sont plus concentrées à l'intérieur, préférer la nourriture des viandes, et avaler à chaque repas une grande quantité d'alimens chauds.

Les chairs sont d'autant plus fortifiantes, suivant les animaux desquels on les tire. Par exemple, la viande des animaux adultes, de ceux endurcis dans l'activité, de ceux qui vivent en plein air et dans des régions chaudes, produit un degré d'excitation plus fort dans notre organisme, que celle des animaux qui ont été élevés dans un genre de vie opposé : ou pour nous expliquer d'après les termes de l'art, les chairs les plus excitantes sont celles qui sont les plus carbonisées et azotisées.

Parmi les substances alimentaires du règne végétal qui nourrissent le plus, sont celles qui contiennent beaucoup de fécule amylacée, parce que c'est la partie la plus nutritive des

plantes. Elle existe très abondamment dans les racines tubéreuses, telles que les pommes-de-terre, le salep, etc.; ainsi que dans les graminées, comme les grains du froment, du seigle, de l'orge, du blé noir, du riz, du millet, de l'avoine, etc.; ce qui rend ces végétaux si précieux à la nutrition de l'homme. On peut en tirer les plus grands avantages pour la nourriture. L'amidon et le sucre, ces deux matières végétales sont reconnues être extrêmement nutritives. Dans la mémorable retraite de Moscou, mon unique nourriture n'a consisté, pendant trois semaines, que dans quelques livres de sucre; tandis que plusieurs de mes compagnons d'infortune se soutenaient parfaitement bien avec des bouillies d'amidon.

Parmi les substances végétales qui affaiblissent le plus notre organisme, sont celles d'un caractère acide. Leur usage débilite, en raison de leur acidité plus ou moins vive.

L'homme est pour ainsi dire *omnivore*. Il serait absurde de vouloir établir avec précision le genre et la quantité des alimens dont il doit se servir, pour obvier aux pertes qu'éprouve le corps. Quant au genre d'alimens, il faut dans l'état de santé se rapporter plus ou moins à l'appétit,

que la nature nous donne comme un avis de pourvoir à nos besoins ; et quant à la quantité, la principale règle qu'on doive suivre consiste à éviter les extrêmes, c'est-à-dire, à ne manger ni trop ni trop peu, ce que la nature nous indique encore si bien. Une grande portion d'alimens fatigue l'estomac, d'où résultent des indigestions, tandis qu'une petite portion convenable se digère mieux, et s'assimile plus aisément à notre substance. Mais aussi, quand on prend les alimens dans une trop petite quantité, l'organisme tombe dans la faiblesse et dans l'épuisement.

L'homme a besoin de prendre aussi des boissons. Son sang, privé de sérosité par la transpiration insensible et par les exhalaisons intérieures, doit être incessamment délayé par l'introduction de parties aqueuses, qui tempèrent son activité, comme le remarque parfaitement le célèbre Richerand (*a*). C'est d'après la privation de cette sérosité, que nous vient en plus grande partie la soif, qui est vive si cette déperdition a été grande, comme nous le remarquons après des sueurs abondantes. Aussi les boissons, en facilitant la dissolution des alimens solides, favorisent la digestion; et plus les subs-

---

(*a*) Ouvrage cité, t. I., chap. I., art. *soif.*

tances alimentaires dont on fait usage sont sèches, plus le sentiment de la soif se fait éprouver.

Les boissons sont utiles ou nuisibles, suivant leur qualité et leur quantité. Par exemple, la qualité diffère d'après leur composition : ainsi, l'eau étant la base de nos boissons ordinaires, produit des effets différens sur l'organisme, selon les principes qu'elle contient; l'eau de puits qui est pure jouit d'une certaine action stimulante, en proportion des sels dont elle est chargée, et par la présence de l'air qu'elle tient en suspension. C'est ainsi que le vin est plus ou moins excitant, en raison que l'alcohol, ce stimulant pénétrant, entre dans sa composition; et c'est ainsi que les boissons acides sont débilitantes, en proportion que l'acide y domine.

Déterminer la quantité des boissons dont l'homme doit faire usage, est un article qui présente pour notre sujet une infinité d'obstacles : elle doit varier, suivant la constitution de l'individu, suivant les alimens dont il se nourrit, suivant la qualité des boissons dont il fait usage, suivant les saisons et suivant son habitude; mais posons ici en règle générale, que tout excès est un vice, et que l'intempérance ruine la santé.

La nourriture, aussi essentielle qu'elle est pour notre conservation, est cependant une cause fréquente de maladies. Les irrégularités dans le régime et les alimens dont on fait quelquefois usage, portent souvent les atteintes les plus nuisibles à la santé; ce qui rend cette section de la plus haute importance. Les soldats sont les hommes les plus exposés à ces effets pernicieux. Nombre de fois ils sont dans le cas de pourvoir aux besoins de leurs fonctions assimilatrices, par une nourriture d'un mauvais caractère; quelquefois leur santé est exposée à toutes les injures, soit par excès, soit par défaut de nourriture : ce sont trois grandes sources de maux, trois points très importans à connaître.

Pour les saisir avec exactitude, considérons d'abord si les troupes sont nourries par les habitans, ou si elles vivent de leur ration. Dans le premier cas, il est rare de voir des maladies parmi les gens de guerre, lorsqu'ils ne font pas d'excès; néanmoins, il est très avantageux que les chefs immédiats examinent, de temps en temps, la nourriture bourgeoise, pour s'assurer si elle est d'une qualité saine. Mais un autre objet auquel on doit veiller de plus près, lorsque le soldat est logé chez les bourgeois, c'est qu'étant nourri par eux, il dépense sa paye en

boissons et s'adonne à l'ivrognerie, cette grande source de maux, dont nous aurons occasion de parler dans la section des mœurs.

Dans le second cas, c'est-à-dire quand les troupes vivent de leur ration, la police militaire doit exercer la surveillance la plus active sur cette nourriture. Le premier point auquel elle doit veiller est la distribution qu'on fait aux soldats, qui ordinairement consiste en viande, en pain, en légumes, en sel, à quoi quelquefois on ajoute une certaine quantité d'eau-de-vie. Le second point regarde la manière dont ils préparent leur nourriture. Nous donnerons un coup-d'œil sur les alimens et les boissons dont ils font quelquefois usage, et qui n'entrent pas dans la distribution ordinaire.

Rien n'est mieux vu dans nos climats, pour la santé des militaires, que la distribution des vivres qu'on fait aujourd'hui aux troupes, en leur donnant une quantité déterminée de viande et de végétaux ; car, si l'on ne se nourrissait, dans nos climats, que de viandes seules, on courrait risque d'être la proie d'une foule de maladies ; non pas que la nourriture animale dispose à la putréfaction, comme le soutiennent une grande partie des gens de

l'art, mais parce qu'un trop large usage des substances animales produit dans l'organisme une grande excitation, qui donne lieu, dans les premiers degrés, aux maladies sthéniques ou avec excès de forces, et dans des degrés plus élevés, aux maladies de faiblesse, par l'asthénie indirecte.

Les troupes seraient de même la proie d'une foule de maladies, si elles ne vivaient que d'une nourriture purement végétale, parce que celle-ci, en ne maintenant pas assez les forces, jetterait l'organisme dans la débilité directe, d'où pourraient résulter une foule de maladies asthéniques.

La ration ordinaire qu'on donne pour chaque jour, au soldat bien portant, va depuis une livre et demie jusqu'à deux livres de pain, auquel on ajoute une demi-livre de viande. Cette ration est suffisante, mais aussi nécessaire, pour entretenir la santé des soldats et pour les bien nourrir. Cependant, il serait à désirer qu'on augmentât la quantité des viandes pendant l'hiver, en raison de quatre onces sur chaque ration, et de six à huit, quand les troupes ont des fatigues à subir : nous sommes persuadés que l'exécution de ce conseil est très avantageuse pour soutenir les forces vitales, si une armée fait une expédition dans une saison froide.

Quant à la distribution des vivres, la première règle, à laquelle on ne saurait jamais être trop attentif, est la qualité des alimens. Donc, il est essentiel que les bœufs ou autres bestiaux destinés pour la nourriture des militaires, soient examinés par un vétérinaire-expert, avant d'être livrés à la boucherie, afin de s'assurer s'ils sont sains. On prendra ces mêmes mesures, quand la nécessité obligera de distribuer de la chair de cheval, dont l'usage est bien loin d'être malsain, comme le prétendent quelques médecins à préjugés.

Nous possédons des exemples frappans du danger attaché à l'usage de la viande des animaux affectés de maladies. C'est principalement pendant quelqu'épizootie qu'on ne saurait prendre des mesures assez rigoureuses à cet égard.

Ensuite on doit porter une sévère attention à la viande qu'on distribue; il faut qu'elle soit fraîche. La police des chambrées doit veiller à ce que les soldats ne se nourrissent jamais d'une viande gâtée. Pour prévenir cette corruption, on doit tâcher de régler l'abattage et la distribution.

Dans le cas où l'on distribue aux troupes de la viande salée, ce qui arrive dans plu-

sieurs circonstances, il faut qu'elle ne soit pas trop vieille, qu'elle ne soit pas corrompue, ni rance, comme le porc le devient si aisément, et enfin que son usage ne soit pas continué trop long-temps. Cette dernière observation est de la plus grande importance durant les saisons chaudes, pendant lesquelles on doit éviter, autant qu'il est possible, de distribuer aux troupes de la viande salée. On n'en doit permettre l'usage qu'aux soldats bien portans, et ne jamais souffrir qu'on la distribue aux hôpitaux, auxquels on doit toujours fournir de la viande fraîche de bœuf, de mouton ou de veau, pour en faire de bonnes soupes, nourriture si essentielle aux malades; et à défaut de viande fraîche, tâcher de fournir aux hôpitaux des tablettes de bouillon, qu'on ne devrait jamais laisser manquer dans les approvisionnemens des hôpitaux ambulans et permanens.

Le pain mérite aussi la plus grande attention de la part de la police militaire. Celui qu'on distribue aux soldats, et qu'on appelle pain de munition, est ordinairement fait avec deux tiers de froment et un tiers de seigle, dont la farine et le son sont mêlés ensemble. Il est généralement sain, quand il est bien fait, et qu'il n'est altéré par aucun mélange nuisible.

Mais comme celui préparé avec la farine du blé seul est plus nourrissant, plus convenable à notre nature, et qu'il se digère plus aisément, nous insistons sur ce qu'on fournisse de ce pain aux hôpitaux, autant qu'il est possible.

Comme le pain est d'une si grande importance et d'un usage si général, on ne doit négliger aucune précaution pour prévenir les accidens auxquels une mauvaise qualité de pain peut donner lieu. Il est donc essentiel que le caractère des grains soit examiné, avant de les faire moudre, pour s'assurer s'il est bon, et d'observer scrupuleusement que les grains ne soient pas mêlés de *blé cornu*, *ergot*, ou *seigle ergoté*, qui est une espèce de maladie à laquelle le seigle est sujet, particulièrement dans les terrains marécageux et pendant les années pluvieuses; c'est un vrai poison : s'il s'en trouvait une grande quantité dans les grains dont on ferait usage, on courrait risque de perdre la vie. Il résulte de l'usage de ce blé cornu, des gangrènes sèches aux pieds, aux jambes et aux mains; des convulsions horribles et autres affections nerveuses, qui amènent le plus souvent au terme fatal; il en résulte quelquefois des morts subites.

L'usage du blé peut également devenir dan-

gereux lorsqu'il s'y trouve des grains d'ivraie, qui est un poison très actif, et qui peut produire toutes sortes d'affections nerveuses mortelles. L'ivraie est une plante graminée annuelle, qui se voit quelquefois dans les terres mal labourées, et que les cultivateurs connaissent généralement.

La *nielle*, le *charbon* ou la *carie*, dont le froment est susceptible d'être affecté, peut rendre de même son usage domestique très pernicieux; surtout si l'on use des grains récents, et qu'une grande quantité de nielle entre dans le pain. L'action de ce poison est à-peu-près la même que celle du seigle ergoté, mais semble être un peu moins active.

On doit aussi examiner la farine, chaque fois qu'on la livre à la manutention, et rejeter absolument celle qui s'est moisie dans les magasins; car son usage entraîne des maux formidables : nombre d'observations constatent qu'outre les indigestions qui en résultent, nous voyons des épuisemens, des fièvres nerveuses et autres maladies asthéniques en être la suite.

On doit aussi veiller sévèrement à ce que les fournisseurs ne mêlent jamais à la farine aucune matière étrangère; ce que des four-

bes peuvent faire, pour gagner au poids. Si la nécessité exigeait de mêler à la farine quelqu'autre substance pour faire du pain, on peut alors y joindre avec utilité des pommes de terre ou autres matières amylacées, telles que des châtaignes (*fagus castanea*) qui est un bon nutritif, qui mérite d'être cité ici, et dont on pourrait, quelquefois, tirer de grands avantages dans des cas de nécessité. Au rapport de Xénophon, les Grecs se servaient autrefois de châtaignes en place de pain; aussi nous savons, par le rapport des voyageurs, que quelques habitans du midi se nourrissent presque uniquement de châtaignes.

La police militaire doit être très attentive au pain qu'on distribue aux troupes. Elle est obligée de pourvoir à ce qu'il soit bien cuit; car quand il ne l'est pas assez, il est trop lourd; cela prive le soldat de sa ration nécessaire, épuise ses forces et donne naissance aux indigestions, d'où résultent des diarrhées, des dérangemens dans l'organisme, et la prédisposition à être saisi d'autres causes morbifiques graves, qui souvent environnent le soldat de tous côtés.

Cependant il peut arriver que le pain soit mal cuit, et qu'on soit forcé à le distribuer ainsi

aux soldats, qui le plus souvent sont obligés de le manger : alors, pour parer aux inconvéniens, on doit le couper par tranches et le faire sécher au feu, avant de le distribuer ; ou recommander aux soldats de ne s'en servir que pour des bouillies.

Comme le pain qui n'est pas bien cuit est extrêmement susceptible de se moisir de suite, et qu'on doive entièrement rejeter le pain moisi, et ne jamais en permettre aucun usage, il serait à désirer qu'on cuisît souvent, et qu'on fît des distributions fréquentes ; mais nous savons qu'il y a des cas où il est impossible de suivre ces mesures ; alors nous remarquerons qu'il est très recommandable de fournir aux troupes du biscuit, que le soldat peut emporter aisément avec lui, et qui se conserve même des années. Le maréchal de Saxe faisait un grand cas de cet aliment : en campagne, dit-il, il faut habituer les soldats au biscuit, parce qu'il est sain, et qu'on n'a pas besoin de tant de chariots pour son transport que pour celui du pain (*a*).

Pour faire de bon pain et pour s'assurer de sa qualité, l'expérience a constaté la sagesse des préceptes suivans, que nous avons tirés de l'ou-

---

(*a*) Voyez Mes Rêveries, par le maréchal de Saxe.

vrage du savant professeur Tourtelle (*a*), et que nous ne saurions assez recommander.

« 1.° Le grain pur et de bonne qualité est préférable, quoique plus coûteux que le mauvais ; le pain qu'il rend est moins cher, et d'une meilleure qualité.

« 2.° Le froment et le seigle nouveaux ne sont pas sains, surtout lorsque l'année a été humide ; il convient d'attendre, pour les travailler, qu'ils aient au moins passé l'hiver. C'est d'ailleurs une économie, car le blé et le seigle nouveaux ne donnent pas autant de farine que ceux qui sont vieux.

« 3.° Il ne faut pas faire moudre le seigle et le froment ensemble, parce que le grain du seigle étant plus petit que celui du froment, la mouture ne porte pas également sur l'un et sur l'autre : il vaut mieux ne mêler les farines qu'après qu'elles ont été faites séparement.

« 4.° Lorsque les meules vont trop fort, ou sont trop serrées, le son devient menu comme de la farine, et passe avec celle-ci dans le bluteau : il pèse d'avantage, à la vérité, mais il ne

---

(*a*) Élémens d'Hygiène, t, 2. p. 80 à 84. seconde édit.

fait pas un pain nourrissant; d'ailleurs, le pain qui contient du son, reste humide, et moisit promptement.

« 5.° On peut, au moyen de la mouture économique, retirer huit produits distincts du blé. On obtient de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix livres de farine par quintal.

« 6.° Lorsque le son est trop gros, et qu'on y a laissé trop de farine, il faut le tremper dans l'eau durant une nuit, et passer cette eau dans un linge, avant que de l'employer à faire le pain.

« 7.° Quand le grain n'est pas assez moulu, il en reste dans la farine des morceaux entiers qui sont en pure perte.

« 8.° La farine est meilleure quand elle est faite depuis un mois.

« 9.° Il ne faut pas tenir la farine près des écuries, ni d'aucun endroit d'où s'exhalent de mauvaises odeurs. Il est nécessaire que les sacs de farine soient posés sur des planches et non sur la terre. Il est utile aussi de retourner de temps à autre ces sacs, pour mettre plus à l'air le côté qui était contre la muraille.

« 10.° Lorsque la farine est de bon grain, bien faite et pure, quinze livres prennent sept à huit livres d'eau.

« 11.° Le vieux levain donne un goût aigre au pain.

« 12.° Quand on ne fait pas souvent du pain, il faut tenir le levain très chaudement, pour lui conserver sa force, et le rafraîchir tous les jours, c'est-à-dire, y ajouter un peu de farine et d'eau.

« 13.° Pour bien mettre en levain, on employe plus de la moitié de la farine dont on veut faire le pain.

« 14.° Toutes les eaux potables sont bonnes pour faire le pain; néanmoins on ne doit les verser dans le pétrin qu'à travers un linge. Il est nécessaire que l'eau soit tiède, mais jamais bouillante, pas même en hiver. Lorsqu'on veut faire le pain à l'eau froide, comme en été, il faut le pétrir davantage; de cette manière il est meilleur.

« 15.° Il faut pétrir toute la pâte, jusqu'à ce qu'elle ne tienne plus aux mains. Plus on l'aura pétrie, meilleur sera le pain. Le pétrissage est de la plus grande utilité : ce n'est que

par son moyen qu'on unit intimement la farine, l'air et l'eau, union absolument nécessaire pour l'uniformité et la promptitude de la fermentation.

« 16.° Lorsque la pâte est faite, et qu'on la met lever sous des couvertures, il faut avoir le plus grand soin que celles-ci soient propres : sans cette précaution, le pain contracte une mauvaise odeur, et ne lève pas assez.

« 17.° Les vieux bois, qui ont été peints, sont dangereux pour chauffer le four : ils donnent au pain une mauvaise qualité.

« 18.° Lorsque la pâte est assez levée, il faut enfourner sans délai, autrement la pâte fermente trop et s'aigrit; et veiller à ce que le four ne soit ni trop chaud, ni pas assez, et que la chaleur soit également répandue partout.

« 19.° Les pains trop grands se forment et se cuisent mal.

« 20.° On doit laisser ressuyer et refroidir le pain avant de le manger, non-seulement afin qu'il ne nuise pas, mais encore pour qu'il dure davantage.

« 21.° Le gros pain, ou pain bis, tient le

ventre libre, mais n'est pas bien nourrissant (*a*) : le pain blanc de fine farine, bien séparée du son, nourrit beaucoup et fait peu d'excrémens : celui qui est fait avec le levain, se digère très aisément : le pain azime est plus difficile à digérer, mais il nourrit davantage.

« 22.° Le pain du jour, bien cuit, ou cuit deux fois, qui n'est plus chaud, vaut mieux que le pain de la veille (*b*). La vieille farine fait de mauvais pain.

« Le meilleur pain est celui qui est léger, blanc, troué, fait de bonne farine de froment, ou de froment et d'un peu de seigle mêlés ensemble, bien levé et cuit à propos. Celui qui réunit toutes ces qualités, se digère très aisément, et est très nourrissant. Il convient de le manger non chaud, autrement il se digère moins facilement. »

Quant aux racines ou herbes potagères, telles que les navets, les carottes, les choux, la salade, la chicorée et l'oseille, dont les soldats font, tour-à-tour, usage dans leur nourriture, il nous

---

(*a*) De vict. rat. Lib. 2, Hippocrat.

(*b*) *Ibid.* Lib. 2.

reste à observer qu'elles sont peu nourrissantes (*a*), et qu'on doit recommander aux soldats de ne jamais y faire entrer des herbes ou racines potagères, sans qu'ils les connaissent parfaitement; car nous avons vu des militaires s'empoisonner par la ciguë qu'ils avaient prise pour du cerfeuil (*b*). On a vu des inconvéniens semblables résulter de ce que les soldats avaient fait innocemment usage de plantes vénéneuses. Aussi doit-on faire rejeter, ce que le bon sens commande ordinairement, les racines et herbes potagères qui sont gâtées, et veiller à ce que les soldats ne les employent pas dans leur nourriture : cette dernière attention doit être également portée sur les pommes-de-terre, et sur les légumes, tels que les pois, les fèves, les lentilles et les haricots, dont les soldats mangent souvent.

(*a*) Parmi ces végétaux potagers, les carottes sont les plus nutritives, à cause de la matière sucrée et de la matière amilacée qu'elles contiennent.

(*b*) Dans la campagne de 1812, au mois de juillet, lorsque le 3.e corps de l'armée française était campé à Molotui, je fus appelé chez des officiers portugais attachés à ce corps, qui s'étaient empoisonnés en mangeant une soupe dans laquelle il était entré de la ciguë. Je les ai sauvés heureusement au moyen du vomitif.

Au sujet des pommes de terre et des légumes dont nous avons parlé en dernier lieu, nous avons à remarquer qu'ils sont assez nourrissans, et surtout les pommes de terre, et qu'ils peuvent, dans le cas de nécessité, remplacer la viande. Les légumes sont le plus nourrissans quand ils ont mûri et qu'ils sont secs; étant nouveaux, ils se digèrent plus facilement, mais contiennent peu de parties nutritives. (On peut aussi dans bien des circonstances suppléer à la viande par une distribution convenable de riz, ou par une distribution d'une bonne farine, dont les soldats se font des bouillies.)

La distribution de sel (*muriate de soude*), qu'on fait aux troupes, est très bien vue; on ne doit jamais leur en laisser manquer. C'est un assaisonnement très important pour préparer les alimens, qui, sans ce moyen, n'auraient qu'une saveur fade, et dégoûteraient; de manière que le soldat ne mangerait pas son nécessaire. Quelquefois l'homme de guerre se trouve dans des circonstances où il n'a qu'un peu de graisse et du pain : alors au moyen du sel, il s'en fait une bonne soupe; ce qui lui est beaucoup plus salutaire que ces deux premiers alimens pris séparément; car le proverbe qui dit : *la soupe fait le soldat*, est souvent très bien employé. Il peut

aussi arriver que le soldat n'ait que de la farine pour se nourrir; alors, au moyen du sel, il peut se préparer de bonnes bouillies, qui forment une nourriture très saine, lorsque les ingrédiens ne sont pas de mauvaise qualité, et dont tous les chefs militaires qui ont été de l'expédition de Moscow, auront, comme moi, appris par leur propre expérience, à connaître les bons effets !

En outre, le sel possédant une action excitante sur l'organisme, augmente les forces de l'estomac, et par là, facilite la digestion : bien entendu quand on en use modérément; car tout excitant devient un débilitant, aussitôt qu'il a surpassé les bornes, comme nous avons déjà eu occasion de l'observer.

Nous allons nous occuper actuellement du second point de nos recherches, qui se rapporte à la préparation des vivres qu'on distribue au soldat, et des alimens ainsi que des boissons dont il fait usage, mais qui n'entrent pas dans la distribution ordinaire.

On sait qu'avec la viande qui leur est distribuée, les soldats font la soupe, dans laquelle ils mettent le plus souvent des herbes ou racines potagères, avec un peu de sel. Leur dîner consiste

ordinairement en une soupe, dans laquelle ils ont trempé du pain, en un plat de pommes de terre, ou de légumes, et en un petit morceau de viande pour chaque personne. Leur souper ne diffère pas toujours du dîner; mais souvent il ne consiste que dans une gamelle de pommes de terre, ou de pois, de choux, de fèves, etc. Ce genre de vivre n'est aucunement contraire à la santé, une fois que le soldat y est accoutumé, et quand on lui fournit la ration nécessaire.

Il est rare, en temps de paix, que les soldats soient dépourvus d'une nourriture saine et suffisante, et qu'ils commettent des excès dans leur régime; ce qui fait qu'il est à-peu-près inutile de nous y arrêter. Mais il n'en est pas de même en temps de guerre; tantôt ils sont tourmentés par la disette, et tantôt ils se trouvent dans les excès. Pour parer aux horribles maux que produit la disette, un général, avant d'entreprendre une expédition, est obligé de s'assurer de la subsistance de ses troupes, et de ne négliger aucune précaution à cet égard; aussi un bon souverain doit abandonner tous les projets avantageux, si son armée devait être exposée à ce fléau. Rien n'est plus important pour un général d'armée, disait le grand Frédéric, que de prendre toutes les mesures pour préserver ses troupes de la disette.

Les soldats sont nombre de fois la proie d'une foule de maladies, qui naissent des excès d'alimens et de boissons, lorsqu'ils entrent en pays ennemi; alors il arrive très souvent que ces hommes, ayant vécu pendant quelque temps dans des privations plus ou moins grandes, et étant affaiblis encore davantage par les fatigues de la campagne, commettent les plus grands abus, en se faisant fournir toutes sortes d'alimens et de boissons, que leur fantaisie demande, et dont ils se gorgent, sans réfléchir s'ils peuvent les digérer. Dans des cas pareils, nous avons vu augmenter d'une manière effroyable le nombre des malades dans les armées. Au bout du quatrième et cinquième jour de l'arrivée des armées françaises à Moscow, nous comptâmes huit à dix mille malades, dont les maladies n'avaient presque d'autre cause occasionnelle que le changement subit de privations en un état momentané d'abondance; car les militaires, en arrivant dans cette ville, où ils trouvaient toutes sortes de vivres, étant épuisés par des marches longues et forcées, ayant été long-temps soumis à toutes les privations, et par conséquent étant extrêmement affamés et affaiblis, ils faisaient les plus grands excès dans le boire et dans le manger (*a*).

(*a*) Voyez mes Observations médicales citées, p. 46

Or, pour s'opposer aux maladies auxquelles ce changement peut conduire, la police militaire ne doit jamais tolérer le pillage, et doit tâcher d'entretenir la plus sévère discipline. Lorsqu'on s'empare des vivres de l'ennemi, des distributions convenables doivent en être faites : enfin, en pareil cas, on ne saurait assez inculquer aux gens de guerre, de ne passer qu'insensiblement de l'état de privation à l'état d'abondance, et leur observer combien il est dangereux pour la santé de tomber d'une condition physique dans l'extrême opposé.

En pays ennemi, les chefs doivent être très circonspects avec les vivres abandonnés par l'ennemi, qui, quelque fois, peut avoir été engagé, par des raisons abominables, à les empoisonner. On ne doit donc jamais permettre que les soldats s'emparent de suite de ces vivres, sans que l'on se soit assuré de leur bonne qualité.

Lorsque les troupes en rentrant d'une campagne, après avoir essuyé beaucoup de privations, vont en quartier, on doit observer qu'elles ne montent que par degrés aux habitudes qu'elles suivaient auparavant en garnison. Il est utile de leur conseiller, dans ce cas, de manger peu à-la-fois, et plus souvent dans la journée ; et ainsi de regagner insensiblement leurs anciennes coutumes.

Comme le changement subit dans le régime de se nourrir est une cause si fréquente de maladies, il serait à souhaiter qu'on prît toujours quelques précautions à cet égard pour les nouveaux recrues, qu'on ferait bien de n'accoutumer que graduellement à la nourriture militaire, surtout ceux qui sortent d'une classe aisée, et qui ont été nourris dans l'abondance.

Pour préparer les alimens, le soldat a besoin de bonne eau; elle lui est indispensable. Sur cet objet, nous ne saurions assez interpeller l'attention des chefs, tant pour la préparation alimentaire des soldats, que pour leur boisson, qui ordinairement ne consiste qu'en eau commune.

L'eau existe dans la nature en trois états; savoir, sous forme solide, qui est la glace; sous forme liquide, qui est celle la plus connue, et ensuite sous forme de vapeur ou de gaz; mais cette dernière ne se rapporte pas à notre sujet: même nous avons peu de choses à dire sur l'eau sous forme solide. Nous observerons seulement que la glace récèle les qualités nuisibles de l'eau liquide, et que son usage est en général contraire à la santé, particulièrement en boisson, attendu qu'elle est privée d'une certaine quantité d'air : aussi ne doit-on jamais s'en servir

pour les usages alimentaires, qu'après l'avoir fondue, et agitée un certain temps au grand air.

L'eau sous forme liquide, ou l'eau commune, est utile ou nuisible, suivant ses qualités. Pour qu'elle soit pure et convenable aux besoins de la vie, elle doit être sans saveur, sans odeur, d'une couleur très limpide, d'une pesanteur huit cent cinquante fois plus grande que l'air; elle doit dissoudre le savon, et cuire facilement les légumes. L'eau qui coule sur un terrain sablonneux et quartzeux, et qui est toujours en grand mouvement et en libre contact avec l'air, est celle qui est la plus propre aux usages alimentaires; tandis que l'eau qui coule sur les marbres, les plâtres, la craie, ou celle qui séjourne sur des tourbes, des bitumes, des mines, et dans les endroits où l'air ne circule pas librement, est insalubre; on doit en éviter l'usage, ainsi que des eaux marécageuses, et principalement quand elles sont croupies; car en général, celles qui sont dormantes, outre qu'elles se corrompent par la stagnation, sont toujours plus ou moins remplies des débris de matières végétales et animales, qui leur communiquent un degré d'infection.

Il est de la plus haute importance qu'un général établisse toujours le séjour de ses troupes

à la portée d'une eau salubre et suffisante; importance reconnue et constatée par tous les auteurs qui ont écrit sur l'art militaire. Pour s'assurer promptement si la qualité de l'eau est bonne, le chef d'un corps d'armée, en arrivant dans un endroit où il veut camper, n'a qu'à donner un coup d'œil, pour voir si la santé des habitans est forte, si les animaux du pays sont robustes, et si les végétaux qui couvrent le sol sont vigoureux : voilà des témoignages simples et faciles, qui ne manquent pas de l'instruire sur cet objet. Il doit toujours rechercher les eaux courantes des fleuves et des rivières; elles sont en général salubres. Quand il n'y a pas de rivière à la portée du camp, et qu'on soit obligé de se servir de l'eau des puits, si elle n'est pas pure, on les fera creuser davantage, on y jettera au fond de grosses pierres sabloneuses, et on en mettra sur les côtés; ces moyens sont souvent suffisans, pour la rendre salubre très promptement. Et dans le cas qu'il n'y ait que des lacs ou des étangs, on commencera par les nettoyer, en enlevant toutes les matières végétales et animales susceptibles de putréfaction qui peuvent s'y rencontrer, et on tâchera de donner du mouvement à ces eaux, autant que possible, en leur ménageant des écoulemens, en leur donnant une direction en jets, etc.

Quand les soldats puisent l'eau dans les rivières, spécialement dans celles qui ont peu de courant, il est essentiel qu'ils la tirent dans l'endroit où elle court avec le plus de rapidité; car sur les bords, elle est sujette à se corrompre, surtout pendant les grandes sécheresses, et parce que le courant y rejette les immondices.

Lorsque les troupes n'ont que des eaux de mauvaise qualité en boisson, pour les purifier, nous proposons un procédé qu'on ne doit jamais négliger, si les circonstances le permettent, et qui, parmi tous ceux qu'on a conseillés, nous semble être le meilleur, applicable dans tous les cas, et très propre aux gens de guerre; le voici : on filtre ces eaux, à diverses reprises, à travers un sac ou tout autre appareil analogue, rempli de sable très blanc et pur, auquel on mêle un peu de charbon en poudre. A chaque reprise, on change le sable. On expose cette eau filtrée et on l'agite beaucoup en plein air; puis après l'y avoir laissée déposer quelque temps, on verse le clair dans un autre vase, avec la précaution de le remuer aussi peu que possible, afin de ne pas le troubler. On y ajoute alors une très petite quantité de l'un ou de l'autre acide, jusqu'à produire un goût aigrelet, dans la vue de neutraliser les substances nuisibles que

cette eau filtrée peut encore tenir en dissolution. Avant d'en boire, on doit y mêler un peu d'eau-de-vie, à cause de l'effet débilitant de l'acide. L'eau sera encore plus pure, si avant de suivre ce procédé, on a eu soin de la faire bouillir pendant une demi-heure, ou plutôt jusqu'à ce qu'elle dissolve mieux le savon et amolisse les légumes.

L'ébullition est un puissant moyen pour purifier les eaux, surtout quand elles tiennent en dissolution des matières nuisibles d'une nature volatile. Celles-ci se perdent toujours en plus grande partie par ce procédé. Il est important que les chefs le fassent suivre, chaque fois que le soldat est dans le cas de n'avoir que des eaux de mauvais caractère. Mais comme la coction fait perdre à l'eau l'air qu'elle tient en suspension, et comme l'air lui communique une des qualités salubres, on ne doit se servir, en boisson, de l'eau qui ait subi l'ébullition, qu'après qu'elle soit refroidie, et qu'elle ait été exposée et agitée un certain temps au grand air. Cependant nous savons que les moyens que nous venons de donner pour purifier l'eau, sont rarement employés, et que souvent toutes les mesures de discipline y échouent. En conséquence, il serait fortement à désirer que les chefs ne né-

gligeassent rien, quand les troupes sont dépourvues d'une eau salubre, pour leur procurer de la bierre, du cidre ou du vin; boissons qu'on pourrait encore remplacer, dans ces pays-ci, avec avantage, par une distribution journalière d'un peu de café ou de thé, dont on forcerait le soldat à faire des tisanes, qui lui donneraient une boisson agréable. A ce sujet, nous nous plaisons beaucoup à ajouter, que nous croyons qu'il serait d'une grande utilité de distribuer quelque fois, aux militaires en campagne, du café ou du thé, qui sont de bons excitans, et dont l'usage aiderait extrêmement à maintenir les forces de l'organisme. D'après cela, il n'est pas nécessaire de recommander combien il conviendrait de donner dans les hôpitaux, au lieu de la tisane ordinaire faite avec de l'orge et de réglisse, etc., des tisanes de café ou de thé, excepté aux personnes dont la maladie est sthénique; ce cas est plus rare dans les hôpitaux qu'on ne le pense communément.

Lorsqu'un corps d'armée est en marche, il est souvent très difficile de prendre des précautions, pour parer aux effets d'une eau malsaine. Pour la corriger, on a, tour-à-tour, tant vanté l'addition d'un peu d'eau-de-vie, vinaigre, etc. Il est prouvé cependant que cela ne lui enlève pas

ses mauvaises qualités intrinsèques, et qu'on ne fait que les masquer, en substituant une saveur à une autre ; c'est comme si l'on se servait des parfums pour purifier un air insalubre, ainsi que l'ont parfaitement remarqué plusieurs savans Médecins. Mais nous croyons toutefois que l'acide végétal pourrait convenir dans quelques cas, pour neutraliser les matières nuisibles de l'eau. A notre avis, il serait donc avantageux que les troupes fussent munies d'une certaine quantité de vinaigre, afin d'en mêler un peu avec leur boisson, chaque fois qu'elles n'auront que de mauvaise eau. Nous recommandons pourtant que le soldat soit avare de ce moyen, et ne s'en serve que dans le cas de nécessité, attendu que le vinaigre est un débilitant, dont l'usage pourrait devenir funeste, quand les troupes sont épuisées par des fatigues, quand elles sont exposées à l'humidité, au froid et à des chaleurs accablantes. Nous sommes loin de regarder en général le vinaigre aussi utile et aussi sain aux gens de guerre, que les Romains l'ont cru, et d'après eux une grande partie des Médecins militaires et des Tacticiens.

L'eau très froide est dangereuse en boisson : telle est souvent celle des fontaines, des puits, etc. Dans ce cas, il ne faut en boire qu'avec la

plus grande modération, et qu'après avoir apaisé un peu sa qualité froide, par des moyens appropriés.

A l'égard de la nourriture des troupes, un article très essentiel, sur lequel on doit porter une grande attention, est celui des vaisseaux dans lesquels on prépare les alimens, et dans lesquels on les sert, si l'on veut mettre les soldats à l'abri du danger de l'empoisonnement, que peuvent causer les ustensiles de cuisine qui sont faits de plomb, de cuivre, d'étain. Le plomb dans l'état d'oxide ou de sel est un poison horrible ; il occasionne cette colique effrayante, appelée *colique des peintres*, *colique de Poitou*, *colique de plomb*, etc. Il en est de même du cuivre, qui dans l'état d'oxide ou de sel est un poison des plus violens. Lorsqu'on se sert, dans la cuisine, des ustensiles faits de ces deux métaux, on ne saurait prendre assez de précautions, attendu qu'ils ont une attraction si grande pour l'oxigène, qu'ils s'oxident même à l'air, à toute température.

L'étain dont on se sert pour étamer le cuivre, et par lequel on croit communément prévenir les dangereux effets de ce dernier, n'est pas sans le plus grand danger, puisqu'il est démontré, par une foule de savans chimistes, que l'étain le plus fin contient le plus souvent de l'arsenic et

du plomb. Au surplus l'étain, à cause de sa grande fusibilité, laisse toujours à craindre qu'il ne se fonde, et qu'il ne laisse le cuivre à découvert. Or, pour garantir la vie des soldats des dangers auxquels ces métaux peuvent les exposer, nous ne saurions assez insister sur l'utilité d'établir une loi qui bannisse entièrement de la cuisine militaire les ustensiles de ces métaux, et même de celle des logemens bourgeois que les soldats occupent.

En temps de paix et dans tous les hôpitaux permanens, la cuisine militaire peut se faire avec des pots et des casseroles de terre vernissés, qui sont peu coûteux; au lieu qu'en campagne elle peut se faire avec des ustensiles en fer blanc. Nous observons toutefois que les pots de terre vernissés ne sont pas toujours exempts de danger, parce que leur vernis est fait communément en oxide vitreux de plomb, qui est un poison, et qui quelquefois se fond et se mêle aux alimens. Nous formons donc des vœux pour que le gouvernement prenne une mesure générale par laquelle il soit ordonné aux potiers de ne jamais employer pour la couverte des poteries, d'autre vernis que du blanc, qui a pour base l'oxide d'étain, et dont il n'y a rien à craindre pour la santé; ou de se servir, pour celle des poteries

communes, des oxides de fer, qui commencent à être beaucoup en vogue.

En dernier lieu, nous donnerons un coup-d'œil sur les alimens et les boissons dont les soldats font usage et qui n'entrent pas dans leur nourriture ordinaire. Ce sont les fruits et les boissons spiritueuses : les premiers, qui en général ne soutiennent pas les forces de l'organisme, ne sont pas préjudiciables à la santé, à moins qu'on n'en abuse, qu'ils ne soient pas parvenus à leur parfaite maturité, qu'ils soient gâtés, ou qu'ils soient d'un caractère très acide. Plus ils se rapprochent de ce dernier caractère, plus ils sont débilitans. Les fruits sucrés ou d'une saveur très douce conviennent le mieux.

Nous convénons, avec quelques hommes de l'art, que c'est à tort qu'on a fréquemment attribué à l'usage des fruits plusieurs épidémies dysentériques ; nous observerons pourtant qu'il n'est pas moins vrai, et qu'il est même clairement prouvé par l'expérience, qu'un usage immodéré des fruits peut donner naissance à des cours du ventre. Il faut donc qu'on n'en mange qu'avec modération, et qu'on choisisse toujours ceux qui sont bien mûrs et qui ne contiennent pas beaucoup d'acidité.

Pour ce qui regarde les boissons spiritueuses,

nous ne suivrons pas l'exemple de tant d'autres qui blâment et interdisent généralement leur usage, parce qu'il est souvent très recommandable, même dans quelques cas nécessaire, pour relever et entretenir les forces vitales des gens de guerre, quand ils ont des fatigues à essuyer, et qu'ils doivent se livrer au froid, à l'humidité et à de grandes chaleurs. Cependant il est très important pour la santé de ne contracter aucune habitude de ces boissons. Aussi recommandons nous spécialement que leur usage soit toujours modéré. Il faut qu'on consulte la nature en s'en servant, et qu'on n'en fasse aucun excès; car aussitôt qu'on en abuse, elles cessent d'être salutaires et deviennent de vrais poisons.

Parmi les boissons spiritueuses, celles où les principes excitans sont réunis dans de justes proportions à l'eau qui leur sert de base, sont généralement les plus convenables à la santé. Le vin mérite d'occuper ici le premier rang. Il serait bien à désirer qu'on en distribuât, de temps à autre, aux soldats, surtout lorsqu'ils sont en campagne; aussi doit-on toujours tâcher de ne jamais en laisser manquer aux hôpitaux (*a*). Cette boisson stimule l'organisme,

(*a*) Le vin est dans les hôpitaux une ressource dans

et lui communique en même-temps des parties nutritives. Elle possède ces vertus d'autant plus qu'elle est le produit d'un climat plus chaud. Par exemple, les vins d'Espagne tiennent la première place parmi ceux qui sont fortifians; ensuite viennent ceux de France, qui le sont aussi tous plus ou moins; et enfin ceux du Rhin, dont la plupart le sont beaucoup moins: même parmi ces derniers il y en a qui donnent peu ou point de forces, tels sont les vins acidules.

Les vins de France sont ceux qui conviennent le mieux pour la distribution aux troupes, surtout les vins rouges, qui en général sont plus ou moins confortatifs. Mais il faut que la fermentation soit tout-à-fait passée. On doit empêcher que les soldats ne boivent de vins qui n'ont pas encore fermenté, ainsi que de ceux qui sont dans la fermentation.

Par rapport au vin, nous avons à faire une autre remarque des plus importantes : il arrive

---

laquelle le Médecin trouve souvent un médicament héroïque pour le traitement des maladies asthéniques, et par laquelle on peut suppléer très fréquemment à un tas de drogues insignifiantes, dont plusieurs sont plus coûteuses que le vin et en grande partie dégoûtantes pour les malades.

qu'une infâme méchanceté engage des marchands à le falsifier de diverses façons, ce qui peut porter les plus terribles atteintes à la santé.

Le plus horrible moyen que l'homme atroce peut employer, et sur lequel il nous importe le plus de fixer l'attention de la police militaire, est celui de mêler au vin des préparations de plomb, telles que la litharge (*oxide de plomb semi-vitreux*), de céruse (*oxide de plomb blanc*), ou de sucre de saturne (*acetate de plomb*). Il résulte de cette falsification l'empoisonnement avec les accidens les plus graves, tels que le miséréré, le cholera-morbus, et particulièrement cette effrayante maladie appelée colique des peintres, de Poitou, de plomb, etc. Des marchands fourbes se servent de ces poisons pour rétablir les vins qui tournent à l'acidité. Afin de découvrir promptement si l'on a falsifié cette boisson avec des préparations de plomb, on n'a qu'à y verser un peu de hydrosulfure de potasse en liqueur : quand le précipité qui en résulte est brun ou noirâtre, cela prouve le fait; tandis que s'il est blanc ou s'il n'est coloré que par le vin, c'est une preuve du contraire.

Une autre fraude qui est quelquefois employée, quoique beaucoup moins dangereuse que celle

dont nous venons de parler, c'est de dissoudre dans les vins de l'alun (*sulphate d'alumine et de potasse*), pour empêcher qu'ils ne tournent à l'aigre, ou pour lui procurer une plus belle couleur. Cette falsification peut être nuisible à la santé, si une forte dose de ce sel a été mêlée au vin. Cette fraude peut être découverte, en prenant quelques gouttes d'une dissolution de mercure par l'acide nitrique, et en les jetant dans le vin; ce qui décompose l'alun, et forme du nitrate d'alumine et du sulfate de mercure.

La chaux vive est aussi quelquefois mêlée aux vins, pour leur donner une belle couleur de rubis, ou pour améliorer ceux qui ont tourné à l'acidité. Cette méthode peut avoir de même des inconvéniens pour la santé, lorsque la chaux a été employée à forte dose. On peut reconnaître cette fraude très facilement, en versant du vin sur une assiette qu'on laissera quelques jours exposée au contact de l'air; alors s'il contient de cet alkali, il se forme à la surface une pellicule mince.

Il peut arriver aussi que le soufre, dont on se sert pour conserver les vins blancs, ou afin de faire passer pour vieux ceux qui sont nouveaux, soit employé à une grande dose; ce

qui peut rendre leur usage très nuisible. Le vin qui est surchargé de ce corps est extrêmement enivrant, et donne lieu au mal de tête, à une grande soif, à des diarrhées, etc. On peut découvrir promptement et très facilement si le vin en contient une trop grande quantité : on n'a qu'à y mettre un morceau d'argent; il y noircit de suite. On peut faire la même expérience avec une coque d'œuf, sur laquelle la présence du soufre produit le même effet.

Les vins sont souvent frelatés avec de l'eau; cette fraude est la plus innocente : heureux si c'était la seule en usage ! Elle peut être ordinairement découverte par la dégustation; ou on n'a qu'à verser du vin sur de la chaux vive, et s'il la dissout promptement, c'est une preuve qui constate cette altération.

Sur les falsifications du vin ou d'autre liqueur spiritueuse, l'on doit exercer la plus grande surveillance; car les soldats y sont exposés de toutes les manières, plus que tout autre homme. D'abord, si on leur distribue de ces sortes de boissons, il peut se trouver des magasiniers ou autres employés assez méchans pour chercher à s'enrichir aux dépens de ces dignes citoyens; ou ces administrateurs boivent le bon vin et les soldats le mauvais, comme

nous avons eu occasion de le voir souvent. Or, on concevra bien ce qui reste à faire à ce sujet. Ensuite, les soldats, quand ils sont dans le cas d'acheter ces boissons, sont rarement à même d'y faire les dépenses exigées, à cause de la modicité de leur paye. Cependant il y a des marchands assez adroits et assez fripons qui ne manquent pas de saisir tous les moyens pour leur en fournir au prix qu'ils peuvent y mettre: aussi des fourbes frelatent-ils ces boissons, pour en tirer plus de profit, ou pour en vendre une plus grande quantité, en les débitant à meilleur marché. Il serait donc à souhaiter que les officiers de santé de première classe fussent spécialement chargés d'examiner la qualité de ces boissons, chaque fois qu'on les distribue au soldat. Ils devraient pour le même objet inspecter les cantines des vivandiers; et même se rendre, de temps en temps, dans les différens cabarets où les soldats vont boire, afin de s'assurer si les boissons qu'on y débite ne sont pas de caractère susceptible d'altérer la santé, et enfin dresser procès-verbal contre ceux qu'ils auraient trouvés en fraude, et auxquels on devrait faire subir des punitions rigoureuses, proportionnées aux moyens plus ou moins dangereux qu'ils auraient employés.

La boisson ordinaire dans les Pays-Bas, c'est la bierre. Elle est salutaire et nourrissante, lorsqu'elle a été bien préparée (*a*). Elle peut, dans la plupart de circonstances, remplacer, sur des hommes bien portans, l'avantage du vin. On devrait la faire entrer dans la distribution des vivres. Mais ce qui se présente comme contraire à la santé, c'est de faire usage d'une bierre trop jeune et dont la fermentation n'est pas encore passée; d'une bierre qui est trouble; de celle qui est d'une acidité marquée, et de celle qui a *tourné*.

Les soldats peuvent se trouver dans le cas de faire usage de deux certaines boissons vineuses qui, comme le vin, se forment par la fermentation. La première s'appelle *cidre :* elle est le produit du suc des pommes. La seconde se nomme *poiré*, et se fait du suc des poires. Elles possèdent toutes les deux une vertu stimulante, résultat du développement de l'alcohol. Elles sont d'autant plus excitantes, qu'elles ont été le produit des fruits d'un climat plus chaud; parce que ceux de ce dernier contiennent plus de sucre qui,

---

(*a*) Nous jugeons absolument superflu d'entrer dans des détails sur la préparation de cette boisson, attendu qu'elle est trop perfectionnée.

comme on sait, en agissant avec un ferment, donne naissance à l'alcohol.

Le cidre et le poiré peuvent aussi, dans bien des circonstances, remplacer le vin et la bierre ; mais on ne doit en user qu'après qu'ils aient subi la fermentation. Avant que cette opération n'ait eu lieu, ils ont un effet débilitant sur l'organisme, surtout s'ils sont le produit de fruits acides : aussi faut-il rejeter le cidre et le poiré qui sont gâtés, qui sont tournés à l'aigre, et ceux de mauvais caractère, qu'ils peuvent avoir acquis par rapport aux fruits dont ils ont été préparés, ou par d'autres causes physiques.

Pour parer d'autant mieux aux inconvéniens que peuvent produire les alimens et les boissons sur les soldats, et afin de les obliger, en même-temps, à se nourrir d'une manière convenable à la santé, nous donnerons un conseil très important, et qui mérite d'être pratiqué ; c'est de faire toujours vivre ensemble, à l'exemple des Anglais, un certain nombre de soldats, et de remettre ce qui leur reste de leur paye, entre les mains d'un chef probe et intelligent, qui soit chargé de pourvoir aux dépenses extraordinaires, et de répondre de la qualité des substances alimentaires qu'il achète. D'où il résulterait que les soldats se nourriraient d'une façon régulière ;

que leur paye serait employée le plus souvent à une nourriture saine, laquelle est du goût du plus grand nombre; qu'on serait à même de les surveiller à cet égard, et que par conséquent ils seraient moins en état de commettre des excès, et de faire usage d'alimens ou de boissons d'un caractère nuisible. Les repas en commun plaisent beaucoup mieux; la digestion se fait plus aisément, parce qu'en dînant ensemble on s'amuse: par-là le moral est agréablement affecté; ce qui relève l'action des organes digestifs. Mais une chose qui s'oppose à ce conseil, et qui se présente même en tout temps comme contraire à la discipline, c'est le mariage des soldats. Un soldat marié, étant obligé de partager sa modique solde avec sa femme, et très souvent encore avec des enfans, ne peut pas faire cause commune avec ses camarades; raison qui seule devrait absolument proscrire le mariage des soldats, sans aller jusqu'à considérer que ceux qui sont mariés sont communément des êtres malheureux et misérables, et qu'ils sont en général de mauvais serviteurs.

TROISIÈME SECTION.

Du Mouvement et du Repos. Du Sommeil et de la Veille.

§ I.er

Du Mouvement et du Repos.

Le mouvement et le repos ont tous deux une influence bien marquée sur l'organisme. Il importe extrêmement de connaître cette section, autant pour la conservation de la santé des militaires, que pour en faire des guerriers consommés. Car parmi les moyens que nous pourrions conseiller pour fortifier la santé, il n'en est point, sans contredit, de plus puissant que l'exercice proprement dit, ou le mouvement du corps. Ce n'est que de celui-là que nous nous occuperons.

Dès l'antiquité la plus reculée, on a reconnu l'utilité de l'exercice. La gymnastique entra chez les anciens dans l'éducation nationale; ils y fixèrent l'attention plus qu'on ne le fait aujourd'hui. C'est de Hérodicus, l'un des maîtres d'Hippocrate, qu'on fait descendre la première

connaissance de la Médecine gymnastique, ou de l'exercice tourné au profit de la santé. Mais d'après l'histoire, la gymnastique était déjà en usage avant lui, pour préparer la jeunesse aux fatigues de la guerre, et pour l'endurcir aux combats (*a*). Quoiqu'il en soit, sans vouloir fouiller trop avant dans la nuit de l'antiquité, nous rappelons ici que les Grecs et les Romains ont été parfaitement instruits de l'avantage des exercices physiques : ils en faisaient exécuter de tout genre à la jeunesse, dont ils affermissaient par-là les forces et la santé.

On ne saurait trouver une meilleure preuve de l'influence du mouvement et du repos sur le moral et le physique de l'homme, que celle que nous avons des paysans, qui sont sous nos yeux, et qui, ne connaissant d'autre joug que celui de leur travail journellement poursuivi, sont plus forts et également plus heureux que les citadins, qui, au sein de l'abondance, sont faibles et languissent dans l'oisivité, par laquelle ils perdent les moyens de jouir, et qui entraîne ces êtres malheureux et inutiles à la société, non-seulement dans la plus noire mélancolie, mais encore dans toutes espèces de maux. Cette

---

(*a*) Voyez Homère, Iliad. Lib. 2. v. 28.

influence paraît avoir été parfaitement bien observée par le patriarche de la Médecine ; la remarque suivante le démontre : « *Labor siccat corpusque validum efficit : è contrario otium humectat et corpus reddit imbecillum* (*a*). »

D'après ce que nous venons de dire, il n'est pas étonnant que, pour le service de la guerre, on ait toujours préféré les campagnards aux gens de la ville : les premiers sont déjà endurcis aux travaux et d'une constitution robuste, faite pour résister à la fatigue, aux privations et aux injures des climats et des saisons ; tandis que la plupart des derniers, ne connaissant que la mollesse et les délices des villes, trouvent dans le métier des armes une carrière pénible.

L'exercice augmente les forces vitales et favorise l'action des organes. Le repos affaiblit directement l'énergie vitale, et jette les organes dans l'inertie. Tous deux cependant sont nécessaires pour l'entretien de la santé. Elle ne saurait se soutenir que par la régularité et par l'harmonie dans l'exécution de toutes les fonctions de l'organisme. Ainsi le repos, par son

---

(*a*) De Rat. vict. Lib. 2.

action débilitante directe, est nécessité pour rétablir le juste équilibre entre l'incitation et l'incitabilité (*a*), lorsque la première, produite par l'exercice, a surpassé le degré naturel de santé : delà le besoin du sommeil, delà le besoin de se reposer après quelque fatigue.

Un exercice immodéré prédispose l'organisme aux maladies sthéniques ou vulgairement appelées inflammatoires, et y donne naissance, lorsqu'il n'agit qu'un certain temps : au contraire, si cet exercice est poussé trop loin, et qu'il soit continué d'une manière permanente, il jette le système organique dans la débilité, par la faiblesse indirecte ; et c'est ainsi qu'il produit des maladies de faiblesse et d'épuisement.

Quoique nous disions que des maladies peuvent résulter d'un exercice violent, il est cependant constamment prouvé que son défaut total est plus contraire à la santé, parce que l'homme peut facilement contracter l'habitude des fatigues, et ne peut, sans porter le plus grand préjudice

---

(*a*) Voyez cet équilibre, qui constitue la santé, dans la table de Lynch, à la suite des Elémens de Médecine par Brown, traduits par le docteur Fouquier.

à sa vie physique et morale, s'accoutumer à l'inactivité. Pour se faire une idée rapide de ce phénomène, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les fonctions vitales, et voir combien elles sont aidées par l'exercice, et ralenties par le repos. L'homme inactif est d'une santé faible et languissante, il est las au moindre mouvement qu'il se donne; au contraire, si l'on s'est habitué à de grands exercices, on est d'une santé robuste, on est fait à la fatigue, et on peut en supporter beaucoup, presque sans s'en apercevoir : c'est pourquoi il est extrêmement avantageux de se former dès sa tendre jeunesse dans une vie très active.

Mais observons que si l'on veut tirer de l'exercice tous les avantages qu'on en peut attendre, il doit être approprié aux forces de l'individu; car c'est un fait manifeste que l'homme faible ne peut en supporter autant que l'homme robuste : en conséquence, veut-on donner de la vigueur à la santé, il faut s'habituer par degrés aux grands exercices. Or, un soldat nouvellement enrôlé et d'une complexion délicate, ou celui qui est peu accoutumé aux fatigues corporelles, doit être insensiblement habitué aux travaux militaires : cette même mesure doit être strictement prise pour les militaires sortant

convalescens de maladie, et qui, quoiqu'auparavant faits à toute fatigue, ne sont pas en état de supporter de suite leurs anciens travaux; c'est ce qui nous fait recommander, d'une manière particulière, la création de dépôts de recrues et de dépôts de convalescens. Dans ces derniers on enverrait les hommes maladifs, pour se rétablir parfaitement avant d'aller aux régimens, où il faut encore, autant qu'il est possible, les ménager, à leur arrivée, dans les exercices violens, parce que ceux qui ont été une fois affaiblis par des maladies, sont plus sujets, par la suite, à devenir malades : tandis que dans les dépôts de recrues, on enverrait tous les nouveaux enrôlés, pour les former dans une école tranquille, d'où l'on tirerait les hommes les plus aptes au travail militaire, à mesure qu'ils se formeraient.

C'est un point très essentiel que celui de ne jamais pousser trop loin les travaux militaires des recrues. Leur santé serait non-seulement compromise par excès de fatigue, mais encore par l'ennui que causerait ce genre de vie. Nous avons eu des exemples frappans des inconvéniens qui résultent de forcer les travaux du nouveau soldat, par ces milliers d'infortunés qui, sous le régime français, ont dû marcher pour la conscription, et dont on voulait faire des guerriers

formés en dix ou quinze jours : les hôpitaux étaient de suite encombrés de ces malheureux, et les chemins où passait l'armée étaient couverts de malades. Dans le commencement, dis-je, que l'enrôlé est entré au service, ses exercices doivent être généralement modérés, afin de le conduire d'une manière plus sûre à surmonter toute espèce de fatigue, le dégoût et le chagrin que peut lui inspirer, quelquefois, la carrière militaire qu'il va parcourir. Il est de nécessité que les chefs ayent cette même précaution pour les recrues qui sont pris parmi les laboureurs endurcis dans les travaux rustiques, attendu que le travail militaire que ces individus, dont les habitudes se changent difficilement, sont obligés de faire, est plus fatigant à leur idée.

Mais une fois habitués au train guerrier, les militaires, pour acquérir une constitution robuste, et pour affermir leur santé, doivent être constamment tenus dans une grande activité, sans leur laisser jamais quelques jours de repos; bien entendu que nous ne prétendons pas des choses extraordinaires. Il serait à désirer qu'on fît souvent exécuter aux troupes, outre les exercices ordinaires, des exercices de plaisir ou de santé, et qu'elles fussent fréquemment exercées aux évolutions, qui leur donneraient, avec l'ha-

bitude de leurs travaux, une idée de la guerre. Pour appuyer ce que nous avançons sur l'utilité des exercices militaires, écoutons Végece, qui nous a laissé un recueil précieux, contenant les principales maximes de l'ancien art militaire des Romains; « *Rei militaris periti*, dit-il, *plus quotidiana armorum exercitia, ad sanitatem militum putaverunt prodesse, quam medicos..... Ex quo intelligitur quantò studiosius armorum artem docendus sit semper exercitus, cum ei laboris consuetudo et in castris sanitatem, et in conflictu possit præstare victoriam.* (*a*) »

Un autre avantage qu'on retire d'une vie active chez les militaires, c'est d'éloigner d'eux les vices : delà cet heureux précepte, *occupez le soldat, vous le rendrez sage;* précepte que nous voyons malheureusement un peu négligé; car en temps de paix, les soldats ne vivent que trop souvent dans l'oisiveté, qui est la perte des troupes, sous le rapport de la santé et des mœurs.

Les chefs de corps ne doivent donc jamais perdre de vue, en garnison et en cantonnement, les effets pernicieux qui résultent de l'inaction. Ils doivent faire exercer leurs subordonnés, au-

---

(*a*) De Re militari, lib. 3, cap. 2.

tant que leurs forces le permettent, et même leur faire exécuter les travaux militaires, avec les circonstances et les détails que donne le temps de guerre; ce qui fera que, lorsque les troupes seront obligées d'entrer en campagne, elles seront faites aux fatigues qui y sont presque toujours inévitables, et les endureront facilement, sans courir beaucoup le danger de compromettre la santé, et elles résisteront d'autant mieux à tous les germes morbifiques; car un corps endurci à un exercice fréquent et laborieux, est infiniment moins susceptible d'être affecté par les causes extérieures de maladies. J. J. Rousseau n'a-t-il pas eu raison, en quelque sorte, de dire que la tempérance et le travail sont les deux vrais médecins de l'homme. Nous ne pouvons douter de ce que nous rapportent plusieurs historiens, qu'autrefois les Romains devaient, en plus grande partie, le succès de leurs armes aux grands exercices dans lesquels ils élevaient leurs soldats. Au rapport de Végece, ils exerçaient sans relâche les troupes dans le champ de Mars, à découvert quand le temps le permettait, à couvert dans les jours de pluie et de neige, et ils punissaient sévèrement les paresseux. A combien de titres ne devons-nous pas souhaiter qu'on suive encore de nos jours ces mêmes maximes?

Un général voudrait-il entreprendre une campagne avec des soldats qui ont fait pendant long-temps les fainéans? Il serait exposé à se trouver avec de mauvais serviteurs, et à voir désoler son armée par les maladies, particulièrement quand ces sortes de gens ont quelques fatigues à supporter; car rien ne peut être plus nuisible qu'un mouvement forcé et subit après un certain temps de repos; c'est pourquoi nous recommandons principalement de soumettre les troupes, quand on le peut, à une grande activité, pendant les quatre ou cinq mois qui précèdent l'ouverture d'une campagne.

Mais remarquons aussi qu'un repos subit, après de longues fatigues, n'est pas moins contraire à la santé : en conséquence, il est de la dernière importance, lorsque l'armée a été extrêmement fatiguée, et qu'on donne quartier aux troupes, de ne les conduire à un certain repos que par degrés. Nous avons eu occasion de voir à notre retour des guerres de Russie et d'Allemagne, que ceux parmi nous qui avaient l'imprudence de se livrer à un repos subit, étaient presque généralement saisis de fièvres nerveuses, et autres affections de cette espèce, etc. On peut voir dans mes observations médicales citées (*a*) avec quelle

(*a*) P. 61, 66 et 67.

effrayante énergie les maladies ont repris dans les armées françaises, au commencement de l'an 1813, après que les troupes eurent repassé le Niémen et lorsqu'elles furent entrées dans le duché de Varsovie et dans le royaume de Prusse, où elles ont fait quelque séjour, et à la fin de 1813, après avoir repassé le Rhin.

Il est reconnu que l'exercice le plus salutaire que l'on puisse prendre, est celui qui se fait en plein air; mais on doit à cet égard considérer 1° le temps le plus favorable; 2° la mesure dans laquelle il doit être pris. Cette règle, quoique difficile à observer dans l'état militaire, et quelquefois même impossible à suivre, n'est cependant pas moins importante à faire connaître, afin qu'on tâche de s'en rapprocher autant que faire se pourra.

1.° Quant au temps le plus favorable à la santé, pour aller aux manœuvres, ou pour se mettre en marche, nous y ferons les remarques les plus essentielles à prendre en considération, et qui sont les suivantes :

Lorsque les soldats viennent de charger d'alimens leur estomac, on doit ne pas les forcer à des exercices violens, qui plus ou moins troublent la digestion; et dans ce cas, on doit

chercher à leur laisser quelque repos ; parce que l'exercice, s'il n'est pas très modéré, appelle les forces vers la peau, et les détourne de l'estomac : c'est à tort que plusieurs hommes de l'art soutiennent que l'exercice pris immédiatement après le repas, favorise la fonction digestive. Mais au sujet de ceci, nous sommes parfaitement d'accord avec Mackensie, qui dit qu'on ne doit jamais se permettre beaucoup d'exercice, lorsque l'estomac est rempli et en sortant de table, à moins que la nécessité n'y oblige, ou qu'on ne le doive faire pour gagner sa vie (*a*).

Commencer les exercices à jeun, cela présenterait également des inconvéniens. Plusieurs constitutions s'en trouveraient affaiblies, vu qu'un homme affamé ne peut pas résister aux fatigues, sans s'en ressentir plus ou moins, et par conséquent ne doit pas s'y exposer ; remarque déjà fort bien faite par Hippocrate « *Ubi fames non opportet laborare* (*b*). » Or, il est bon que les militaires prennent quelques alimens, avant de vaguer à leurs travaux. On suivra encore cette même maxime, quand les troupes seront en route, et qu'elles devront faire de longues marches :

(*a*) Histoire de la santé et de l'art de la conserver. t. 2. Art. de l'exercice.

(*b*) Aph. 16, sect. 2.

alors on leur permettra de temps en temps de manger un peu, pour restaurer leurs forces et pour soutenir d'autant mieux la fatigue.

Comme les saisons, et même les différentes époques de la journée ont une influence manifeste sur l'organisme, influence dont nous nous sommes occupé dans la première section, nous remarquerons que, lorsqu'il s'agit de faire aller les militaires à l'exercice, ou de les faire marcher, on ne doit pas perdre de vue le temps auquel ils vont être exposés. Nous avons déjà dit qu'il faut éviter, autant qu'il est possible, les injures du froid, de la chaleur, de l'humidité, d'un air chargé de miasmes, et les vents impétueux. Ainsi durant les fraîcheurs de l'automne et de l'hiver, on doit commencer les travaux militaires après le lever du soleil, qu'il paraisse ou qu'il ne paraisse pas sur l'horison; tandis qu'en été, quand les jours sont chauds, il faut commencer les manœuvres ou la marche de très bon matin, et disposer les travaux de manière qu'ils n'aient pas lieu pendant l'ardeur de cet astre.

Quand il est question, en été, de faire exécuter aux gens de guerre des exercices ordinaires, pendant les jours chauds, le chef doit choisir un endroit ombragé, où ses troupes ne soient pas exposées immédiatement aux rayons brûlans du

soleil; et il doit leur procurer, s'il est possible, un lieu bien aëré et bien spacieux, où elles seront exercées à couvert, à l'exemple des Romains, durant les grandes inclémences de l'atmosphère.

Quand on a des marches à faire, dis-je, dans une saison très chaude, il faut les commencer à deux ou trois heures du matin, et pendant la nuit même, si les troupes sont obligées d'être au bivouac. Par ce moyen, on évitera l'ardeur du soleil, et on préviendra, par le mouvement qu'on se donne, l'action malsaine de l'humidité, à laquelle on est exposé la nuit, quand on est à la belle étoile.

Un autre inconvénient, auquel on s'oppose en prenant la précaution d'être matinal durant les grandes chaleurs, est celui de la poussière, qui les accompagne ordinairement, et qui par l'humidité de la nuit, est empêchée plus ou moins de voler en l'air. Elle peut faire souffrir beaucoup aux militaires qui marchent, surtout si un nombre considérable d'hommes sont ensemble qui la remuent. Elle peut donner naissance à des accidens fâcheux, parce qu'elle s'attache au gosier, où elle produit quelquefois, par l'irritation, une forte angine ou inflammation de la gorge. Elle peut également faire naître le coryza, en irritant

la membrane muqueuse du nez, ainsi que l'ophtalmie, par suite de l'irritation qu'elle cause sur la membrane muqueuse des yeux.

Pendant l'expédition de Moscow, nous avons vu, aux mois de juillet et d'août, régner, d'une manière étonnante, parmi les troupes, l'angine, le coryza, l'ophtalmie, dont nous avons, avec plusieurs de nos confrères, attribué la plus grande partie à la poussière dans laquelle on avait marché pendant long-temps.

Puisque les troupes peuvent être forcées à marcher dans la poussière par plusieurs circonstances, nous recommandons de les faire marcher alors le plus lentement possible, et surtout de les obliger souvent à se rincer la bouche et le gosier, et à se laver le visage.

2.° Quant à la mesure dans laquelle les militaires doivent prendre l'exercice, nous n'établirons point de règles particulières, en raison de la force de chaque individu : nous nous en sommes occupé antérieurement, pour que ceci trouve son application dans la sagesse, dans la prudence et dans le discernement des chefs.

Ne nous entretenant ici que des guerriers formés, nous porterons seulement nos regards

sur les règles applicables en général. A cet égard, la saison doit encore fixer notre attention, car l'exercice doit être plus modéré pendant le temps chaud que pendant le temps froid. Par exemple, un corps de troupes se met-il en route quand la chaleur est forte, le chef doit avoir soin de le faire marcher lentement, au lieu que, quand il fait froid, et quand il tombe de la pluie ou de la neige, il doit le faire marcher plus vîte. Aussi nous considérons presque comme inutile de détailler et d'exposer ici les inconvéniens fâcheux qui résultent des marches forcées, vu que les chefs de corps savent combien elles sont nuisibles à la santé, et qu'ils connaissent assez la distinction qu'on fait entre la marche forcée et la marche ordinaire. La première est de six, huit à dix lieues par jour, et la dernière est de deux, trois, quatre à cinq lieues. Nous croyons aussi presqu'inutile de dire que les chefs doivent rendre les marches courtes, si elles durent plusieurs jours, si les chemins sont difficiles, si les troupes sont tourmentées par les injures des climats ou des saisons, et si elles sont affaiblies, soit par des privations, soit par d'autres causes.

Dès que le chef verra que les soldats commencent à suer ou à se trouver abattus, soit

aux manœuvres, soit en marche, il doit avoir la précaution de les faire reposer. Un soldat serait-il incommodé, le chef ne doit pas tolérer qu'il soit fatigué par la marche, ou qu'il soit commandé pour d'autre service; car si on ne le ménageait pas, sa légère indisposition pourrait devenir une maladie grave.

Etant en marche, on peut faire une halte d'heure en heure, lorsque le tems est chaud, et de deux à trois heures, pendant un temps frais (*a*); mais durant une saison rigoureuse, et lorsque les troupes marchent dans la neige, il est prudent de ne jamais prendre aucune halte, à moins de n'allumer des feux convenables; ce que les cavaliers sont souvent obligés de faire en route, quand il fait froid, parce qu'étant à cheval, ils en souffrent beaucoup.

§ II.

Du sommeil et de la veille.

Le sommeil et la veille sont deux périodes distinctes de la vie, indispensables pour la maintenir. C'est un phénomène curieux de la na-

---

(*a*) On s'apercevra que nous ne prétendons appliquer ceci qu'à l'infanterie, qui se fatigue plus en route que la cavalerie.

ture que de les voir se succéder réciproquement, et de voir que l'organisme, dans l'état de santé, est journellement préparé à l'une par l'autre. Le sommeil affaiblit directement les forces vitales, et par la veille elles sont excitées; tous deux cependant sont nécessaires à l'entretien de la santé, parce que le premier, par son action débilitante directe, ramène l'excès de l'excitation dont le systême est frappé pendant la veille, vers le point d'où part le stimulus naturel. C'est delà que nous nous trouvons ordinairement plus dispos au sortir du sommeil, et c'est cette action qui l'a fait regarder, par plusieurs hommes de l'art, comme fortifiant direct; mais nous ne nous arrêterons pas sur les différentes discussions qui se sont élevées et qui s'élèvent encore à cet égard; il nous semble que la doctrine de Brown doit les avoir suffisamment applanies aux yeux des Médecins éclairés, qui jugent sans prévention la théorie du professeur Ecossais; autorité si bien appuyée par le docteur Richerand, qui tient un rang si distingué parmi nos Esculapes modernes. « Les causes d'excitation, dit-il, auxquelles nos « organes sont soumis durant la veille, tendent « à en accroître progressivement l'action; les « battemens du cœur, par exemple, sont bien « plus fréquens le soir que le matin, et ce

« mouvement, graduellement accéléré, serait « bientôt porté à un dégré d'activité incompa- « tible avec la conservation des organes, si « le sommeil ne modérait chaque jour cette « force d'action et ne la ramenait au terme « convenable (*a*)». N'est-ce pas dans la vue de diminuer d'autant mieux cet excès d'excitation, que le créateur a fait la nuit, dont l'influence excitante sur l'organisme est négative, et que ce temps est destiné au sommeil?

C'est à juste titre que plusieurs philosophes disent que le sommeil est un des plus grands bienfaits de la nature, parce qu'il nous donne, en quelque sorte, la jouissance de renaître chaque jour, et de jouir, pour ainsi dire, d'une vie nouvelle, et parce qu'il soulage ou diminue presque tous les malheurs, quelque grands qu'ils soient. Mais pour que ce bienfait soit favorable à la santé, nous avons deux choses à éviter, son excès et son défaut. Son excès affaiblit le moral de l'homme, jette le système organique dans la débilité directe, et le prédispose ou donne lieu aux maladies de faiblesse. Son défaut ou les veilles prolongées prédisposent d'abord ou donnent naissance aux

---

(*a*) Ouvrage cité, quatrième édit. t. 2. p. 185.

maladies inflammatoires ; mais passé plusieurs degrés, ils produisent des maladies asthéniques, par faiblesse indirecte.

Le terme le plus propre à notre conservation, que de grands savans en Médecine ont assigné très à propos au sommeil, est de six à sept heures et jamais plus de huit, pour un adulte bien constitué et menant une vie réglée. Mais dans notre plan, il n'est question que des soldats, parmi lesquels ce principe rencontre une infinité d'obstacles, vu qu'en temps de paix, ils dorment souvent trop, et qu'au contraire, en temps de guerre, ils ne jouissent pas le plus souvent d'un sommeil nécessaire.

Pour prévenir cet excès de sommeil, auquel le soldat se livre quelquefois, il nous semble que le conseil que nous avons donné antécédemment, en insistant sur l'avantage de tenir les troupes dans une grande activité, est un moyen efficace, auquel on pourrait encore ajouter, en temps de paix, quelques dissipations ; ce qui fera que les soldats, étant continuellement en mouvement pendant le jour, n'auront dans la nuit que les heures nécessaires pour dormir.

Comme les veilles prolongées sont aussi pré-

judiciables à la conservation de la santé ; c'est aux chefs à établir des réglemens et des mesures qui fournissent un sommeil suffisant à leurs subordonnés. Nous remarquerons cependant que lorsqu'un corps d'armée se trouve devant l'ennemi, et qu'il est obligé d'être jour et nuit sous les armes, on doit toujours partager le nombre des troupes, de sorte qu'une partie puisse se reposer, pendant qu'une autre partie veille pour observer les attaques, et *vice versâ*. Ce serait perdre infailliblement une armée que de vouloir s'obstiner à lui faire supporter des veilles prolongées. Plusieurs officiers-généraux m'ont souvent dit que les maladies augmentaient à vue d'œil dans leurs camps, lorsque les troupes étaient privées, pendant quelques jours, du sommeil nécessaire.

QUATRIÈME SECTION.

Du Vêtement.

POUR conserver la santé de l'habitant des pays sujets à de grandes variations dans la température atmosphérique, les habillemens sont indispensables. Ils le sont d'autant plus aux militaires : cette classe d'hommes, menant une vie différente de celle des autres citoyens, est exposée à braver le froid, l'humidité, les variations de temps, et enfin toutes les inclémences des climats et des saisons, que le commun des hommes peut plus ou moins éviter, et avec lesquels le guerrier doit, pour ainsi dire, se familiariser. Quelquefois, pour observer un ennemi, pour le combattre ou le poursuivre, pour prendre une position avantageuse, ou pour faire une retraite, les troupes sont forcées de s'exposer ou de marcher à la neige, à la pluie et au froid; quelquefois, elles doivent franchir à la nage, et tout habillées, des rivières et des torrens, et quelquefois elles doivent coucher sur la terre, en plein air, et sans être couvertes que de leurs vêtemens, sous une température rigoureuse, ou pendant la pluie et la neige. L'Etat est donc obligé de pourvoir à

ce que les soldats soient toujours suffisamment couverts, afin de les garantir de toutes ces injures.

Les habillemens méritent d'abord un examen particulier, sous le rapport de leurs couleurs et sous celui de la matière dont ils sont tissus. D'après cela, ils produisent des effets différens sur le corps ; mais nous n'y ferons que les remarques essentielles qui se rapportent à notre sujet.

Les habits d'une couleur pâle s'échauffent moins que ceux dont les couleurs sont foncées. Les couleurs pâles, réfléchissant ou renvoyant les rayons du soleil, en raison qu'elles approchent du blanc, conviennent donc mieux dans les temps chauds ; et les couleurs foncées, absorbant les rayons, en raison qu'elles approchent du noir, sont plus convenables dans les temps froids. Les rayons du soleil sont aussi fortement réfléchis par une substance polie et luisante, propriété qui se manifeste d'autant plus que cette substance est d'une couleur pâle : de-là, c'est un avantage de porter des chapeaux couverts de toile cirée, dans les pays méridionaux.

Les observations que nous venons de faire concernant les couleurs, peuvent trouver quel-

quefois une utile application, dans le cas où les troupes sont exposées à l'ardeur du soleil. Supposons qu'un soldat soit frappé par les rayons brûlans de cet astre; un moyen pour obvier à la céphalite, est celui d'attacher sur la forme de son schako ou de son casque (*a*), un corps blanc, tel qu'un morceau de papier, un mouchoir, etc. Elles peuvent trouver de même une application contre le grand froid, où les vêtemens foncés, à mesure qu'ils s'approchent du noir, sont les plus convenables. Mais une circonstance où la couleur noire peut devenir un objet très important, c'est lorsque les troupes

---

(*a*) Le schako et le casque sont les deux coiffures militaires les plus communes anjourd'hui. Elles méritent, sous bien des rapports, la préférence sur toute autre. Mais le casque, une fois échauffé par le soleil et conservant long-temps la chaleur, peut devenir très incommode et occasionner de violentes céphalalgies. Pour s'opposer à cet inconvénient, outre qu'il faut avoir un corps blanc sur la forme extérieure du casque, il faut encore que l'intérieur soit revêtu d'une coiffe de toile forte, qui, se resserrant au moyen d'un cordon, porte sur la tête, en laissant un vide de quelques pouces. On remplira légèrement ce vide avec des lanières de papier blanc peu pressées les unes à côté des autres. On peut aussi ôter le casque de temps en temps, et se coiffer d'un bonnet, si le service le permet.

font de longues marches dans des pays couverts de neige, qui, par la grande réflexion qu'elle fait éprouver aux rayons de la lumière, fatigue extrêmement les yeux, ce qui peut produire des ophtalmies fréquentes, affaiblir fortement les organes de la vue par asthénie indirecte, et donner quelquefois naissance à la cécité. C'est donc alors le cas de faire porter devant les yeux un bandeau de crêpe noir; moyen qui ne serait pas moins utile dans nos contrées, quand le soldat, étant en faction, doit scrupuleusement observer ce qui se passe dans les environs, pendant qu'ils sont couverts de neige.

Quant à la matière dont les étoffes sont faites, personne n'ignore que celles de laine sont chaudes et d'un grand usage durant le froid; parce qu'elles empêchent que le calorique qui se dégage de notre corps, ne soit absorbé par l'air environnant, et que le froid de l'atmosphère ne pénètre librement à travers leur tissu. Elles attirent par les frottemens l'électricité animale, et la concentrent, en quelque sorte, dans le corps, ce qui augmente l'action de la peau; elles absorbent les humeurs transpirées, et les évaporent aisément, à cause de la nature poreuse de leur substance.

Les habits de laine, d'un usage si étendu parmi les troupes, ne sont pas cependant sans inconvéniens. Les émanations contagieuses s'y attachent plus facilement qu'à toute autre étoffe. La laine est très susceptible d'être pénétrée de l'humidité, et les vêtemens qui en sont faits s'imbibent de la sueur, d'où résultent des miasmes, qui portent souvent leur impression délétère sur la peau, et qui donnent lieu à des gales, des dartres, etc., si l'on s'écarte de la propreté, dont nous aurons occasion de nous entretenir dans une autre section.

Les étoffes de fil de chanvre et de lin sont moins chaudes que la laine. Elles laissent passer librement la chaleur qui se dégage du corps à l'air environnant, et le froid de l'atmosphère passe facilement à travers leur tissu : c'est ce qui les fait préférer pour les vêtemens d'été et dans les pays chauds.

Le coton, sous le rapport de ses effets sur le corps, tient l'intermédiaire entre la laine et le lin.

C'est ici le cas de dire, de même, un mot sur les fourrures, puisqu'on en fait une grande consommation pour les dolmans. Nous remarquerons qu'il serait à souhaiter qu'en général

toute espèce de fourrures fût bannie de l'habillement, parce qu'elles contiennent toujours plus ou moins des particules huileuses et alkalines, qu'elles retiennent fortement les miasmes, qu'elles reçoivent la matière transpirée sans l'évaporer, et qu'elles contractent une odeur très désagréable : par ces causes, elles sont quelquefois une source de maladies. Nous croyons aussi que la peau rase ne doit pas faire partie des objets de l'uniforme qui s'appliquent immédiatement sur le corps, parce qu'elle empêche la transpiration, et que, susceptible de se resserrer, elle peut gêner la circulation du sang.

Nous avons à examiner la forme des vêtemens, sur laquelle nous n'avons pas dessein d'entrer dans de grands détails. Une heureuse révolution s'y est opérée depuis le maréchal de Saxe, qui en a traité, et dont les savantes recherches ont contribué à des réformes utiles, et telles que de nos jours nous n'y voyons que peu de choses à désirer. Nous nous bornerons particulièrement à donner une idée de la manière dont les vêtemens doivent couvrir le corps, et dont ils doivent y être ajustés. Nous ferons quelques réflexions, relatives aux précautions à prendre, qui souvent ne sont pas

pratiquées, et dont la négligence peut porter des atteintes préjudiciables à l'organisme.

Pour entretenir la santé des soldats, et en même temps leur agilité, les points les plus essentiels dont les chefs, chacun en ce qui le regarde, ne doivent point se relâcher, sont les maximes suivantes, qu'on doit appliquer et approprier dans toutes les circonstances qui le permettent.

1.° L'habillement doit être adapté aux différentes saisons; être léger en été, et chaud en hiver. Pour se préserver des effets nuisibles de promptes vicissitudes atmosphériques, il ne faut changer les habits d'hiver que lorsqu'on est très avancé dans le printemps, et les reprendre aussitôt que les premiers froids se déclarent. Mais comme le soldat porte presque toujours le même habillement, dans les saisons de l'année dont la température est la plus opposée, nous approuvons l'heureuse prévoyance de lui avoir donné la capotte de laine, pour se couvrir durant les temps froids ou humides. Nous croyons même à-propos de rappeler cet ancien usage du surtout de toile, dont le soldat se servirait en été, tant pour entretenir son habit plus propre, que pour se garantir de la pluie, et pour le mettre, quand son habit a été mouillé et qu'il le fait sécher.

2.° Le vêtement doit être fait d'un tissu qui défende le plus que possible des injures des saisons et des climats.

3.° Il ne doit jamais charger le corps d'un poids inutile.

4.° Il doit être simple, pour que le soldat en soit vêtu de suite.

5.° Il doit être ajusté de manière à n'altérer, dans aucun point, ni la circulation, ni la respiration. Il faut absolument qu'il soit aisé dans toutes les parties du corps, afin de n'en jamais serrer ni gêner aucune, soit pendant le repos, soit pendant l'action. A cet égard, l'habit ou les autres objets de vêtement en laine méritent une grande attention, puisqu'étant mouillés, ils se resserrent et compriment le corps, lorsqu'ils ne sont pas assez amples. Aussi est-il prouvé que dans un habit lâche, on souffre moins du froid et du chaud. Les vêtemens qui serrent suppriment plus ou moins la perspiration, d'où peuvent provenir des maladies de la peau, des diarrhées, des asthmes : et ce ne sont pas encore les seuls accidens que peut causer ce défaut d'ampleur; car en portant obstacle à la circulation du sang, il occasionne souvent des hémoptysies, des apoplexies, des syncopes, etc.

« J'ai vu sur le continent, dit le docteur « Willich, un régiment dont le colonel était « si fou de ce qu'il regardait comme un air « martial, qu'il obligea ses officiers et ses sol- « dats à serrer extraordinairement tous les ob- « jets de leur uniforme, sur-tout le col, la « veste et les jarretières. Dans l'espace de moins « d'un mois, plus de la moitié du régiment « devint sujette à des maladies cutanées très « opiniâtres, à des obstructions, et fut hors « d'état de faire le service (*a*)». Ayant été aussi plusieurs fois à même d'observer les conséquences fâcheuses qui naissent des habillemens serrés, nous ne saurions assez interpeller à ce sujet l'attention des chefs de corps. Aussi, pour pouvoir bien se délasser, il faut chaque fois que le soldat se livre habillé au sommeil, et si le service le permet, qu'il desserre ses guêtres, son col de chemise, ses jarretières, son habit, sa culotte, qu'il détache ses souliers, etc. On doit, quand les soldats ont des lits et qu'il leur est permis de dormir, exiger d'eux qu'ils se déshabillent la nuit.

6.° Les habits doivent être teints d'une bonne

(*a*) Hygiène domestique, trad. de l'anglais, par M. Itard, t. 1. p. 191.

couleur, c'est-à-dire, que les substances teignantes puissent résister à la pluie et au savon. Ceci présente non-seulement un avantage sous le rapport de la santé, mais encore sous celui de l'économie, parce que les étoffes bien teintes conservent plus long-temps leur solidité.

7.° Si rien ne s'y oppose, il faut habiller les soldats aux approches de l'hiver, parce qu'un habit neuf est plus chaud qu'un vieux.

8.e Au commencement de l'automne, il faut distribuer aux soldats la chaussure neuve. Le soulier doit être ajusté et très aisé aux pieds, de manière à ne pas les gêner ni les blesser dans la marche; ce qui arrive quand il est étroit ou trop large. Il faut qu'il soit d'un cuir fort et d'une semelle épaisse, et que le fil dont il est cousu soit bien enduit de poix, même toutes les coutures, afin que l'eau n'y puisse aucunement pénétrer; car, lorsque les pieds deviennent mouillés, on est sujet, à cause de la matière révulsive de la transpiration, à être atteint de diarrhées, qui sont très fréquentes parmi les troupes en campagne, pendant l'automne, si l'on n'a pas la précaution de leur fournir de bons souliers.

Pour ce qui regarde la forme des vêtemens,

l'uniforme actuel de nos troupes paraît réunir la plupart des conditions exigées, et pour la santé, et pour le maniement des armes. On donne aux soldats des chemises de toile de chanvre ou de lin, pour couvrir immédiatement le corps : cela est très bien vu, et est beaucoup plus sain que l'usage tant vanté de porter sur la peau des camisoles de flanelle ou de laine, auxquelles plusieurs inconvéniens sont attachés, parce qu'à cause de leur tissu elles augmentent fortement la transpiration, et s'imprègnent extrêmement de la sueur. Elles sont très propres à se pénétrer de miasmes, qui sont alors en contact immédiat avec la peau : par conséquent, elles exigent qu'on les entretienne dans la plus grande propreté, chose difficile pour les soldats, et qui présenterait encore des inconvéniens, vu qu'en ôtant cette camisole pour la laver, après avoir contracté l'habitude de la porter, ils seraient sujets, durant le froid et lors de constitutions inconstantes de l'atmosphère, à avoir des affections catarrhales, etc. On préviendrait ce danger, en leur donnant deux camisoles de laine, afin de pouvoir les changer fréquemment : mais par là, on augmenterait le poids de leur bagage, qui déjà est assez considérable. Ainsi, si l'on donne au soldat une camisole de laine ou de flanelle, nous sommes

d'avis qu'il serait plus sain de la faire porter sur la chemise.

L'habit-veste nous laisse une remarque à faire, en ce qu'il ne couvre pas assez. Il nous semble qu'il serait avantageux, pour défendre les cuisses du froid et de l'humidité, surtout si le soldat se couche habillé, d'avoir un habit boutonné par devant qui descende jusqu'aux genoux, à l'instar de l'habit carré à la polonaise, qui déjà a été proposé par quelques médecins militaires. Nous ne voulons pas blâmer cependant la tenue de l'habit-veste, et ne présentons ces vues que parce qu'elles nous paraissent être utiles.

Nous ferons de même une observation sur les culottes courtes. Elles sont nuisibles en général, en ce qu'elles gênent et serrent les jarrets, et que les jarretières portent obstacle au mouvement progressif du sang. A notre avis, on devrait généralement les remplacer par un pantalon convenablement large, descendant depuis le creux de l'estomac jusqu'à deux doigts au-dessus des maléoles, en ayant soin que la ceinture en soit ample, afin de ne jamais serrer le ventre. On ferait tenir ce pentalon par la bretelle, et on lui ajouterait la chaussure de demi-guêtres ou de bottines pour l'infanterie, tandis que, pour la cavalerie, en bridant ce pontalon sous le

pied, par une bretelle de drap à boucles, on y ajoutera les bottes, d'après la nature de l'arme. Au moyen d'un semblable pantalon, qui réunit le double avantage de ne pas gêner et de garantir très bien du froid, l'infanterie se passerait de la guêtre complette, dont nous conseillons de proscrire l'usage, en ce qu'elle demande beaucoup de temps pour la mettre, et que devant être faite de manière à être serrée pour tenir, elle est souvent une cause que les soldats ont les jambes engourdies, et souffrent quand le service ne leur permet pas de la déboutonner. C'est ordinairement ce serrement qui fait naître des varices aux jambes.

CINQUIÈME SECTION.

Des Mœurs et de la Discipline.

De bonnes mœurs, vrais maintiens de la société, sont de tout intérêt pour l'ordre militaire; elles y doivent être bien cultivées. Cet objet rencontre beaucoup d'écueils parmi les soldats, si ceux-ci ne sont pas contenus par la discipline, dont leurs mœurs, à proprement parler, ne font qu'une partie. Dans une armée où elle est mal établie, les troupes sont plus à redouter pour les amis que pour les ennemis, et sont incapables de rendre service à l'état, quelque soit le courage de chaque guerrier; assertion suffisamment prouvée de tout temps, et assez connue de tous les chefs de corps, pour que nous croyions n'avoir pas besoin d'entrer dans de grands détails; car enfin, qui est-ce qui ignore que ce fut l'affermissement de la discipline qui rendit autrefois les Romains vainqueurs de toutes les nations?

Inspirer des mœurs aux soldats et entretenir une bonne discipline, c'est assurément rendre un grand service à leur santé. Un des avantages marqués qu'on en retire d'abord, est celui

de prévenir le ravage de pays entiers par la maraude, la dévastation et d'autres désastres, comme il arrive trop facilement en pays ennemi. Il résulte de ces abus que quelques soldats surabondent en alimens et ruinent leur santé par excès, tandis que d'autres périssent d'inanition. Par le désordre du pillage, les ressources s'épuisent tout-à-coup, la disette survient, cet horrible fléau qui détruit plus vîte les armées que ne le font les batailles, et la santé est exposée à toutes les injures.

Comme le soldat, par sa condition, est communément le moins instruit dans la morale, et par conséquent très susceptible de s'en écarter, c'est au chef de lui inculquer, par des discours, les principes qu'il doit suivre, et de les appuyer par de bons exemples, qui font surtout la plus heureuse impression. Les conseils sont sans autorité, dit fort-bien madame la marquise de Lambert, dès qu'ils ne sont pas soutenus par l'exemple. Mais afin de retenir mieux le soldat dans le devoir, il est nécessaire qu'un aumônier soit attaché à chaque régiment, suivant le culte de la religion dominante. Nous avons vu cet usage louable banni des armées françaises: aussi d'un côté avons nous vu des soldats commettre tous les genres d'excès et d'abominations,

et de l'autre, nous avons vu plusieurs fois que des soldats malades, se trouvant dans les derniers momens, se montraient désespérés d'être dépourvus de l'assistance d'un prêtre, et mouraient dans la situation la plus épouvantable. Combien n'est pas grande la consolation pour nombre d'individus, observant les principes de leur religion et touchant au moment suprême, d'avoir avec eux une personne qui possède leur confiance, et qui les encourage sur les idées qu'ils se font de l'avenir? Quelquefois une pareille satisfaction opère le rétablissement, mieux que le médecin le plus habile, avec tous les moyens curatifs.

Les fonctions de ces aumôniers doivent se borner à instruire le soldat sur les vraies bases de la religion, en lui apprenant à connaître son devoir, et en le guidant dans le chemin de la vertu, sans vouloir le tenir dans le fanatisme et dans l'ignorance. Ces aumôniers, dis-je, feront connaître au soldat ce qu'il doit à Dieu, à son souverain, à sa patrie, à son prochain et à lui-même. Ainsi, lorsque ces hommes remplissent parfaitement leurs fonctions, ils sont d'une grande utilité au corps militaire, tant pour la santé du soldat, que pour lui inspirer du courage, et lui apprendre à marcher dans le chemin de la victoire, parce que

l'homme qui a des principes, et qui suit la pratique d'une religion raisonnable, fera son devoir partout : « Dans une bataille, dit Xénophon, « ceux qui craignent le plus les Dieux, sont « ceux qui craignent le moins les hommes. »

Pour bien opérer dans cette entreprise morale, objet aussi essentiel à la santé, qu'indispensable au corps militaire, il faut que les chefs réunissent leurs efforts à ceux de l'aumônier, auquel ils doivent témoigner un certain respect, pour lui faire gagner la confiance et la vénération des soldats : c'est un point important, pour pouvoir mieux leur servir de père et de juge. Il faut que cet aumônier cherche à connaître les habitudes, même les noms de chaque soldat, afin d'être à même de veiller de près sur la conduite de ces hommes, qui sont confiés à ses soins, et dont sa conscience répondra; et quand ses leçons n'auront pas d'influence, il recourra aux moyens de police qui lui seront conférés, ou préviendra les supérieurs, pour faire punir les soldats qui s'écartent des lois de la morale.

L'aumônier considérera spécialement trois grandes sources de maux, trois vices auxquels les soldats sont encleins, ce sont 1.° le commerce des femmes; 2.° l'onanisme; 3.° l'ivrognerie.

1.° Quant au premier vice, il entraîne les soldats dans plusieurs inconvéniens, tels que les maladies vénériennes, la débauche du cabaret, la ruine de la bourse. Son usage trop fréquent jette l'organisme dans la débilité, d'où peuvent résulter la phthisie, la fièvre lente, toutes les affections nerveuses. « *Seminis excretio*, dit notre illustre Hippocrate hollandais, *nimia facit lassitudinem; debilitatem; immobilitatem; convulsionem; maciem... cerebri dolores, calores; sensuum, maximè visus hebetudinem; tabem dorsalem; fatuitatem; varios his affines morbos* (*a*). » Or, l'aumônier s'entretiendra souvent avec les soldats sur les inconvéniens que peut produire le commerce des femmes, en leur exposant le danger qui suit un instant de jouissance si passager. — Malgré qu'un Médecin des armées autrichiennes en Italie ait cru remarquer que les soldats allemands qui vivaient sagement, étaient souvent attaqués d'accès d'épilepsie, nous affirmons aux soldats que la continence ne peut qu'être avantageuse à leur santé. Il n'en est pas d'eux comme de riches gourmands qui s'engraissent au sein de la fainéantise. D'ailleurs, un exercice un peu dur, joint à de bons principes, est un grand frein pour dompter la passion de l'amour.

(*a*) Boerhaave, Institut. méd. § 776.

2.° Quand au second vice, c'en est un des plus affreux auquel le genre humain puisse s'adonner. Il est fréquent parmi les soldats : nous nous en sommes quelquefois convaincu, par les aveux que des malades nous ont faits, quand nous les interrogions sur leur état de maladie.

Nous osons croire que ce ne sera pas manquer à la décence que de dire un mot sur cet acte criminel, qui détruit la santé et affaiblit les générations, puisqu'il s'agit du bonheur de l'âme et du corps. Nous nous y voyons forcé, vu les dangers auxquels il expose. Nous avons déjà parlé de celui qu'il y a à courir pour la santé, en se livrant à l'excès du commerce des femmes. Mais l'homme est en butte à des maux bien plus fâcheux encore, quand, dans une émission égale, il appauvrit son sang par des moyens contre nature. La raison en est facile à saisir, quand on examine combien l'imagination est fatiguée par l'onanisme, et que l'on considère l'influence de l'énergie du cerveau sur les fonctions vitales.

On devrait sévir contre les soldats reconnus coupables de s'adonner à ce vice, qui dégrade l'homme d'une manière si infâme ; véritable acte de suicide, qui mine sourdement, sans que ceux qui en sont les victimes, se doutent de

son coup meurtrier, comme le remarque judicieusement le respectable Tissot (*a*). Mais il est difficile de découvrir ce vice. Les meilleurs conseils que nous puissions donner pour l'arrêter parmi les soldats, sont les suivans : L'aumônier doit attirer souvent leur attention sur le danger de cette abominable source de maux, leur relire l'ouvrage cité de Tissot, qui laisse peu à désirer sur cet article, et leur faire sentir combien la religion, la santé, la nature et l'honneur sont compromis par cet acte méprisable. Et pour mieux les contenir, on donnera à ceux qu'on soupçonne de ce crime, de vieux camarades de lit d'une conduite sans reproches, et qui soient chargés de les surveiller à cet égard.

3.° Quant à la troisième source de maux, l'ivrognerie, c'est un vice grossier, origine de tous les autres, et destructeur de la santé. Il peut donner lieu à des maux physiques des plus horribles. L'ivresse attaque aussi le moral par des effets terribles, lui ôte sa vigueur, et conduit l'homme à toutes les actions coupables. Par ces raisons, les chefs doivent s'armer de rigueur contre tout soldat qui s'enivre, fût-il d'ailleurs fort bon sujet.

(*a*) Dissertation sur les maladies produites par la masturbation.

SIXIÈME SECTION.

Des affections et des passions de l'âme.

Cette section paraît, au premier coup-d'œil, n'avoir aucun rapport avec la santé des militaires; mais le lecteur ne doutera pas de son utilité, en y attachant un peu de réflexion.

On sait généralement que les affections et les passions de l'âme sont des mouvemens plus ou moins forts, excités par des causes qui frappent les sens. La différence qu'on établit entre les affections et les passions n'existe que dans le degré. *Les affections sont une inclination, une prédisposition aux passions; et les passions sont des affections mises en activité.*

Nous ne nous étendrons pas sur les différentes affections et passions dont l'âme peut être ébranlée. Vouloir entrer dans les détails de cette théorie, ce serait nous égarer dans la métaphysique; car rien ne produit des effets plus variés sur l'homme physique que les diverses affections et passions de l'esprit humain. Ne pouvant que répéter ce que tant d'autres auteurs ont déjà dit sur ce sujet, craignant de nous éloigner de notre

plan, et n'écrivant que pour les gens de guerre, nous nous bornerons à développer, dans cette section, les principaux effets des affections morales qui peuvent se rapporter à la santé des militaires.

Nous sommes loin de prétendre, avec quelques moralistes, qu'on doive déraciner toutes les passions. Cette opinion est une erreur grave à notre avis, puisqu'elles sont nécessaires à l'homme. Ce serait l'automatiser, que de l'en dépouiller radicalement. S'il y en a de dangereuses, de nuisibles et de criminelles, il faut les dompter autant qu'on peut. Il y en a d'autres qui sont utiles, innocentes et louables; mais il faut encore les modérer. Elles deviennent souvent de grandes vertus dans un guerrier.

La passion du jeu est, comme l'onanisme et l'ivrognerie, préjudiciable à la santé et à l'ordre social. Elle peut avoir les effets les plus funestes sur le physique et le moral. Elle cause quelquefois des chagrins mortels, le désespoir, des assassinats, des suicides, etc. Ainsi il est de rigueur qu'on sévisse contre les gens de guerre qui s'adonnent à cette passion, qui souvent ruine la santé et entraîne la perte du temps, de l'honneur, de la fortune et de la probité.

L'amour vertueux est une passion louable, quelquefois utile à la santé. Dès qu'il est modéré, il relève les forces vitales, puisqu'il se compose du désir, du plaisir et de l'espérance; c'est-à-dire, lorsqu'il est heureux. Mais cette passion, quand elle est malheureuse et ne peut point être couronnée dans ses désirs, produit un effet opposé, et remplit même la vie de chagrins, et quelquefois de désespoir et de maladies nerveuses. Quelle scène touchante ne présente pas à l'homme philosophe deux amans qui s'aiment tendrement, et qui sont arrachés l'un à l'autre par un sort infortuné! Or, il serait à désirer, sous plusieurs rapports, qu'on pût éloigner des soldats cette passion, qui peut les conduire non seulement aux maladies, mais encore à négliger leur devoir.

L'ambition est une passion, tantôt utile et louable, tantôt dangereuse et criminelle. Elle a pour objet la vertu, dans un homme qui aspire aux honneurs et aux talens, dans le dessein de se rendre utile à la société : et elle est une vertu digne d'éloges, dans un militaire qui vise à servir avec distinction son Roi et sa Patrie. Il est de l'intérêt du souverain de l'alimenter. Mais il importe d'éteindre cette ambition excessive, où le succès ne peut pas répondre à l'at-

tente : elle est dangereuse, elle dévore l'homme par des chagrins et par l'envie. Il faut aussi tâcher d'éteindre celle qui s'empare du méchant fougueux, qui s'abandonne à sa rage effrénée, et qui s'y livre, sans se modérer et sans respecter les lois de la nature. Sans nous entretenir des exemples que nous ont laissés plusieurs tyrans ambitieux, dont l'histoire ancienne et moderne nous fournit des tableaux qui font frémir, nous parlerons d'une autre sorte d'ambition, qui n'est pas aussi redoutable au genre humain, mais qui nuit à la santé : elle est fréquente parmi les gens de guerre. C'est celle qui est accompagnée de jalousie et d'envie. Lorsqu'elle surpasse les bornes, elle amène l'homme à la mélancolie, quelquefois à un criminel désespoir, communément à des maladies de faiblesse de tout genre. Souvent a-t-on vu périr, par des maladies de langueur, des individus jaloux de voir un autre obtenir un grade ou une distinction à laquelle ils croyaient avoir plus de droits. De ceci, on a quelques exemples dans l'état militaire, où malheureusement l'intrigue, comme partout ailleurs, se fait quelquefois observer, et où, par conséquent, la récompense n'est pas toujours le prix du mérite. Il ne sera pas hors du sujet que nous traitons, d'attirer les yeux des gouvernemens sur

l'intrigue, ce vice si honteux et si contraire à la société et à la félicité des États; vice qui opprime les talens et qui décourage plusieurs braves militaires.

Le courage est une passion noble, caractère essentiel du bon guerrier. Elle relève l'action de l'âme et du physique. La lâcheté (qui est la soustraction du courage), est un vice méprisable dans tout homme; elle est pour ainsi dire un crime dans un militaire : c'est pourquoi les Grecs et les Romains punissaient sévèrement leurs lâches combattans. On ne devrait pas moins les punir aujourd'hui, parce que le courage porte l'homme de guerre à toutes les belles actions qui contribuent au bonheur de la patrie, et parce qu'il l'engage à braver des dangers auxquels il est si fréquemment exposé, et qui, par l'impression de la crainte, dont l'action est débilitante directe, peut avoir sur l'organisme une influence nuisible. On ne saurait donc assez nourrir la noble passion du courage parmi les militaires, en les animant par des propos, par des proclamations, par des récompenses, et surtout par des exemples. Heureuses les troupes qui ont le bonheur d'en recevoir comme ceux que notre intrépide prince héréditaire vient de donner à son armée! Exemples qui resteront gravés dans les fastes des siècles.

Nous croyons aussi que, pour encourager les soldats, rien ne vaut mieux que de leur présenter toujours, (à tout homme, de quelque extraction qu'il soit), la douce expectative de l'avancement. Les décorations qui sont données aux gens de guerre, offrent de même une des plus grandes ressources. Rien n'est capable de produire plus d'encouragement, et d'inspirer autant l'honneur aux troupes. Nous approuvons beaucoup, dans un Etat, les institutions de quelques ordres. D'ailleurs, qui ne sait pas que la véritable valeur ne peut pas se payer avec des récompenses pécuniaires? Elles ne lui conviennent pas autant que la gloire d'une honorable distinction. Le Souverain trouve donc, dans la création des ordres, le double avantage d'économiser sagement les finances de ses peuples, et de reconnaître les mérites des dignes soutiens du trône. Pour la prospérité de l'Etat, ne conviendrait-il pas de prodiguer quelques-unes de ces décorations, afin que le soldat en puisse gagner une par la moindre action d'éclat. Un proverbe persan, très vrai et sage, dit : *Veux tu faire croître le mérite? sème les récompenses.* De-là il résulterait une heureuse émulation martiale; et en quittant le service, après un certain nombre d'années, le soldat qui se serait bien conduit ne rentrerait pas dans la condition

du peuple; et en même-temps, on verrait un plus grand nombre d'hommes s'engager dans le service militaire.

La colère est une passion dangereuse; elle est le résultat de l'union de la haine et de la vengeance. Pour peu qu'elle soit violente, elle trouble l'action de l'âme; elle affaiblit l'organisme, indirectement, par excès d'action excitante, et elle peut conduire l'homme aux actions les plus fâcheuses et les plus déraisonnables. On doit donc la modérer, on doit la dompter même, et éviter de donner le plus léger motif à cette passion. Les exemples de son influence nuisible sur le physique et le moral de l'homme ne sont que trop nombreux. Au rapport de plusieurs historiens, les empereurs Nerva et Valentinien sont morts d'un accès de colère. Nous pourrions citer une foule de faits historiques pareils, qui tous démontrent les terribles inconvéniens du pouvoir de la colère. Combien de milliers de braves guerriers n'avons-nous pas perdus par un emportement de colère, qui les a jetés dans des maladies, ou qui les a conduits au duel, contre lequel les lois des gouvernemens et celles de la raison sont malheureusement demeurées impuissantes!

Enfin, pour finir rapidement ce que nous avons à dire sur les affections et les passions, nous les diviserons en deux classes : celles d'une nature agréable, et celles d'une nature désagréable. Dans la première classe, nous comprendrons la gaîté, la joie, le contentement, l'espérance, etc., dont l'action sur le système organique est de relever les forces vitales, et dont nous ne saurions trop prôner l'utilité : bien entendu que nous ne parlons que de ces affections agréables modérées, et non pas des passions extrêmes qui, élevées à un degré de violence, sont dangereuses, et auxquelles on peut appliquer le proverbe tant en vogue parmi les hommes de l'art, « *Omne quod nimium, naturæ contrarium.* » Une joie excessive en offre quelquefois des preuves. D'après ce que nous rapportent plusieurs historiens, Sophocle est mort de joie aux applaudissemens prodigués à une tragédie dont il était l'auteur. Philipides a subi le même sort, à cause des applaudissemens donnés à une de ses comédies. Diagore, lorsqu'il vit ses trois fils, vainqueurs aux jeux olympiques, venir poser leurs couronnes sur sa tête, expira de plaisir. Fouquet est mort au moment qu'il fut instruit que Louis XIV avait ordonné de lui rendre la liberté. Enfin nous pourrions citer un nombre de faits pareils, dont l'histoire

fourmille. On ne doit donc jamais avertir quelqu'un d'une nouvelle extrêmement agréable et qu'il désire fortement, que par degrés; car toute puissance excitante, étant appliquée à l'organisme, dans un certain degré, le stimule; dans un degré plus haut, l'affaiblit (*faiblesse indirecte*), et dans un degré très élevé, anéantit subitement la vie. Ce dernier phénomène est parfaitement bien prouvé par les expériences physiques tentées sur des bœufs, que l'on fait tomber d'une mort si subite par des coups galvaniques, dont la puissance excitante est excessive, comme celle d'une extrême joie.

Dans la seconde classe, nous comprendrons les affections et les passions d'une nature désagréable. Telles sont la tristesse, les chagrins, la crainte, la terreur, le mécontentement, l'envie, la haine, le désespoir, etc., qui tous affaiblissent directement les forces vitales. Tantôt elles agissent promptement, tantôt lentement, en raison qu'elles sont plus ou moins violentes, et en proportion des forces de l'individu qui en est le sujet. Nous avons un nombre infini d'observations de morts subites occasionnées par le saisissement d'une douleur immodérée, d'une terreur vive, d'une indignation excessive, etc. Voilà pourquoi on ne doit, que par degrés,

annoncer à quelqu'un une nouvelle extrêmement désagréable.

Il n'est pas rare de voir parmi les militaires toutes sortes de maladies de faiblesse être le résultat de ces affections de nature désagréable. Il nous suffit de citer ici ces milliers de malheureux conscrits que nous avons vu moissonner, sous l'horrible règne du tyran de l'Europe, par des chagrins mortels, à la fleur de leur âge (*a*), parce qu'ils étaient forcés, sans pitié, d'abandonner leur pays natal, sans avoir le temps d'essuyer les pleurs de leur famille désolée, et qu'ils étaient conduits aussitôt dans les pays lointains, où ils se trouvaient soumis à toutes les privations imaginables. Certainement, si jamais les médecins ont eu occasion d'observer les suites funestes des chagrins, c'est à l'époque dont nous parlons, et où la conscription faisait tant de ravages et de désolation. Nous nous rappelons d'avoir remarqué alors que les hôpitaux étaient remplis de soldats devenus malades, à cause qu'ils étaient éloignés ou de leur famille ou de leur patrie, ou par suite d'autre mécontentement sur leur sort ; causes qui produisent cette maladie appelée *maladie du*

(*a*) Voyez mes Observations méd. cit. p. 159.

pays ou *nostalgie*, et qui est fréquente parmi les gens de guerre. Il n'y a point de médecin ni de chirurgien militaire qui ne l'ait vue, et qui ignore ses suites fâcheuses. Il n'y a pas même de vieux guerrier qui n'ait quelque connaissance du danger de cette affection. Cette maladie est non-seulement commune dans les armées, quand on fait des enrôlemens forcés, mais on la remarque encore parmi les volontaires, surtout parmi les nouveaux enrôlés, que souvent la débauche ou autre motif pareil a entraînés au service, et qui à peine entrés sous les drapeaux, sont quelquefois très disposés à se repentir de leur changement de vie. Il est donc nécessaire généralement de ne jamais permettre aucun mauvais traitement envers les nouveaux enrôlés, afin de les accoutumer agréablement aux travaux militaires.

On doit chercher à gagner, par des moyens engageans, l'esprit des individus qui sont en proie à des chagrins, et employer des dissipations capables de les distraire des idées de cette nature.

Enfin, autant que nous avons conseillé d'alimenter les affections morales de la première classe, autant nous recommandons de déprimer celles de cette classe-ci, ou de nature désagréa-

ble, à cause des atteintes nuisibles que ces dernières peuvent porter à la santé. C'est donc un point essentiel de chercher à entretenir, le plus que possible, parmi les militaires, le contentement, la gaîté et le courage. Toutefois nous sentons qu'il n'est guère possible de détruire toujours les affections et les passions tristes et haineuses, et qu'il est très difficile, souvent même impossible d'extirper le germe de la crainte et de la terreur. Il nous semble que les maximes que les chefs de corps ne doivent point négliger et ne sauraient assez prendre en considération, sont les suivantes : 1.° S'intéresser au bonheur de leurs subordonnés; 2.° pourvoir à leurs besoins; 3°. leur accorder des amusemens convenables; 4.° leur adresser de temps à autre des proclamations qui inspirent la gaîté et l'espérance; 6.° faire justice en général à leur plus léger mérite, par des récompenses relatives; 7.° faire régner parmi eux la bonne harmonie; 8.° les punir, suivant les fautes commises, sans souffrir aucune de ces humiliations que nous voyons trop souvent, et parmi lesquelles on en remarque même qui révoltent la nature, en assimilant quelquefois le soldat fautif au plus vil criminel. A quoi bon les coups de bâton qu'on donne trop légèrement aux soldats, si ce n'est que pour les décourager, et pour les abrutir?

La musique est encore un moyen de la plus grande efficacité, pour relever l'action de l'âme, et pour disposer l'homme au courage et à la gaîté. Elle a beaucoup d'influence sur notre sensibilité. C'est une très bonne pratique parmi les troupes. Mais comme elle peut produire des sensations opposées, dont il est facile de se rendre compte, il est très à propos de dire que, pour remplir les indications de notre objet, on doit se servir d'une musique gaie, et propre à inspirer le sentiment du courage et du plaisir.

La musique dansante nous paraît convenir le mieux, pour animer et pour égayer. Elle est encore d'une autre utilité, que nous ne pouvons nous dispenser de faire connaître ici, c'est qu'elle diminue la fatigue (*a*) : les troupes en marche se lassent beaucoup moins, quand on leur fait de cette musique, et quand on bat la caisse. Ce bon effet, dont nous nous sommes souvent convaincu, nous a été représenté nombre de fois par plusieurs officiers. C'est avec beaucoup de raison que Joly de Maizeroy a extrêmement loué le pas cadencé et la musique

---

(*a*) Il est bon de varier de temps en temps la musique, pour que les troupes n'en contractent pas l'habitude, qui peut leur ôter l'agrément d'en jouir.

guerrière dans les marches, tant pour les accélérer, que pour les rendre moins fatigantes. Il recommande fort à-propos de faire jouer les instrumens, tant que les troupes marchent (*a*). Il faudrait également faire jouer les instrumens aussi long-temps que possible, lorsque les troupes arrivent devant l'ennemi. Chercher à donner du courage aux combattans, au moment d'attaquer, doit être naturellement la première impulsion de tout chef de corps, pour éloigner la crainte que quelques combattans peuvent avoir, et afin de remporter la victoire; et dans le cas où le combat est engagé, et qu'on ne pourrait plus faire jouer les instrumens, il nous semblerait qu'on y suppléerait avec avantage par des chants et par des cris, qui, en même-temps, sont faits pour effrayer l'ennemi. Dans l'expédition de Cyrus contre Artaxerxes, les troupes, au moment d'attaquer l'ennemi, chantaient l'hymne du combat, et poussaient toutes sortes de cris lorsqu'elles faisaient des charges, sans doute dans la vue de relever le courage : moyens qui de nos jours ont quelquefois servi très avantageusement. Combien de fois les cris de *houra!* n'ont-ils pas opéré de bons effets ?

(*a*) Cours de Tactique.

SEPTIÈME SECTION.

De la Propreté.

La propreté est une vertu domestique qu'on ne saurait jamais trop exiger du soldat. Elle est très essentielle pour la conservation de la santé. En tout temps, la police militaire doit veiller avec sévérité, autant que les circonstances le permettent, à ce qu'elle ne soit aucunement négligée parmi les troupes, non-seulement celle de la tenue, à quoi les officiers forcent le soldat pour la montre, mais encore celle du corps, de son habitation, et enfin celle de tout ce qui est en rapport avec sa vie physique.

On doit journellement obliger les soldats à se laver les mains, le visage et le cou, parce que ces parties sont immédiatement exposées à l'air, à la poussière, etc. De même à se peigner les cheveux; sinon il s'y forme, par l'humeur transpirée, par la poussière et autres particules de l'atmosphère, un enduit crasseux qui, en bouchant les pores, peut donner lieu à de grands maux de tête, etc. Heureuse la coutume, aujourd'hui généralement adoptée, de faire porter aux troupes les cheveux courts, et d'avoir supprimé l'usage malsain de la poudre!

On doit prétendre du soldat qu'il se nettoye, de temps en temps, les dents (chose utile pour les conserver), ainsi que les oreilles, afin qu'il ne s'y forme pas, par la poussière et par l'accumulation du cérumen, une crasse susceptible d'altérer le sens de l'ouïe; qu'il se fasse la barbe deux fois la semaine; qu'il se coupe souvent les ongles, parce que ceux du pied, étant trop longs, font un obstacle à la marche, qui serait d'autant plus grand s'ils entraient dans la chair, d'où peuvent résulter des ulcérations aux orteils. Mais il ne faut pas couper les ongles trop courts; cela rend les doigts et les orteils très sensibles et quelquefois douloureux; et en les coupant, se bien garder de blesser la chair, vu que les blessures sous les ongles, où la sensibilité est extrêmement vive, sont souvent suivies d'accidens fâcheux.

Il faut qu'il se lave les pieds tous les trois ou quatre jours en été; tous les huit jours en hiver, et tous les jours quand il est en marche. Dans cette dernière circonstance, il ne faut pas manquer de lui rappeler qu'il est quelquefois utile de graisser la plante du pied avec du suif ou saindoux : cette précaution est un préservatif contre les cloches ou les écorchures des pieds, et fait que l'humidité ne pénètre pas aussi aisément.

Il faut qu'il se lave souvent le corps, particulièrement en été, où on est tourmenté par de fortes transpirations. Dans les temps frais ou froids, il se lavera avec de l'eau convenablement chaude; et s'il prenait des bains de cette nature, il doit observer qu'en y entrant, il n'ait pas l'estomac plus ou moins rempli d'alimens, attendu que la digestion serait exposée à être dérangée On ne doit jamais prendre de bains, ni chauds ni froids, que trois heures après un repas. La meilleure époque, pour prendre des bains chauds, est le matin à jeun; et il ne faut jamais y rester trop long-temps; en en sortant, bien s'essuyer avec une linge sec, et se bien garder, pendant qu'on est dans une grande transpiration, de se livrer à un air froid.

En été, lorsque le service et la température de l'air le permettent, on fera baigner souvent les soldats. Quand ils se trouvent auprès d'une rivière qui n'est pas dangereuse, on les y conduira par compagnies. Mais relativement à ces bains, il reste à remarquer qu'il ne faut pas y entrer pendant qu'on est en sueur, quand on vient de remplir l'estomac, et si l'on est affecté de maladies de la peau, car on risquerait de les faire repercuter, et de produire des maladies très graves. La meilleure époque de la jour-

née pour se baigner dans la rivière, est vers les cinq ou six heures du soir : alors la grande ardeur du soleil est passée, l'eau est plus échauffée, et ordinairement la digestion est opérée. Plus tard on s'exposerait aux vapeurs humides qui se dégagent de la terre, pendant les soirées et les nuits qui succèdent à de grandes chaleurs. En entrant dans l'eau, on doit y plonger à la fois le corps entier, afin que l'impression soit uniforme ; et tant que l'on y est, se tenir en mouvement; n'y rester qu'un court espace ; en sortir aussitôt qu'on sent des frissons ; se bien essuyer le plus promptement possible ; ensuite, après s'être rhabillé, faire quelques légers exercices du corps.

Il faut que la police militaire surveille les habillemens, le lit, les couvertures et les draps du soldat, afin qu'ils soient toujours secs et tenus propres, spécialement les objets qui s'appliquent immédiatement sur le corps; parce que ces derniers s'imbibent directement de la matière transpirable, et qu'ils sont en contact direct avec la peau. Les vêtemens sales appliqués sur les pores arrêtent la perspiration, et peuvent donner naissance à des affections cutanées, à des diarrhées, etc. Outre les maladies, il arrive, par la malpropreté du corps, que le soldat ne

tarde pas à être accablé de la vermine. Par conséquent, on obligera les soldats, si les circonstances le permettent, à changer de linge et de bas au moins une fois par semaine, et on lui fournira tous les mois des draps de lit propres, etc. En changeant ces objets, il faut qu'ils ne soient jamais lavés dans un lac ou un puits où l'on puise l'eau pour l'usage domestique, et dans laquelle il faut défendre sévèrement de jeter aucune immondice.

La propreté des habitations militaires doit être exactement soignée. Dans les casernes, on fera blanchir, une ou deux fois par an, les murs et le plafond avec un lait de chaux. On fera laver, en même-temps, le carreau et les planchers, mais on les séchera de suite avec de la sciure de bois ou du sable, pour écarter les inconvéniens de l'humidité. On exigera des soldats qu'ils exposent journellement, pendant plusieurs heures, leur paillase, leurs draps et leurs couvertures au grand air, qu'ils remuent leur paille à coucher, dont ils doivent changer souvent, surtout dans les lieux humides; qu'ils lavent tous les trois à quatre mois leurs bois de lit, leurs couvertures, leurs toiles de paillasses, etc.; et s'ils ont des matelats, il faut qu'ils les rebattent et en lavent la toile. On

doit empêcher qu'ils ne fassent ni leur lessive, ni leur cuisine, ni leurs repas dans la chambre où ils couchent. On exigera d'eux qu'ils balayent bien leurs chambres le matin et le soir, en y jetant un peu d'eau, pour ne pas faire de poussière; qu'ils ôtent, pendant le jour, tous les vases de nuit, qui doivent être tenus très propres; qu'ils pendent les viandes hors des fenêtres, et qu'ils ne laissent traîner aucune ordure, ni enfin rien qui puisse corrompre l'air dans l'intérieur. La police de chambrée fera tous les jours sa ronde, pour s'assurer si tout cela est suivi. Ces préceptes de propreté doivent également s'appliquer, autant que faire se peut, aux soldats logés chez les habitans.

Il faut que la propreté soit observée, de la manière la plus stricte, dans les hôpitaux. Cette vertu domestique y a la plus grande influence sur le salut des malades, et encore influe-t-elle sur le salut de toute une armée. Elle est un des points dont l'officier de santé ne doit jamais éloigner ses regards. Nous avons vu entasser, dans des hôpitaux, très salubres d'ailleurs, des blessés qui, sans y apporter aucun germe de maladies contagieuses, ne tardaient pas à être atteints, presque tous, de la pourriture d'hôpital, et de la fièvre putride ou adynamique,

qui de là même se répandait dans toute une armée, et par la seule raison qu'on avait négligé les soins de tous les jours, dans ces hôpitaux.

La première chose qu'on doive pratiquer à l'hôpital, aussitôt qu'un malade ou un blessé y arrive, c'est de le faire déshabiller : chose très nécessaire, non seulement pour le délassement, mais il se peut aussi que sur des hommes attaqués de fièvres nerveuses graves, les bras et les jambes tombent de suite en gangrène, si des vêtemens serrent ces parties. On fera laver le malade entrant avec de l'eau tiède, le visage, le cou, les mains, les pieds, et même tout le corps (*a*), et on veillera à ce qu'il soit bien décrassé. Alors on lui donnera, sur le champ, du linge et un lit propres et secs, et on mettra de suite ses vêtemens au grand air. Si le malade était jugé, par l'officier de santé, d'être attaqué d'une maladie contagieuse, il faudrait tremper dans l'eau tous les objets de vêtement qui sont en état d'être lessivés; on exposera les autres dans une chambre convenable, au gaz acide muriati-

---

(*a*) Adopter généralement l'habitude de baigner chaque malade, à son arrivée à l'hôpital, ce serait une coutume bien louable, pour éloigner tout germe contagieux, et pour favoriser le traitement des maladies.

que oxigéné. Mais en employant ce gaz pour désinfecter les habillemens, on doit avoir soin de les étendre sur des cordes qui soient attachées assez haut, de manière que les couleurs ne soient pas endommagées.

Le matin, environ deux heures avant la visite de l'officier de santé, les infirmiers ouvriront dans toutes les salles de l'hôpital, les fenêtres qui sont au nord ou à l'est, et même les autres, si les premières ne sont pas suffisantes pour renouveler l'air. Elles resteront ouvertes jusqu'au coucher du soleil, si rien ne le contre-indique. Dans le cas de l'humidité, ou d'un grand vent, qui pourrait gêner les malades, on évitera d'ouvrir les croisées qui y donnent le plus d'accès, c'est-à-dire, si cela peut se faire, sans préjudicier au renouvellement de l'air. Ceci exécuté, ils apporteront à chaque malade de l'eau tiède propre, pour se laver. Ils laveront et essuyeront bien ceux à qui la faiblesse ne permet pas de le faire seuls. Ils nettoyeront bien les vases, les crachoirs, les urinales, etc., qui sont à l'usage des malades. Ils balayeront proprement toutes les salles et les corridors, et ils en feront encore autant le soir.

Les vases de nuit et les chaises percées dont on se sert pour les malades qui ne peuvent sa-

tisfaire à leurs besoins que dans la salle même, doivent être toujours remplis à moitié d'eau, et doivent être changés et bien nettoyés plusieurs fois dans la journée.

On construira aux lampes des conducteurs, pour transmettre la fumée au dehors.

On ne laissera point séjourner dans les salles du linge qui ait servi aux pansemens; on le trempera de suite dans l'eau.

Enfin l'officier de santé ne doit jamais supporter la moindre ordure dans l'intérieur de l'hôpital : il faut qu'elle soit enlevée le plus promptement possible.

Il doit être fourni aux malades une chemise propre deux fois la semaine, et des draps tous les dix à douze jours. On y fera encore exception, chaque fois que les leurs seront mouillés ou sales. On en donnera toutes les quatre heures chez ceux qui ne peuvent retenir leurs excrémens. On aura soin de porter immédiatement au grenier le linge sale, et de l'étendre sur des cordes ou des perches, jusqu'à ce qu'il doive être mis à la lessive (*a*).

(*a*) Pour les lieux destinés à garder les habillemens ou le linge sale, on doit toujours prendre des greniers très spacieux et bien éclairés, dont toutes les croisées soient ouvertes, afin que l'air y puisse circuler librement.

Immédiatement après qu'un malade sera mort, on l'emportera avec son lit, pour le faire enterrer de suite après les vingt-quatre heures du décès; on lavera le bois de lit avec de l'eau de chaux; on brûlera la paille; on plongera dans l'eau les draps, les couvertures, la toile de paillasse, etc. S'il a eu des matelats, ils seront défaits; on en lessivera la toile, et la laine en sera rebattue au grand air, et même bien lavée, si on la croit infectée. Un malade est-il sortant de l'hôpital, on tiendra ces mêmes préceptes à l'égard du lit dans lequel il a couché. Ceci est indispensable, s'il a été atteint d'une maladie contagieuse. Ici, pour détruire d'autant plus sûrement les miasmes contagieux, on aura recours aux fumigations du gaz acide muriatique oxigéné, dont tous les officiers de santé connaissent le bon effet et la manière de les employer.

Tous les trois à quatre mois, on fera en sorte de pouvoir évacuer, au moyen de salles de rechange, toutes les salles contenant des malades, afin de faire blanchir à la chaux les murs et le plafond de ces dernières, dont on lavera en même temps, le carreau, le plancher, les tables, les chaises, etc., et lesquelles seront bien parfumées par le gaz muriatique, suivant le procédé de

Guyton-Morveau (*a*). Ces dispositions seront exécutées très souvent, si une fièvre contagieuse fait des ravages; dans quel cas, si les circonstances ne permettent pas d'avoir des salles de rechange, indispensables pour mettre toutes ces dispositions en pratique, on y suppléera par des fumigations nitriques, connues par tous les officiers de santé. On fera ces fumigations dans les salles infectées : elles n'incommodent pas les malades, comme la vapeur muriatique. Malheureusement elles ne sont pas aussi actives que cette dernière contre les miasmes contagieux, de façon qu'on doit toujours se servir de celle-ci, pour parfumer les corridors. Dans des salles contenant des malades d'une fièvre contagieuse grave, où l'on employe ces fumigations, elles ne doivent jamais être faites à huis clos, comme cela se pratique le plus souvent, pour épargner la consommation d'ingrédiens. Qu'on se pénètre bien qu'en pareil cas rien ne saurait surpasser le remplacement non interrompu de l'air. Même il faudrait alors absolument que les portes et les fenêtres restassent ouvertes le jour, et même la nuit, malgré les inconvéniens de l'humidité.

(*a*) Voyez son Traité des moyens de désinfecter l'air, etc. Paris, 1801.

En entretenant avec sévérité la propreté dans les camps, dans les casernes et dans les hôpitaux, on verra que la gale et la fièvre adynamique, ces deux maladies si communes parmi les troupes, seront très rares. Certainement, si l'on ne fixait pas, dans les hôpitaux, une attention spéciale sur ce qui est relatif à la propreté, on aurait en général fort peu de choses à attendre des fumigations muriatiques et des fumigations nitriques, pour détruire la contagion, et pour s'en mettre à l'abri.

Pour prévenir les maladies contagieuses, le premier moyen qu'on doive mettre en usage, et qui soit le plus essentiel, c'est d'éloigner des autres individus tout homme atteint d'une affection de ce genre; car, il est suffisamment démontré qu'elles ne se communiquent que par le contact ~~immédiat~~; et c'est une erreur que de soutenir que l'air peut être le véhicule de la contagion, qui, au contraire, est altérée ou décomposée par ce fluide. D'après ce que nous venons de dire, on doit sentir les inconvéniens de garder au régiment les galeux, et de les y traiter, comme cela se pratique. Cette mauvaise habitude ne devrait jamais être tolérée. Il faudrait que le chirurgien fît très souvent la visite, pour examiner si la gale n'y règne pas, et qu'il

fût chargé d'envoyer sur-le-champ tous les individus qui en sont atteints, à l'hôpital destiné pour ce traitement. Différens chefs de corps, ayant expérimenté ce conseil, m'en ont fait le récit le plus avantageux. Parmi ceux-ci, je me fais un plaisir de citer un de nos respectables compatriotes, le brave colonel Collaert, de Tongres.

Dans un hôpital, quelle que soit son étendue, l'officier de santé doit tâcher d'avoir, pour les maladies contagieuses, des salles séparées, uniquement destinées à ne recevoir chacune qu'un seul genre de ces maladies. Ainsi, il reste à l'exactitude du médecin, et à son intelligence, de prendre toutes les mesures nécessaires, 1.° chaque fois qu'un malade se présente à l'hôpital; 2.° chaque fois qu'il aperçoit l'existence d'une affection contagieuse dans une salle qui n'y est pas consacrée; 3.° chaque fois qu'il remarque une complication de contagion qui soit susceptible de se communiquer dans le même lieu aux autres malades; bien entendu qu'il faut encore avoir des salles particulières pour chaque classe de ces sortes de complications.

On doit intercepter toute communication entre les salles contenant des individus attaqués de

maladies contagieuses avec celles qui n'en contiennent pas. On veillera donc rigoureusement à ce que les malades des premières salles, ainsi que les personnes attachées à leur service, n'aillent pas dans les autres salles, et *vice versâ;* à ce que les infirmiers ne se fréquentent pas mutuellement hors des salles; à ce qu'on ne transporte pas des meubles, des ustensiles, etc., des salles où il y a des maladies contagieuses, dans les autres; et à ce que, lorsqu'un malade change de linge, de draps, etc., dans ces salles infectées, ils y soient trempés immédiatement dans l'eau : car rien ne doit sortir de ces dernières, sans que toutes les précautions soient prises contre la contagion. Il serait même à souhaiter qu'il y eût pour chaque salle contagieuse des officiers de santé particuliers, afin que la contagion ne fût pas portée d'une salle dans l'autre. En cas que le service ne le permette pas, il est de rigueur que les officiers de santé ne fassent leur visite dans les divisions où il y a des maladies contagieuses, qu'après celle des autres salles. La même chose s'applique également à l'aumônier. Ce n'est bien des fois qu'à défaut de précautions, qu'un malheureux soldat, allant pour une légère indisposition dans un hôpital, y gagne une maladie grave, dont il est quelquefois la victime.

Afin d'empêcher que la contagion ne soit portée hors de l'hôpital et transmise à d'autres individus, on ne doit jamais admettre que dans une grande nécessité, les personnes bien portantes, qui ne sont pas de service, dans une salle de galeux ou de fièvres contagieuses. Si quelque circonstance l'exige, il faut que ces personnes soient accompagnées par un officier de santé de la division, pour leur recommander de n'y rien toucher. Il faudrait qu'il fût défendu aux infirmiers, appartenant aux salles de maladies contagieuses, susceptibles de se communiquer par la voie des vêtemens, de sortir de l'hôpital; et s'ils devaient en sortir, il faudrait qu'ils fussent chaque fois forcés à bien se décrasser tout le corps, et à mettre d'autres habillemens bien lavés, et qui, pendant plusieurs jours, aient de plus été exposés au grand air: et s'ils n'ont pas d'habits à changer, ils donneront à leurs vêtemens une bonne impression du gaz muriatique. En considération du danger de la communication des maladies contagieuses, hors de l'hôpital, les officiers de santé et l'aumônier de service dans les salles infectées, doivent se faire un devoir, avant de sortir de l'hôpital, de donner une impression du gaz muriatique à leurs habillemens, ensuite d'entrer directement chez eux pour les changer et les ex-

poser au grand air ou encore à la vapeur muriatique.

Par rapport à ce même danger, on devrait bien laver et nettoyer tous les malades sortans, comme nous l'avons conseillé pour les entrans, avant de leur remettre leurs vêtemens, qui doivent être secs et dans la plus grande propreté possible.

En traitant de la conservation de la santé d'une classe aussi estimable que celle des gens de guerre, nous nous plaisons à nous persuader que l'indifférence assez ordinaire aux hommes ne sera pas un obstacle capable de faire croire que les précautions et les dispositions de discipline, que nous avons consignées ici, ne puissent pas être mises en pratique : nous espérons, au contraire, que les administrations militaires prendront en considération tous ces conseils, dictés par l'expérience et par l'amour de l'humanité.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Discours préliminaire, Page 9.
Introduction, 23.
Division de l'ouvrage, 25.
I.ère SECTION. — *De l'Air atmosphérique, considéré dans ses rapports avec la santé des Militaires*, 27.
II.e SECTION. — *De la Nourriture*, 72.
III.e SECTION. — § 1.er *Du Mouvement et du Repos*, 117.
§ 2.e *Du Sommeil et de la Veille*, 133.
IV.e SECTION. — *Du Vêtement*, 138.
V.e SECTION. — *Des Mœurs et de la Discipline*, 151.
VI.e SECTION. — *Des Affections morales*, 158.
VII.e SECTION. — *De la Propreté*, 172.